



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE



CONTRAT DE RURALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA ROCHEFOUCAULD - PORTE DU PÉRIGORD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**LA ROCHEFOUCAULD
PORTE DU PÉRIGORD**
www.rocchefoucauld-perigord.fr




Nos ruralités
Une chance pour la France

GRUPE



Contrat de ruralité pour le territoire de la La Rochefoucauld - Porte du Périgord

Etabli entre

L'Etat, représenté par le préfet de la Charente, Pierre N'GAHANE

et

La communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, représentée par son président, Jean-Marc BROUILLET

ci-après dénommés les **porteurs du contrat** ;

et

La Caisse des Dépôts et Consignations, Direction Régionale Nouvelle Aquitaine, représentée par son directeur territorial Charente et Charente-Maritime, Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP

ci-après dénommé le **partenaire du contrat** ;

et, les signataires en tant que maître d'ouvrage, au titre de la convention financière 2017,

La commune de Charras, représentée par son Maire, Michel NICOLAS

La commune de Chazelles, représentée par son Maire, Jean-Marc BROUILLET

La commune de Eymouthiers, représentée par son Maire, Jean-Pierre CHAMOULEAUD

La commune de Feuillade, représentée par son Maire, Michel DELAGE

La commune de La Rochefoucauld, représentée par son Maire, Lucien VAYSSIERE

La commune de Marthon, représentée par son Maire, Patrick BORIE

La commune de Montbron, représentée par son Maire, Gwenhaël FRANCOIS

La commune d'Orgedeuil, représentée par son Maire, Guy BERNARD

La commune de Pranzac, représentée par son Maire, Jean-Louis LAC

**La commune de Rancogne, représentée par son Maire,
Yves GONZALEZ-REMARTINEZ**

La commune de Rivières, représentée par son Maire, Michel CUNY

La commune de Rouzède, représentée par son Maire, Anne BERNARD

La commune de Saint-Adjutory, représentée par son Maire, Patrice BOUTENEGRE

La commune de Saint-Sornin, représentée par son Maire, Michaël CANIT

**La commune de Taponnat-Fleurignac, représentée par son Maire,
Serge JACOB-JUIN**

La commune de Vilhonneur, représentée par son Maire, Vivian VARNEAU

Préambule

Conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, l'accord-cadre de ruralité a été conclu entre le porteur du contrat et les partenaires ci-dessus. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale.

A partir d'une volonté exprimée par les élus locaux, ce contrat accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Ce contrat permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale. À l'échelle locale, il doit permettre de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables (centres-bourgs, réinvestissement de friches industrielle ou agricole,...).

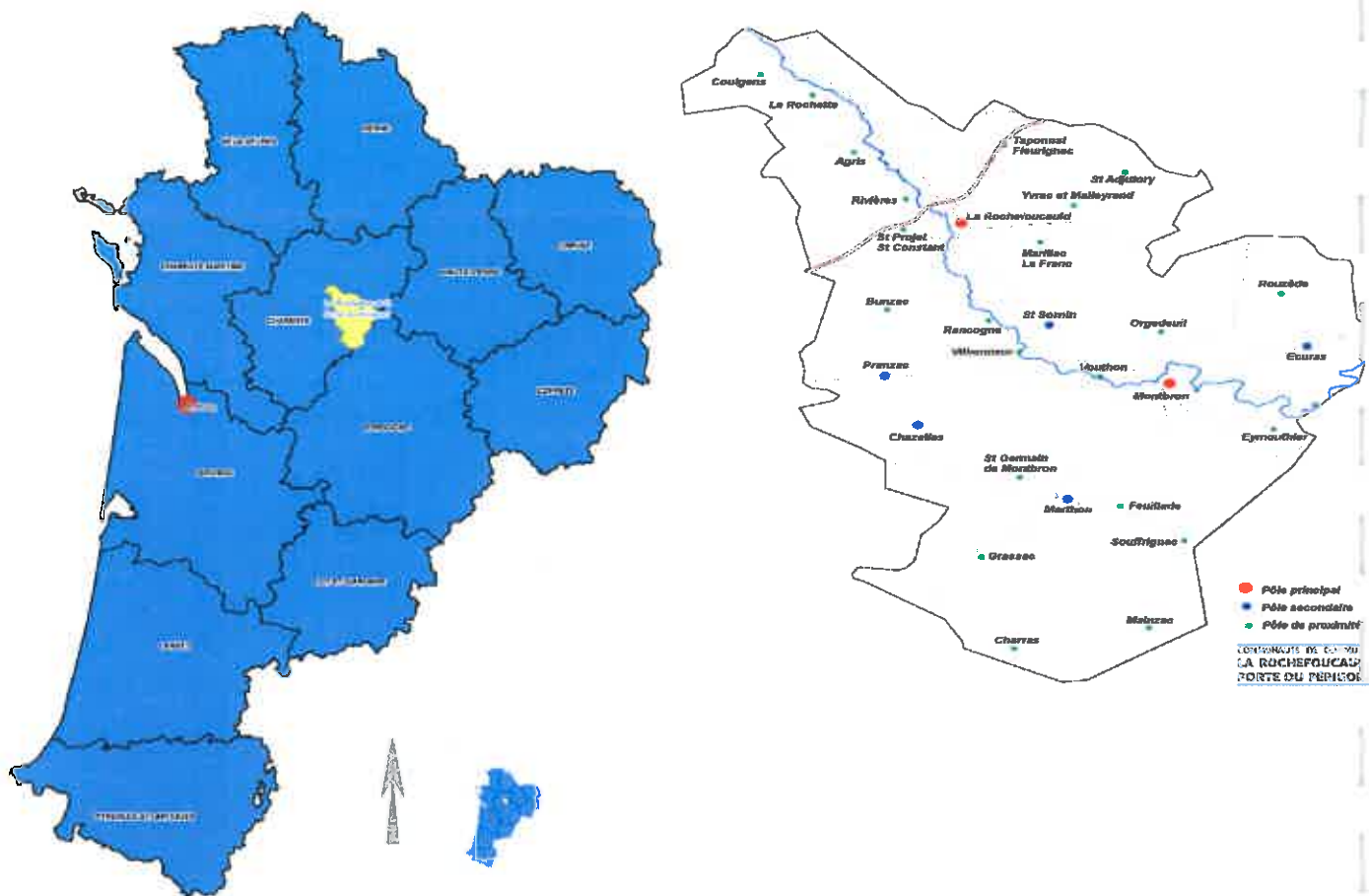
Il s'inscrit en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département de la Charente et de la région Nouvelle-Aquitaine.

L'adhésion de la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord au contrat de ruralité s'inscrit pour les élus dans la continuité d'une volonté de prendre en main l'avenir de leur territoire. En effet, les différents outils portés par le territoire CLS, CRDD, office de tourisme communautaire, sont tous développés dans ce même périmètre et mis en cohérence à partir d'une vision partagée des orientations à mettre en œuvre.

La vocation fédératrice et les moyens du contrat de ruralité proposé par l'Etat, que nous remercions de cette aide bienvenue, permettront, nous l'espérons, de mieux accompagner et soutenir les actions nécessaires à l'évolution du territoire. L'important travail d'élaboration du contrat a certainement été l'occasion pour la communauté de communes d'enrichir le diagnostic du territoire reproduit en *Annexe 1*, à partir des informations apportées par l'Etat, de revisiter et de croiser l'ensemble des connaissances, ce qui permettra de développer de nouvelles pistes d'actions. L'association au contrat de partenaires qui sont autant d'acteurs significatifs du territoire témoigne aussi de l'intérêt que rencontre cette démarche.

Enfin, il faut également noter l'excellente collaboration qui s'est établie entre les services de l'Etat et la communauté d'agglomération lors de la préparation et de la rédaction de ce contrat. Le fort investissement des équipes pour le mener à bonne fin doit être souligné et mérite de chaleureux remerciements.

Carte d'identité du territoire de La Rochefoucauld - Porte du Périgord



Population : 22.000 habitants

Nombre de communes : 29

2 communautés de communes en 2016

1 Communauté de communes en 2017

SOMMAIRE

<u>I - PRESENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DES ACTEURS</u>	p. 9
I.A. Le porteur et le partenaire du contrat de ruralité	p. 9
I.B. Le diagnostic du territoire	p. 17
I.C. Le projet de territoire de La Rochefoucauld - Porte du Périgord	p. 27
I.D. Etat des lieux des démarches en cours en matière de développement local, de cohésion sociale et d'attractivité :	p. 33
I. D.1. Bilan départemental des principales mesures des CIR	p. 34
I. D.2. Présentation de la stratégie de l'Etat	p. 37
I. D.3. Présentation de la stratégie du Département	p. 43
I. D.4. Présentation de la stratégie de la Région Nouvelle-Aquitaine	p. 47
I. D.5. Les autres dispositifs en cours sur le territoire	p. 48
I. D.6. Partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations	p. 49
<u>II - LE PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS</u>	p. 51
<u>III. LA CONVENTION ANNUELLE DE FINANCEMENT</u>	p. 55
<u>IV. MODALITÉS DE PILOTAGE ET D'INGÉNIERIE DU CONTRAT</u>	p. 59
IV.A. La gouvernance	p. 59
IV.B. L'ingénierie mobilisée	p. 60
IV.C. La participation des habitants	p. 60
<u>V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION</u>	p. 61
<u>VI. LA DURÉE DU CONTRAT</u>	p. 61
<u>VII. LA MODIFICATION DU CONTRAT</u>	p. 62
<u>VIII. LES SIGNATAIRES</u>	p. 63
<u>ANNEXES</u>	p. 67

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

A. LE PORTEUR ET LE PARTENAIRE DU CONTRAT DE RURALITÉ

➤ **La communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord -**

Créée le 01 Janvier 2017 par arrêté préfectoral en date du 22 Novembre 2016, la nouvelle Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord est issue de la fusion des Communauté de Communes Bandiat Tardoire et Seuil Charente Périgord.

Cette nouvelle Communauté de Communautés regroupe donc **29 communes** et comptabilisait en 2013 **21 914 habitants** (*CDC Bandiat-Tardoire : 14 656 habitants et CDC Seuil Charente Périgord : 7 369 habitants*).

Jusqu'au 31 Décembre 2016, ces deux communautés de communes faisaient partie du Pays Horte et Tardoire ainsi que les communautés de communes de la Vallée de l'Echelle et d'Horte et Lavalette.

Le Pays était un outil de coopération entre les quatre Communautés de Communes qui le composait facilitant le dialogue et la mise en commun des moyens et de stratégies de développement territoriales.

Le Pays Horte et Tardoire a été dissout, et la nouvelle Communauté de Communes a souhaité reprendre les compétences de cette entité.

La communauté de communes compte une soixantaine d'agents et exerce les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- collecte et traitement des déchets ménagers
- protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement non collectif
- Aménagement, entretien, gestion des piscines communautaires et d'autres équipements touristiques
- Communication électronique
- Maisons de santé pluridisciplinaires et multiservices communautaires
- Culture (relative au « Couvent des Carmes »)

- Equipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Activités périscolaires
- Transport scolaire

La communauté de communes est en cours de définition de son nouveau projet territoire.

- **Un territoire à caractère rural, sous influence d'Angoulême.**

Localisé à proximité immédiate d'Angoulême, au cœur d'un triangle dont les extrémités seraient constituées par les agglomérations de Poitiers (distante d'environ 110 km), Bordeaux (120 km) et Limoges (100 km), le territoire La Rochefoucauld Porte du Périgord occupe une position géographique régionale des plus favorables qui lui confère une certaine attractivité et doit constituer un véritable atout de développement local.

Facilement accessible, ce territoire est positionné au carrefour de deux axes de communication majeurs de dimension nationale voire internationale :

- un axe nord – sud reliant le sud-ouest de la France à l'Île de France (Bordeaux – Paris) et au-delà la péninsule ibérique à l'Europe du nord : Nationale 10 ; future Ligne à Grande Vitesse – LGV (Paris – Tours – Bordeaux),
- un axe reliant le littoral atlantique à l'est et au nord-est de la France (axe Rochefort – Cognac – Angoulême – Limoges – Montluçon) et au-delà le sud-ouest de l'Europe à l'Europe centrale et orientale : Nationale 141.

En 2013, la **densité moyenne** de population s'établissait à **46.80 h/km²**. Inférieure à la moyenne départementale (59.3 h/km²) cette faible densité vient souligner le caractère rural de l'espace considéré pris dans sa globalité en dépit de sa polarisation par l'agglomération angoumoisine.

En outre, **l'intégralité du territoire est classée comme Zone de Revitalisation Rurale** (Arrêté du 16 Mars 2017).

Une des caractéristiques essentielle du territoire, au-delà de ce trait rural, réside en effet dans son **appartenance, quasi intégralement, à l'aire urbaine d'Angoulême** au sens INSEE¹.

Cette appartenance qui souligne l'influence de l'agglomération en termes notamment d'emplois et de services, induit d'importants flux entre le territoire et l'agglomération.

De plus, la communauté de communes est structurée autour de **deux bassins de vie**, pôle de services ruraux soit: La Rochefoucauld-St Projet-Rivières-Taponnat et Montbron.

¹ Définition d'une aire urbaine au sens INSEE : un ensemble continu et sans enclave formé par un pôle urbain (unité urbaine offrant plus de 10 000 emplois) et par sa couronne périurbaine (communes dont 40% de la population active résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain).

La commune de La Rochefoucauld concentre quant à elle 13% de la population du territoire et 29% de son emploi. Celle de Montbron concentre 9.8% de la population et 20% de son emploi. Et ces deux communes possèdent de nombreux services de base.

Les pôles secondaires concentrant la présence d'emplois, de services de base et d'écoles, sont Chazelles, Saint-Sornin, Pranzac, Ecuras, Marthon.

- **Un territoire de transition entre Bassin Aquitain et Massif Central d'une grande richesse environnementale.**

Situé en lisière de ces deux grands ensembles géomorphologiques que sont le Bassin Aquitain et le Massif Central, le territoire a pour particularité d'associer, à des terrains sédimentaires (calcaires, sables, argiles...), des terrains granitiques et relativement vallonnés au niveau de la zone de contact avec le Massif Central (extrémité nord-est du territoire). Ces caractéristiques géologiques déterminent des potentialités agricoles différenciées.

Les conditions physiques et géologiques ainsi que le climat se combinent pour offrir au territoire un patrimoine environnemental d'une grande richesse, laquelle tient notamment dans :

- ✓ la diversité de paysages mêlant des zones bâties, des vallées servant d'appui aux principaux axes de communication, des terres boisées, des paysages ouverts propices aux grandes cultures et des bocages.
- ✓ L'importance et la diversité du boisement
- ✓ La présence de sites naturels originaux (formations karstiques dans le secteur de La Rochefoucauld : « Fosse Mobile », grotte du Quéroy...).
- ✓ L'abondance des ressources en eau

- **Un territoire marqué par l'histoire au riche patrimoine.**

Moins renommés que leurs voisins du Périgord, le Département de la Charente et le territoire La Rochefoucauld Porte du Périgord peuvent néanmoins s'enorgueillir d'une histoire particulièrement riche et ancienne.

Une histoire ancienne qui remonte à plus de 100 000 ans et se met en scène à travers une **profusion de sites, d'œuvres, de monuments et de vestiges humains remarquables.**

- **Pour la Préhistoire, citons :**

- la grotte de la Chaise (Vouthon),
- la grotte du Placard (Vilhonneur),
- la grotte de Montgaudier (Montbron)...

- **Pour la Période des âges des métaux :**

- le casque d'Agris : œuvre unique au monde, ce casque celtique du IV^{ème} siècle avant notre ère, est constitué d'une coque de bronze décorée de feuilles d'or et d'appliques de corail.

- **Le Moyen Age et l'époque moderne :**

Le territoire compte de nombreux édifices religieux datant de cette époque :

- les églises romanes de Coulgens, Charras, La Rochette, Montbron, Pranzac, Yvrac-et-Malleyrand (une ancienne commanderie),
- l'abbaye de Charras,
- le Couvent des Carmes à La Rochefoucauld,

A cette époque, le pouvoir civil manifeste sa richesse et sa puissance par la construction de logis et châteaux seigneuriaux. Citons pour exemples :

- le château de Montbron,
- les châteaux de Marthon, La Rochefoucauld

- **La Révolution Industrielle :**

Notre territoire a joué un rôle déterminant dans le développement de l'industrie en Charente au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. A cela, deux raisons majeures :

- la présence sur le territoire et la proximité (Périgord) d'importantes forêts fournissant du combustible sous la forme de charbon de bois,
- la force motrice assurée par de nombreux cours d'eau.

- Les instances de la communauté de communes

- Le conseil communautaire composé de 47 membres titulaires.
- Le bureau composé des 29 communes
- les commissions thématiques au nombre de 12, composées de délégués communautaires, de conseillers municipaux et d'autres organismes du territoire : finances, développement économique, urbanisme/aménagement du territoire/ Très haut débit, scolaire, ressources humaines, environnement/développement durable, enfance/jeunesse, cohésion sociale/âges de la vie, travaux, culture/patrimoine, tourisme/vie associative/événementiel, communication.

➤ Présentation du territoire (*Annexe 1*)

Créée le 01 Janvier 2017 par arrêté préfectoral en date du 22 Novembre 2016, la nouvelle Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord est issue de la fusion des Communauté de Communes Bandiat Tardoire et Seuil Charente Périgord.

Cette nouvelle Communauté de Communautés regroupe donc 29 communes et comptabilisait en 2013 21 914 habitants (*CDC Bandiat-Tardoire : 14 656 habitants et CDC Seuil Charente Périgord : 7 369 habitants*).



Jusqu'au 31 Décembre 2016, ces deux communautés de communes faisaient partie du Pays Horte et Tardoire ainsi que les communautés de communes de la Vallée de l'Echelle et d'Horte et Lavalette.

Le Pays était un outil de coopération entre les quatre Communautés de Communes qui le composait facilitant le dialogue et la mise en commun des moyens et de stratégies de développement territoriales.

Le Pays Horte et Tardoire a été dissout, et la nouvelle Communauté de Communes a souhaité reprendre les compétences de cette entité.

Un territoire à caractère rural, sous influence d'Angoulême.

En 2013, la densité moyenne de population s'établissait à 46.80 h/km². Inférieure à la moyenne départementale (59.3 h/km²). Cette faible densité vient souligner le caractère rural de l'espace considéré pris dans sa globalité en dépit de sa polarisation par l'agglomération angoumoisine. En outre, l'intégralité du territoire est classée comme Zone de Revitalisation Rurale (Arrêté du 16 Mars 2017).

Une des caractéristiques essentielle du territoire, au-delà de ce trait rural, réside en effet dans son appartenance, quasi intégralement, à l'aire urbaine d'Angoulême au sens INSEE² (Cf. Carte).

Cette appartenance qui souligne l'influence de l'agglomération en termes notamment d'emplois et de services, induit d'importants flux entre le territoire et l'agglomération.

La communauté de communes est structurée autour de deux bassins de vie, pôle de services ruraux : La Rochefoucauld-St Projet-Rivières-Taponnat et Montbron.

La ville de La Rochefoucauld concentre 13% de la population du territoire et 29% de son emploi. Celle de Montbron concentre 9.8% de la population et 20% de son emploi.

Les deux villes possèdent de nombreux services de base.

Les pôles secondaires concentrant la présence d'emplois, de services de base, d'école, sont Chazelles, Saint-Sornin, Pranzac, Ecuras, Marthon.



2

Définition d'une aire urbaine au sens INSEE : un ensemble continu et sans enclave formé par un pôle urbain (unité urbaine offrant plus de 10 000 emplois) et par sa couronne périurbaine (communes dont 40% de la population active résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain).

➤ **Présentation du partenaire : la Caisse des Dépôts et Consignation (Annexe 3)**

La **Caisse des Dépôts** et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique de France. Le groupe Caisse des Dépôts a réaffirmé sa mobilisation financière au service de la relance de l'investissement public et sa volonté d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités locales et tous les acteurs économiques dans les profondes mutations que connaît le pays.

Le Groupe souhaite désormais renforcer ses interventions dans quatre domaines prioritaires :

- la transition territoriale, pour les projets de développement notamment pour le financement des entreprises et immobilier tertiaire, la production de logements, les infrastructures et la mobilité, le tourisme et les loisirs ;
- la transition écologique et énergétique, pour les projets d'efficacité énergétique des bâtiments et des entreprises, la production d'énergie et réseaux de distribution, la valorisation du patrimoine naturel ;
- la transition numérique, en soutien au développement de l'économie numérique dans toutes ses composantes ;
- la transition démographique, pour accompagner et protéger les personnes tout au long de la vie et contribuer au développement de la silver économie.

La Caisse des dépôts peut intervenir selon différentes modalités :

- prêts long terme sur Fonds d'épargne, pour favoriser la réalisation de projets de territoire, en particulier la rénovation thermique des bâtiments publics ;
- consignations de fonds sur décision administrative, judiciaire ou environnementale.
- mobilisation des ressources internes du groupe Caisse des Dépôts et cofinancement d'ingénierie pour établir des stratégies territoriales et/ou analyser la faisabilité amont des projets ;
- investissement en fonds propres dans les outils d'aménagement, dans les sociétés d'économie mixte, et dans les sociétés de projet structurant pour la collectivité, aux côtés d'investisseurs privés et suivant un modèle économique dont la viabilité est assurée par l'activité réalisée par le locataire.

Elle assure notamment pour le compte de l'Etat :

- l'animation nationale du réseau des Maisons de services au public
- la gestion du financement des dispositifs Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- la gestion financière et opérationnelle ainsi que le cofinancement du fonds dédié aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

B. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le diagnostic du territoire présentant le contexte socio-économique global, les principaux atouts, contraintes et handicaps du territoire figure dans l'annexe 1 du présent contrat.

Ce document fait la synthèse des atouts et faiblesses de la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord pour chacune des six thématiques prioritaires composant le contrat :

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins ;
- La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes/bourgs ;
- L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme, patrimoine naturel, etc...) ;
- Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire ;
- La transition écologique et énergétique ;
- La cohésion sociale.

En résumé, et selon les six thématiques concernées par le contrat de ruralité, le diagnostic du territoire présenté en *annexe 1* retient les tableaux AFOM suivants :

A. Synthèse AFOM "Mobilité" et "Accès aux services et aux soins" -

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIÉS
Mobilité et Accès aux services	<p>Un territoire organisé autour de 2 pôles principaux et pôles de proximité (commerces et services).</p> <p>Un territoire facilement accessible car bénéficiant d'une bonne desserte routière et à proximité de grands axes de communication.</p> <p>Une offre variée pour l'accueil des 0-3 ans, et des actions autour de la parentalité sur une partie du territoire.</p> <p>-Présence d'une Maison Familiale et Rurale.</p>	<p>Territoire inégalement accessible (géographiquement et physiquement) en termes de services publics.</p> <p>Pas d'antenne ou de permanence de Pôle Emploi sur le territoire</p> <p>Une association, le CIDIL en grande difficulté financière.</p> <p>Des difficultés d'accès aux équipements et services particulièrement sensibles dans les secteurs les plus ruraux en raison de leur éloignement.</p> <p>-Problématique d'isolement.</p> <p>-Aucun lycée sur le territoire.</p> <p>Une offre variée en termes de services enfance/jeunesse mais non harmonisée à l'échelle de la CDC.</p>	<p>Un territoire positionné au cœur de la nouvelle région issue de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : un argument supplémentaire à valoriser pour accueillir des populations et activités nouvelles.</p> <p>Développer les technologies de l'information et de la communication pour un meilleur accès aux services.</p>	<p>Disparition de services de proximité dans les pôles principaux obligeant la population à se déplacer à Angoulême.</p> <p>Risque de disparition de l'association CIDIL portant un chantier d'insertion et l'espace emploi du territoire.</p> <p>Risque d'isolement des personnes en situation précaire.</p> <p>Baisse de l'attractivité du territoire</p>	<p>Conforter les pôles principaux et secondaires du territoire et renforcer / développer l'offre de services et les équipements accessibles.</p> <p>Articuler les pôles par la proposition d'offres de services complémentaires.</p> <p>Rompre l'isolement des habitants les plus éloignés des services.</p> <p>Miser sur la complémentarité du territoire avec l'agglomération d'Angoulême, la Charente Limousine et la Dordogne.</p> <p>Développer l'offre de services aux familles et proposer une offre équilibrée sur l'intégralité du territoire.</p> <p>Promouvoir des actions en lien avec la parentalité et la famille.</p>
Accès aux soins.	<p>-Une dynamique de pôle de santé en action depuis 2014, en lien avec le centre hospitalier de La Rochefoucauld.</p> <p>-Présence d'un Centre Hospitalier.</p>	<p>- Une sous dotation médicale et paramédicale du territoire.</p> <p>Peu de structure de prise en charge du handicap.</p> <p>-Peu d'action de prévention et promotion de la santé.</p>	<p>- Poursuivre le maillage du territoire par l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires et conforter la dynamique de pôle de santé, en lien avec le CH de La Rochefoucauld.</p>	<p>Risque de désertification médicale du territoire.</p>	<p>Mailler le territoire de maisons de services aux publics.</p>

B. Synthèse AFOM "Revitalisation des bourgs-centres" -

	ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
Habitat Logement	<p>Un prix du foncier qui demeure abordable.</p> <p>Des outils de planification en cours de définition sur le territoire (PLUi).</p>	<p>Une augmentation de la vacance des logements (principaux et secondaires), notamment sur la frange est du territoire.</p> <p>Un parc de logements en centres bourgs vieillissant, énergivore.</p>			<p>Elaborer une politique structurée et cohérente autour du logement social.</p> <p>Mettre en place les outils de planification sur la totalité du territoire.</p>
Activités économiques de proximité	<p>La richesse et variété du tissu artisanal.</p> <p>Des dispositifs financiers d'aide aux entreprises commerciales et artisanales qui ont contribué au maintien et au développement du tissu économique.</p> <p>Des partenariats forts avec les Chambres Consulaires.</p> <p>Une opération FISAC en cours.</p>	<p>Des artisans ayant d'importants besoins en matière d'investissements.</p> <p>Des activités artisanales/commerciales en manque de repreneurs.</p> <p>Des difficultés pour trouver de la main d'œuvre qualifiée.</p> <p>Une offre commerciale périphérique diversifiée et croissante.</p>	<p>Former et informer les artisans sur les aspects techniques et financiers (dispositifs en vigueur : PIG...) de la lutte contre la précarité énergétique.</p>	<p>Un risque de désertification des commerces de proximité dans les zones rurales.</p> <p>La fermeture de nombreuses entreprises artisanales faute de repreneur.</p> <p>La fermeture des commerces de proximité.</p>	<p>Favoriser le maintien et le développement des entreprises artisanales et commerciales notamment en mettant en place un système d'aides financières cohérent et efficace et en menant des actions favorisant la reprise des entreprises.</p> <p>Limiter l'évasion commerciale par la diversification et l'amélioration de l'offre.</p> <p>Travailler sur les problématiques de reprises d'entreprises.</p>

C. Synthèse AFOM "Attractivité du territoire" -

	ATOUPS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
Economie	<p>Un positionnement géographique favorable susceptible de générer du développement.</p> <p>Un territoire riche de sa diversité.</p> <p>Une grande qualité de vie.</p> <p>Quelques filières économiques à potentiel : agriculture/circuits courts/bois/cuir/Tourisme.</p> <p>Un tissu artisanal varié.</p> <p>Un taux de pérennité des entreprises artisanales à 3 ans de 84%.</p> <p>Un important projet de reconversion de friches industrielles.</p>	<p>Un nombre insuffisant d'emplois locaux pour satisfaire aux besoins de la population.</p> <p>Un réseau routier en étoile facilitant les flux vers l'agglomération d'Angoulême au détriment des relations transversales.</p> <p>Un manque d'animation territoriale du tissu économique.</p> <p>Difficulté à trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les entreprises artisanales qui souhaitent se développer.</p> <p>La difficulté de mener à terme le projet de la ZAC.</p> <p>Pas de tiers lieux aménagés, et peu de salles équipées.</p>	<p>Un important projet de reconversion de friches industrielles.</p> <p>Un territoire positionné au cœur de la nouvelle région.</p>		<p>Soutenir les stratégies économiques territoriales.</p> <p>Mettre en œuvre projet de reconversion des friches industrielle de la ZAC Terrasses de Tardoire.</p> <p>Soutenir les entreprises dans le cadre des projets de création, développement, reprise d'entreprises et favoriser leur mise en réseau.</p> <p>Favoriser la création et le maintien d'emplois.</p> <p>Développement et diversification du tissu économique.</p> <p>Développement des projets de création ou aménagement de tiers lieux ou espace de coworking.</p> <p>La création, l'aménagement, la modernisation des halles et marchés couverts.</p>

<p>Agriculture/ Forêt/Envir onnement</p>	<p>Une agriculture diversifiée et des potentialités agricoles.</p> <p>Présence d'un vignoble de qualité.</p> <p>Une couverture forestière dense qui constitue une importante ressource économique.</p> <p>Des sites naturels originaux.</p> <p>Une grande richesse faunistique et floristique.</p> <p>L'abondance des ressources en eau.</p> <p>Des sites naturels préservés, protégés.</p>	<p>Des activités d'élevage en recul, un développement du territoire consommateur de terres agricoles.</p> <p>Une forêt privée sous exploitée, très morcelée, et souvent peu ou mal gérée. Des inquiétudes quant à l'état sanitaire des châtaigniers.</p> <p>Des espaces naturels parfois menacés et insuffisamment mis en valeur.</p> <p>Des atteintes aux paysages et aux trames vertes et bleues.</p> <p>Des atteintes aux paysages.</p>	<p>Développer les circuits courts ainsi que l'agriculture raisonnée.</p> <p>Un patrimoine environnemental varié à valoriser.</p> <p>Protéger et Restaurer les milieux aquatiques.</p>	<p>Un développement global du territoire consommateur de terres agricoles</p> <p>Un environnement riche exposé aux risques de pollution et au changement climatique.</p> <p>Des inquiétudes quant à l'état sanitaire des châtaigniers.</p> <p>Des exploitations agricoles à l'avenir incertain en raison notamment d'une moyenne d'âge élevée et des difficultés d'installation pour les jeunes agriculteurs.</p> <p>Pertes de terres agricoles.</p>	<p>Conforter et développer des filières économiques locales, notamment les circuits courts agricoles.</p> <p>Conforter et développer le vignoble de Saint Sornin.</p> <p>Développer la filière bois sur le territoire en promouvant des modes de gestion durable de la forêt.</p> <p>Protéger et restaurer les milieux naturels notamment les milieux aquatiques.</p>
	<p>Un potentiel de développement touristique.</p> <p>Des richesses patrimoniales, préhistoriques, naturels.</p>	<p>Peu d'hébergements collectifs touristiques.</p> <p>Manque de salle de réunion / séminaire équipée pour accueillir un grand nombre de</p>	<p>Développer les trames vertes et bleues, notamment dans le cadre des PLUi.</p> <p>Une grande richesse du patrimoine architectural : églises romanes, châteaux, moulins...</p>	<p>La baisse des financements culturels.</p> <p>Des infrastructures vieillissantes</p>	<p>Définir et mettre en œuvre un projet de développement touristique du territoire en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et environnementales du territoire.</p>

<p>Tourisme/Culture/Sport</p>	<p>Richesse de la vie sociale et associative.</p> <p>Des lieux de diffusion culturelle attractifs et de qualité.</p>	<p>participants.</p> <p>Des sites préhistoriques insuffisamment valorisés.</p> <p>Manque de fédération de la vie associative. Et une baisse des aides aux associations.</p> <p>Des équipements vieillissants (salles des fêtes, gymnases...)</p>	<p>Un projet de valorisation des sites préhistoriques en réflexion depuis 2014, prêt à être mis en œuvre.</p> <p>Le château de La Rochefoucauld : l'un des sites touristiques de Charente les plus visités</p> <p>Développer des activités de pleine nature et de mise en valeur du patrimoine.</p> <p>Elaborer des produits touristiques en lien avec ce patrimoine préhistorique</p> <p>Développer, conforter et moderniser les circuits de randonnée.</p> <p>Développer l'offre d'hébergements touristiques collectifs afin d'attirer les groupes.</p> <p>S'appuyer sur la richesse du tissu associatif afin de contrecarrer le manque de centres sociaux.</p> <p>Développer les échanges de pratiques et expériences entre associations du territoire.</p> <p>Exploiter le maillage des lieux culturels.</p> <p>Développer des circuits courts culturels.</p>		<p>Miser sur la complémentarité entre le territoire communautaire et les territoires voisins.</p> <p>Conforter et développer l'offre d'hébergements touristiques notamment pour l'accueil de groupes (Séminaires/Séjours touristiques...).</p> <p>Définir et mettre en œuvre un projet culturel communautaire, en s'appuyant sur les ressources locales.</p> <p>Améliorer et développer le niveau d'équipements touristiques/culturels/sportifs et de loisirs du territoire</p>
--------------------------------------	--	--	---	--	---

<p>Communication/Numérique</p>	<p>Un projet de fibrage intégral du territoire.</p> <p>Une expérimentation d'ateliers numériques concluante.</p>	<p>Réseau téléphonique mobile inégal</p> <p>Peu d'Enr en autonomie (consommation sur place), ni individuel ni en collectif, et manque de clarté dans l'offre.</p>	<p>Un projet de fibrage de tout le territoire qui renforcera l'attractivité du territoire</p> <p>Projet de fibrage intégral du territoire : opportunité pour le développement de l'usage du numérique (visio conférence, coworking, usage du numérique dans les foyers ...).</p> <p>Une expérience d'ateliers sur l'usage du numérique à conforter/développer.</p>		<p>Mettre en œuvre un projet ambitieux d'accès au numérique pour l'intégralité du territoire.</p> <p>Promouvoir l'usage du numérique en développant des équipements adaptés, et en proposant des projets de sensibilisation/formation des publics.</p>
---------------------------------------	--	---	--	--	--

D. Synthèse AFOM "Transition écologique et énergétique" -

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
<p>Un territoire avec des potentiels importants de production d'EnR.</p> <p>Un important travail réalisé sur la filière bois dans le cadre de la charte forestière du Pays Horte et Tardoire, notamment un schéma de mobilisation de la ressource</p> <p>Un territoire engagé dans une démarche TEPOS avec le Grand Angoulême autour de 2 axes : la production d'Enr et la baisse des consommations énergétiques.</p>	<p>Peu de production d'EnR actuellement en dehors de l'usage du bois énergie.</p> <p>Le manque de moyens pour poursuivre le travail initié.</p> <p>un parc de bâtiments publics mal isolés, vieillissants et énergivores, tout comme une partie du parc de logements.</p> <p>Absence d'outil de planification intégrant les potentiels de production d'EnR en dehors du schéma de mobilisation de la ressource. Des projets anarchiques sans réflexion préalable à l'échelle communautaire.</p> <p>Développement de la précarité énergétique.</p>	<p>Un territoire engagé depuis 2015 dans une démarche TEPOS en partenariat avec l'agglomération d'Angoulême.</p> <p>Plusieurs projets en cours sur l'éolien et le photovoltaïque.</p>	<p>Le manque de moyen pour poursuivre le travail sur la filière bois</p> <p>Des projets d'EnR anarchiques, sans réflexion préalable à l'échelle communautaire.</p> <p>Développement de la précarité énergétique.</p>	<p>Miser sur la complémentarité urbain / rural pour développer la production d'EnR en activant les différentes filières possibles.</p> <p>Réduire la consommation énergétique du territoire.</p> <p>Se doter d'outils de planification permettant au territoire d'être proactif et de définir les bonnes conditions de développement des EnR.</p>

E. Synthèse AFOM "Cohésion sociale" -

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
<p>Une démographie relativement dynamique.</p> <p>Une population au niveau moyen de formation en progression.</p> <p>Un partenariat fort avec la Maison Départementale des Solidarités et le CIDIL.</p> <p>Une étude réalisée sur l'aide alimentaire.</p>	<p>Une répartition inégale de la population : de manière générale, une opposition schématique entre le territoire le plus proche de l'agglomération angeoumoisine relativement peuplée en pleine croissance démographique et des secteurs plus ruraux en légère augmentation ou stables.</p> <p>Une population globalement vieillissante (un phénomène accentué dans les secteurs les plus ruraux du territoire).</p> <p>Absence de centre socioculturel sur le territoire.</p> <p>Pas de visibilité quant aux politiques sociales menées sur le territoire.</p>	<p>Favoriser le maintien des personnes à domicile.</p> <p>Un vieillissement de la population susceptible de constituer une opportunité économique avec le développement de la « silver économie » (activités de loisirs, culture, développement des services à la personne, développement de la domotique...).</p>	<p>Une tendance à l'accroissement des déséquilibres démographiques et socioéconomiques entre le territoire le plus proche de l'agglomération angeoumoisine et les secteurs les plus ruraux du territoire.</p> <p>Exode des jeunes vers les grandes agglomérations.</p>	<p>Définir et mettre en œuvre une politique d'action sociale sur le territoire en misant sur la complémentarité entre communes, communauté de communes, et les autres acteurs institutionnels et associatifs du territoire.</p>

C. LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA ROCHEFOUCAULD - PORTE DU PÉRIGORD -

Thématique : ACCES AUX SOINS ET AUX SERVICES.

La communauté de communes est consciente de son **positionnement géographique favorable au cœur de la nouvelle région**. Territoire à la fois rural, et périurbain, la communauté de communes souhaite organiser son territoire autour de ses 2 pôles principaux, aux atouts complémentaire.

Ainsi, elle souhaite :

- conforter les pôles principaux et secondaires du territoire et renforcer / développer l'offre de services et les équipements accessibles.
- Articuler les pôles par la proposition d'offres de services complémentaires.
- Mailler le territoire de maisons de services aux publics.
- Développer les technologies de l'information et de la communication pour un meilleur accès aux services.
- Rompre l'isolement des habitants les plus éloignés des services.
- Miser sur la complémentarité du territoire avec l'agglomération d'Angoulême, la Charente Limousine et la Dordogne.
- Développer l'offre de services aux familles et proposer une offre équilibrée sur l'intégralité du territoire.
- Promouvoir des actions en lien avec la parentalité et la famille.

En termes d'accès aux soins, afin de pallier au risque de désertification, le territoire souhaite poursuivre le maillage du territoire par l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires et conforter la dynamique de pôle de santé, en lien avec le CH de La Rochefoucauld.

Thématique : REVITALISATION DES BOURGS CENTRES.

Afin de redynamiser les bourgs, les rendre attractifs, il est nécessaire d'être proactif, de développer la mixité des usages, les activités commerciales, renforcer la présence des services de proximité, favoriser l'accès au logement. Pour cela, le territoire va devoir :

- Elaborer une politique structurée et cohérente autour du logement social.
- Mettre en place les outils de planification sur la totalité du territoire.
- Favoriser le maintien et le développement des entreprises artisanales et commerciales notamment en mettant en place un système d'aides financières cohérent et efficace et en menant des actions favorisant la reprise des entreprises.
- Limiter l'évasion commerciale par la diversification et l'amélioration de l'offre.
- Et travailler sur les problématiques de reprises d'entreprises.

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE.

Le territoire présente un important **potentiel de développement économique, agricole et touristique.**

En outre, la communauté de communes a initié un important **projet de reconversion de friches industrielles, véritable projet structurant** pour le territoire communautaire, **source d'attractivité et de développement** pour l'avenir.

De plus, le positionnement favorable du territoire, entre Angoumois, Limousin et Dordogne, le rend particulièrement attractif pour l'accueil d'activités économiques et touristiques.

Le territoire s'est donc fixé comme **objectifs prioritaires** de :

- Poursuivre la reconversion des friches industrielles par la mise en œuvre du projet ZAC Terrasses de Tardoire.
- Aménager et sécuriser les zones d'activités et commerciales.
- Soutenir les entreprises dans le cadre des projets de création, développement, reprise d'entreprises et favoriser leur mise en réseau, pour développer et diversifier le tissu économique.
- Favoriser la création et le maintien d'emplois.
- Développer des projets de création ou aménagement de tiers lieux ou espace de coworking.
- Conforter et développer des filières économiques locales, notamment les circuits courts agricoles.
- Créer, aménager, moderniser des halles et marchés couverts pour valoriser les produits locaux.
- Développer les initiatives et les projets visant à promouvoir les produits locaux en circuits courts ainsi que l'agriculture raisonnée.
- Conforter et développer le vignoble de Saint Sornin.
- Développer la filière bois sur le territoire en promouvant des modes de gestion durable de la forêt.
- Protéger et restaurer les milieux naturels notamment les milieux aquatiques.
- Valoriser le patrimoine environnemental du territoire
- Développer les trames vertes et bleues, notamment dans le cadre des PLUi.

De plus, le territoire présente une **grande richesse du patrimoine architectural** : églises romanes, châteaux (dont le château de La Rochefoucauld, un des sites de Charente les plus visités), moulins...

Un **projet de valorisation des sites préhistoriques** est également en réflexion depuis 2014, prêt à être mis en œuvre.

Ainsi le territoire souhaite :

- Développer des activités de pleine nature et de mise en valeur du patrimoine.
- Elaborer des produits touristiques en lien avec ce patrimoine préhistorique
- Développer, conforter et moderniser les circuits de randonnée.
- Conforter et développer l'offre d'hébergements touristiques notamment pour l'accueil de groupes (Séminaires/Séjours touristiques...).

Plus globalement, la communauté de communes souhaite définir et mettre en œuvre un **projet de développement touristique** du territoire en s'appuyant sur les **richesses patrimoniales et environnementales du territoire**, et miser sur la **complémentarité entre le territoire communautaire et les territoires voisins**.

Le territoire possède également **une riche vie associative locale**, avec la présence de plusieurs associations rayonnant sur la totalité du territoire communautaire voire au-delà, des lieux de diffusion culturelle, des salles polyvalentes, deux cinémas ...

Ainsi, le territoire entend :

- S'appuyer sur la richesse du tissu associatif afin de contrecarrer le manque de centres sociaux.
- Développer les échanges de pratiques et expériences entre associations du territoire.
- Exploiter le maillage des lieux culturels.
- Développer des circuits courts culturels.

Plus globalement, la communauté de communes va devoir :

- définir et mettre en œuvre un **projet culturel communautaire**, en s'appuyant sur les ressources locales.
- Améliorer et développer le niveau d'équipements touristiques/culturels/sportifs et de loisirs du territoire.

De plus, la communauté de communes va mettre en œuvre un **projet de fibrage intégral du territoire**. Ce projet représente une **opportunité pour le développement de l'usage du numérique** (visio conférence, coworking, usage du numérique dans les foyers ...).

Une expérience menée en 2016, par le biais d'une association locale de **sensibilisation du public sénior sur l'usage du numérique**, a donné des résultats probants.

Ce type d'actions est à conforter et développer. Ainsi, le territoire souhaite promouvoir l'usage du numérique en développant des équipements adaptés, et en proposant des projets de sensibilisation/formation des publics.

Thématique : MOBILITES.

En termes de développement des mobilités, le territoire se donne comme objectif de développer une offre variée, les mobilités durables, prenant en compte les besoins et les difficultés des publics précaires, notamment en :

- Développant le covoiturage.
- Développant les cheminements doux.
- Développant le transport à la demande.
- Développant la mobilité électrique.
- Développant l'usage du Gaz Naturel pour Véhicules.

Thématique : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENEGETIQUE.

Le territoire est engagé depuis 2015 dans une démarche TEPOS en partenariat avec l'agglomération d'Angoulême. Plusieurs projets sont en cours sur l'éolien et le photovoltaïque

Le territoire souhaite miser sur la complémentarité urbain / rural pour développer la production d'EnR en activant les différentes filières possibles.

Il se donne également comme objectif de réduire la consommation énergétique du territoire et de se doter d'outils de planification lui permettant d'être proactif et de définir les bonnes conditions de développement des EnR.

Thématique : COHESION SOCIALE.

Le territoire souhaite favoriser le maintien des personnes à domicile.

Plus globalement, le territoire va devoir définir et mettre en œuvre une politique d'action sociale sur le territoire en misant sur la complémentarité entre communes, communauté de communes, et les autres acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

D. ETAT DES LIEUX DES DEMARCHES EN COURS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT LOCAL, DE COHESION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITE

D.1 Le bilan départemental des principales mesures des CIR :

Le tableau de bilan des principales mesures des comités interministériels aux ruralités (CIR) est présenté dans la déclinaison locale du tableau de bord de suivi départemental :

VOIR DOCUMENTS A3 CI-APRES

D.2. Présentation de la stratégie de l'État sur le territoire de la Communauté de Commune de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, illustrée par des actions portées par les services en matière de développement local, de cohésion sociale et d'attractivité :

a. L'État agit pour le développement du territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord

De manière transversale, l'État est le garant de l'équilibre et de l'aménagement durable des territoires. À ce titre, il participe au développement local du territoire en accompagnant financièrement les projets portés par les élus locaux. Les 6 thématiques du contrat de ruralité : la cohésion sociale, l'accès aux services publics et marchands et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité du territoire, les mobilités locales et l'accessibilité au territoire et la transition écologique et énergétique, sont concernées par ces aides financières.

Pour illustrer cela, **durant l'année 2016, plus de 400 000 euros ont été attribués aux collectivités territoriales de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord** au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Accompagner le développement local, c'est également faire le lien avec d'autres sources de financement. Ainsi, la direction départementale des territoires (DDT) a instruit les projets pour le programme européen LEADER : 1.237.882 € sur le programme 2007-2013 ont permis la réalisation de plus de 100 projets sur le territoire de la communauté de communes. Pour la période 2014-2020, 1.688.762 € ont été attribués à un territoire regroupant la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême.

En termes d'aménagement du territoire et dans le cadre d'un projet qui fédère l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, la préfecture avec l'aide des services de l'État, accompagne les collectivités de la Communauté de Communes dans l'élaboration d'un contrat de ruralité. Ce nouveau dispositif contractuel est placé sous la direction du Secrétaire général de la Préfecture, sous-préfet d'Angoulême, en lien avec M. le sous-préfet de Confolens, référent ruralité. La DDT de la Charente apporte une aide technique (outils diagnostics, profil environnemental et cartographie) et administrative (information des élus, réponse aux questions d'organisation, suivi de l'élaboration du contrat), à la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord.

L'État accompagne la transition écologique en instruisant les dossiers de 4 installations photovoltaïques sur bâtiments et deux projets éoliens à Feuillade/Souffrignac et d'une centrale hydro-électrique sur la commune de Vouthon. La DDT est aussi aux côtés des élus depuis 2015 pour l'élaboration des PLUi Bandiat-Tardoire et Seuil Charente-Périgord dont certains enjeux concourent à la protection de la biodiversité, notamment à travers la réduction des pollutions par les nitrates et produits phytosanitaires, la gestion patrimoniale de l'eau souterraine et superficielle (quantitative en période d'étiage), la préservation des ressources en eau potable, la reconquête de la fonctionnalité des cours d'eau et la valorisation des zones humides.

L'État accompagne la compétitivité et la création des emplois de demain en soutenant les filières économiques emblématiques de la région.

La DDT de la Charente soutient et accompagne le secteur agricole : en 2015, le service de l'économie agricole et rurale de la DDT a aidé 283 exploitants à réaliser leur déclaration dans le cadre des aides accordées par la Politique Agricole Commune (PAC). Ces exploitations représentent une surface totale de plus de 22.000 hectares et le montant des aides découplées perçues par les agriculteurs dépassent les 5.2 millions d'euros.

Dans le secteur de l'insertion des personnes en difficulté, l'unité départementale de la Direction régionale de l'entreprise, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) s'est fixé pour mission de permettre l'acquisition d'une compétence valorisable sur le marché de l'emploi, en apportant une aide financière aux entreprises et au monde associatif au travers par exemple de l'atelier d'insertion "Réagir ensemble" : 24 personnes ont bénéficié de cette aide en 2016. Elle participe également au soutien de chantiers d'insertion afin de permettre aux participants de progresser professionnellement et d'accéder au marché de l'emploi. Ainsi l'aide apportée à l'association Carrefour Insertion Développement Initiatives Locales (C.I.D.I.L) est en 2016 de plus de 310.000 €, facilitant l'emploi de 15 personnes dans cette structure. L'aide financière totale apportée à ce secteur de l'insertion a représenté, pour le territoire de la communauté de communes de la Rochefoucauld – Porte du Périgord, plus de 420.000 € en 2016.

b. L'État est le garant de la cohésion sociale donnant les mêmes chances à tous.

En matière de logements, grâce aux aides du programme "Habiter Mieux", l'État contribue à garantir de meilleures conditions de vie pour les ménages éligibles. Ainsi, entre 2012 et 2016, 1.471 projets de rénovation thermique et 65 logements sortis de l'insalubrité ont été financés à l'échelle du département. Sur le territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, le montant total des subventions versées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) s'élève à 681.134 € et 243.187 € pour le fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) dès lors que le gain énergétique de 25 % après travaux est atteint. Les données du parc privé potentiellement indigne indiquent un taux de 6,1 % sur la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord dont 5,5 % présentent un risque d'exposition au saturnisme ce qui explique l'importance de cette politique.

L'État assure la protection des publics vulnérables. La Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), au travers du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, assure la mise en œuvre et le fonctionnement de dispositifs dans le domaine de la veille sociale. Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, géré par l'association AFUS 16, assure le fonctionnement du 115 et coordonne l'ensemble des capacités d'hébergement du département. À ce titre, elle dispose de plus de 900 places d'accueil et d'hébergement d'urgence en Charente et est subventionnée à hauteur de 640.000 € par an par la direction départementale.

Sur le territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld – Porte du Périgord, 45 places sont subventionnées à hauteur de 174.000 €/an par la direction départementale, pour l'accueil des migrants dans le cadre d'un centre d'accueil et d'orientation. Par ailleurs, l'AFUS 16 oriente par le biais du 115, les personnes en situation d'urgence vers les places d'hébergement du département ou, en cas de besoin, finance des nuitées d'hôtel sur le territoire.

Le taux d'occupation sur l'ensemble des hébergements proposés est de 100% toute l'année en Charente.

Par ailleurs, la DDCSPP favorise le développement du pouvoir d'agir citoyen. Dans les zones rurales et défavorisées, elle participe à une expérimentation dans le cadre d'un projet de "Fabrique des possibles" portée par la fédération départementale des centres sociaux et cofinancée par la direction départementale. Cette expérimentation a pour objectif d'aller au-devant des habitants qui ne fréquentent pas habituellement les institutions, pour les amener collectivement à formuler leurs besoins, à identifier des priorités, puis les aider à s'investir collectivement dans la résolution des problèmes qu'ils rencontrent, afin, notamment de renouveler les pratiques d'intervention sociale et de sortir des logiques de services et de prestations, en s'appuyant sur des dynamiques citoyennes plus autonomes.

Il favorise l'engagement citoyen et promeut les valeurs de la République. Dans le cadre des politiques pour l'enfance et la jeunesse du territoire, le **projet éducatif de territoire (PEDT)** est un dispositif d'État créé à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, qui porte principalement sur l'organisation des actions éducatives périscolaires en direction des enfants en école maternelle et élémentaire. Le PEDT peut également comprendre des axes de développement sur d'autres temps (extra-scolaire), d'autres tranches d'âges (adolescents, jeunes adultes...) et des thématiques connexes (éducation artistique et culturelle, éducation à l'environnement, information jeunesse...).

À ce titre, plusieurs PEDT couvrent l'ensemble de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord.

De plus, en lien avec les services de l'Éducation Nationale du département, la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord a initié un **parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)** permettant un engagement des écoles dans des actions artistiques et culturelles pour favoriser l'égal accès de tous les élèves du territoire à l'art et au patrimoine. Chacun pourra ainsi acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'élaboration d'une culture personnelle. Ce PEAC vise également à mettre en cohérence les différents temps éducatifs. C'est en ce sens que l'Éducation nationale accompagne ce projet en réservant des temps de formation aux enseignants pour qu'ils intègrent dans leurs enseignements les rencontres, les pratiques et les connaissances culturelles qui y ont été définies.

Sur l'intégralité du territoire de la communauté de communes, l'offre d'accueil de l'enfance couvre de manière équilibrée le périmètre géographique du contrat de ruralité.

L'État accompagne le retour à l'emploi des publics les plus fragiles. La Mission Locale assure sur son territoire de compétence (Grand Angoulême, La Rochefoucauld - Porte du Périgord) une mission de service public de proximité visant à favoriser l'accès à l'emploi et l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans révolus. Financée par l'Europe, l'État, la Région et les

collectivités locales de proximité, son cœur de métier est l'accueil, l'écoute, le conseil et l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Elle dispose d'une permanence d'accueil à La Rochefoucauld et propose un accueil hebdomadaire (1 jour 1/2) à Montbron. Elle est présidée de droit par un élu local. Membre du Service Public de l'Emploi, la mission locale met en œuvre sur son territoire le Programme d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie et la Garantie Jeunes. Ainsi, 3.000 jeunes sont accompagnés chaque année.

Enfin, Ohé Prométhée – Cap Emploi accompagne des personnes handicapées au travers de permanences réalisées à la Maison des Solidarités. La structure développe des actions collectives portant sur la remobilisation des personnes en situation d'échec et sur la reconversion professionnelle afin de les aider à définir un nouveau projet professionnel. En 2016, la structure a suivi 55 dossiers actifs sur le territoire de la communauté de communes.

Les services de l'État agissent sur les leviers de l'inclusion sociale au regard des caractéristiques socio-culturelles du territoire et de leur impact sur le parcours scolaire des élèves. Grâce notamment à des fusions de structures scolaires, des arbitrages favorables aux écoles de ce territoire ont été rendus par le directeur académique de la Charente depuis 2013. Dans le cadre d'un **protocole ruralité** signé en préfecture avec 28 communes du département le 22 mars 2016, l'action des services de l'Éducation Nationale se traduit par la dotation d'un dispositif « plus de maîtres que de classes » facilitant la prise en charge des élèves en difficulté, la labellisation de classes maternelles en dispositif « **scolarisation des moins de trois ans** » qui favorisent un accueil adapté des très jeunes enfants, la mise en place de dispositifs « **Ulis-école** » pour développer l'inclusion des élèves en situation de handicap ainsi que le maintien d'emplois pour garantir une offre éducative dans l'hyper-ruralité. Ces mesures accompagnent les efforts des élus dans leur volonté de maintenir, en le faisant évoluer, le réseau des écoles au bénéfice de la réussite des élèves.

L'État assure la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2013, sous l'impulsion de la Préfecture et de la déléguée aux droits des femmes, un réseau de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a été mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord. Son objectif est de faciliter la dénonciation des faits de violences au sein du couple, d'améliorer la prise en charge des victimes et de faciliter leur accès aux droits. Dans ce cadre, une plaquette d'information va être prochainement réalisée afin d'être diffusée sur le territoire. Ce réseau regroupant des professionnels pluridisciplinaires impliqués dans la lutte contre les violences au sein du couple (forces de l'ordre, travailleurs sociaux ou médico-sociaux de différentes institutions, associations, médecin urgentiste référent violences faites aux femmes...) doit permettre de faire connaître et d'optimiser l'utilisation des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des plans interministériels triennaux de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et d'améliorer le partenariat local afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins et situations repérés localement. Les acteurs engagés dans ce réseau sont formés à la détection, à l'accueil, à l'information et à l'orientation des victimes pour permettre leur prise en charge par les structures spécialisées. Tous les ans, sont organisées des actions de sensibilisation/débat à destination du grand public sur le territoire. Ces manifestations permettent d'intensifier la communication locale autour de cette problématique et des dispositifs existants en Charente afin d'aider les victimes à libérer la parole.

Par ailleurs, des rencontres en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin sur les territoires ruraux sont organisées ponctuellement par la Délégation aux Droits des Femmes. Avec le **Fonds de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF)**, l'État encourage les femmes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, en facilitant leur accès à un prêt bancaire pour réaliser leur projet.

c. L'État contribue à l'attractivité du territoire -

L'État contribue à rendre le territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord plus attractif en agissant pour que les services publics essentiels soient plus proches des usagers. Dans le cadre de la loi NoTRe, le Préfet et le Président du Conseil Départemental ont initié une démarche de réalisation d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public copiloté par la DDT et les services du Conseil Départemental. Les services engagés dans ce travail depuis 2016 poursuivent deux objectifs :

1. Réaliser un diagnostic croisant les besoins et l'offre de service en identifiant les déficits existants en matière d'accès aux services essentiels sur le territoire départemental et les zones les plus concernées et, sur la base du recueil des besoins, analyser, à l'échelle du département, l'adéquation entre besoins et offres de service afin d'identifier les écarts existants.
2. Définir un plan d'amélioration de l'accessibilité des services en identifiant, à partir de ces écarts, les facteurs clés du maintien ou de l'amélioration de leur accessibilité à déployer dans le cadre du schéma. Ces facteurs seront déclinés et précisés dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel d'une durée de 6 ans. C'est ce plan d'action qui constituera le cœur du futur Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Sur la base du diagnostic réalisé en 2016, le plan d'actions pluriannuel qui sera dévoilé en 2017 permettra la territorialisation de ces actions qui ont vocation à nourrir en projets le contrat de territoire de la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord. Ce schéma intègre notamment les actions décrites ci-après et déjà engagées sur le territoire :

Les services de l'État participent à la réduction des fractures territoriales : Pôle emploi a reçu les personnes en poste dans les relais de service public du département de la Charente pour une formation de 2 jours en immersion dans les agences locales de leur secteur géographique. Ces personnes ont été formées durant ces deux journées aux outils comme pôle Emploi.fr et "Pôle Emploi Store" afin de leur permettre de consulter les offres d'emploi, les CV et de mieux accompagner localement les demandeurs d'emploi dans leur procédure d'inscription en facilitant leur premier rendez-vous en agence.

L'État agit pour l'avenir en développant sur le territoire des formations adaptées. Pôle emploi propose des formations au plus près du territoire : l'agence de Montbron propose des formations/sélections de demandeurs d'emploi pour la société Hermès. Ainsi, en fonction des besoins de l'entreprise, des demandeurs d'emploi sont sélectionnés, non pas sur diplôme mais

après une formation habilité ou bien un recrutement par simulation, leur permettant de démontrer leurs compétences acquises.

Dans le cadre du contrat local de santé et du pacte “Territoire santé”, depuis 2012, l'Agence Régionale de Santé (ARS) favorise le regroupement des professionnels de santé au sein de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Ainsi, 18 projets de santé sont actuellement validés dans le département de la Charente et l'ARS a labellisé à ce titre 10 MSP et 8 pôles de santé multi-sites avec ou sans construction. Chaque projet de santé est élaboré dans le respect d'un cahier des charges qui s'articule autour d'un projet professionnel (organisation du travail en équipe, partage des informations à travers un système d'information commun, management de la structure) et d'un projet d'organisation de la prise en charge des patients (accès aux soins, continuité et permanence des soins, coopération et coordination externe). Il témoigne d'un exercice coordonné entre tous les professionnels de santé, ce qui distingue une MSP d'un simple cabinet de groupe. Les maisons et centres de santé renforcent l'attractivité du territoire rural en favorisant le travail en équipe des professionnels concernés, améliorent la qualité des soins et du suivi général tout en favorisant l'installation de jeunes médecins dans un lieu central et adapté. Chaque structure comprend **au minimum deux médecins et un professionnel paramédical**. Ces MSP contribuent à créer des conditions attractives pour les professionnels de santé. Elles ont été implantées prioritairement dans des zones de désert médical pour améliorer l'accès aux soins des populations. Ainsi, sur le territoire de la communauté de communes de La Rochefoucauld -Porte du Périgord, deux maisons de santé ont été ouvertes à Chazelles (janvier 2017) et à La Rochefoucauld et un Pôle de Santé, regroupant la Maison de Santé de Montbron et son annexe à Marthon, sont en cours de construction.

Enfin, concernant l'attractivité paysagère et patrimoniale, la mise en valeur et la protection de la Vallée de la Renaudie et de la Forêt de la Braconne favorise, par leurs paysages et leur biodiversité, les activités touristiques (randonnées, activités ludiques...). À travers des procédures de classement et l'étude de projets locaux, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la DDT de la Charente veillent au respect du patrimoine environnemental du territoire de la Communauté de Communes qui possède, en totalité ou en partie, des sites naturels “ZNIEFF” et 3 sites Natura 2000 : “Grotte de Rancogne”, “Vallée de la Tardoire” et “Forêt de la Braconne”. À l'ouest du territoire, le site de la Grotte de Rancogne est l'un des principaux sites de résidence de la Minioptère de Schreibers (15 % de la population connue en France) et du Grand Rhinolophe, deux espèces de chauves-souris retenues comme majeures pour une désignation en zone spéciale de conservation en ex- région Poitou-Charentes.

D.3. STRATEGIE DU DEPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA ROCHEFOUCAULD - PORTE DU PÉRIGORD -

CONTRATS EN MILIEU RURAL SYNDICAT DE PAYS HORTE ET TARDOIRE

Le Département de la Charente est un partenaire essentiel des projets des territoires. Outre sa participation au fonctionnement du CAUE ou encore de l'Agence technique départementale, des dispositifs financiers d'accompagnement des communes et leurs groupements existent dont les contrats en milieu rural.

1 - Contractualisation avec les syndicats de pays en Charente

Dans le cadre de sa politique territoriale, le Département de la Charente propose aux six syndicats de pays un partenariat sous la forme contractuelle. Cette politique a débuté en 1995 et se traduit par la signature d'un contrat cadre sur 3 ans et de programmations annuelles.

Nous sommes actuellement à la 8^{ème} génération de contrats intitulés « contrats de cohésion » avec les syndicats de pays qui couvrent la période 2015/2017.

La dotation, en fonctionnement, est de 50 000 € par an et par pays, soit un contrat de 150 000 € pour 3 ans.

Le contrat permet au Département d'accompagner la réalisation d'opérations de fonctionnement jugées prioritaires dans les deux domaines suivants :

- la cohésion sociale : toutes opérations liées à l'emploi, des jeunes en particulier, de l'organisation de forums de mesures favorisant la mobilité...
- la cohésion territoriale : toutes actions ou études portant sur l'ensemble du territoire du pays

Par des conventions annuelles de programmation, le pays propose une répartition de la dotation entre les différents maîtres d'ouvrage (syndicat de pays, CDC, commune et association).

Toutefois, le bénéfice de ce contrat exclut pour le syndicat de pays l'accès à tout autre dispositif d'intervention du Conseil départemental et pour les autres maîtres d'ouvrage l'inscription des projets au contrat de cohésion s'il n'existe pas de dispositif prévu par le droit commun.

Le syndicat de pays d'Horte et Tardoire

Le contrat de cohésion entre le Département et le syndicat de pays d'Horte et Tardoire portant sur la période 2015-2017 a été conclu le 20 novembre 2015.

Sur proposition du syndicat, le Département a retenu pour 2015 et 2016 les opérations suivantes :

Domaine d'intervention	Opérations 2015	Maître d'ouvrage	Coût estimatif	Participation du Conseil départemental
Cohésion sociale	Accueil des demandeurs d'emploi	Association Carrefour pour l'insertion et le développement des initiatives locales (CIDIL)	34 303 €	22 745 €
Cohésion territoriale	Valorisation des sites préhistoriques de l'Angoumois	Syndicat de pays	15 000 €	12 000 €
	Mise en œuvre des outils de valorisation des sites préhistoriques du territoire de l'Angoumois tranche 1	Syndicat de pays	51 920 €	15 255 €
TOTAL			101 223 €	50 000 €

Domaine d'intervention	Opérations 2016	Maître d'ouvrage	Coût estimatif	Participation du Conseil départemental
Cohésion sociale	Accueil des demandeurs d'emploi	Association Carrefour pour l'insertion et le développement des initiatives locales	30 581 €	22 745 €

		(CIDIL)		
Cohésion territoriale	Mise en œuvre opérationnelle du schéma de mobilisation de la ressource forestière en 2016	Syndicat de pays	34 000 €	13 600 €
	Réalisation d'une étude de marché pour l'implantation d'un magasin de producteurs sur St-Projet-La Rochefoucauld	Syndicat de pays	10 000 € (prévisionne l)	8 000 €
	Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un magasin de producteurs sur St-Projet-La Rochefoucauld	Syndicat de pays	15 000 € (prévisionne l)	5 655 €
TOTAL			89 581 €	50 000 €

Le syndicat de pays d'Horte et Tardoire a été dissout par arrêté préfectoral le 7 mars 2017.

2 - Contractualisation avec les communautés de communes

Depuis 2016, le Département de la Charente propose également la signature de contrats à l'ensemble des communautés de communes.

D'une durée de 3 ans, ces **nouveaux contrats** permettent au Département d'accompagner des **opérations d'investissement** jugées essentielles pour l'aménagement ou le développement durable du territoire en s'appuyant sur les priorités définies par l'EPCI bénéficiaire et les politiques du Conseil départemental dans les domaines suivants :

- ☞ développement économique,
- ☞ services publics et de proximité,
- ☞ développement sportif, culturel et touristique,
- ☞ mobilité et déplacements.

Ces contrats ont un **caractère exclusif**. Autrement dit, le bénéfice d'un contrat exclura l'accès aux dispositifs de droit commun mis à part les aides en fonctionnement, le Fonds Départemental d'Aides aux Communes (entretien de la voirie communale), le Plan « piscines », le Programme « Gymnases utilisés par les collèges », le projet « Val de Charente », l'assainissement et les bâtiments scolaires.

Le montant des aides consenties est le fruit d'une négociation et est établi en fonction de la nature, du coût, des possibilités de financement de chacune des opérations et de leur impact à l'échelle territoriale.

La dotation des contrats est calculée comme suit :

- **4,00 € par habitant** pour les communautés de communes dont le **potentiel fiscal** par habitant est **supérieur à 230 €** ;
- **4,50 € par habitant** pour les communautés de communes dont le **potentiel fiscal** par habitant est **compris entre 120 € et 230 €** ;
- **5,00 € par habitant** pour les communautés de communes dont le **potentiel fiscal** par habitant est **inférieur à 120 €**.

Les contrats avec les communautés de communes à l'échelle du Pays d'Horte et Tardoire :

Un projet de contrat a été soumis à l'examen de la Commission permanente du Département de la Charente le **5 décembre prochain**. Il s'agit du contrat suivant :

- **CDC Seuil Charente Périgord** : Le contrat d'un montant de **112 455 €** sera mobilisé pour des travaux d'équipements touristiques communautaires.

Le contrat avec l'ex **CDC Bandiat-Tardoire** d'un montant de **193 360,50 €** est **en cours de négociation**.

D.4 . La stratégie de la Région Nouvelle-Aquitaine

> La politiques contractuelle de la Région

La Région Poitou-Charentes et maintenant Nouvelle-Aquitaine a mené une politique contractuelle avec les Pays et Communautés d'agglomération qui la compose. Ainsi, le **Contrat Régional de Développement Durable (CRDD)** a pour objectif d'encourager les initiatives locales dans les domaines suivants :

- l'emploi et le développement économique,
- les services à la population,
- l'énergie et la mobilité durable,
- la biodiversité,
- l'eau et les paysages,
- le cadre de vie.

Ce contrat est arrivé à son terme en fin d'année 2016 mais la Région Nouvelle-Aquitaine travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau contrat avec les territoires dont l'orientation dans le cadre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire sera de :

- > Soutenir et développer les atouts de chacun des territoires,
- > Exprimer la solidarité régionale au bénéfice des plus fragiles.



Fragilité socio-économique relative des EPCI 2017 Communautés de communes au 1er janvier 2017

Degré de fragilité des Communautés de communes 2017

	peu ou pas de fragilité (55)
	fragilité partielle (156)
	forte fragilité (75)

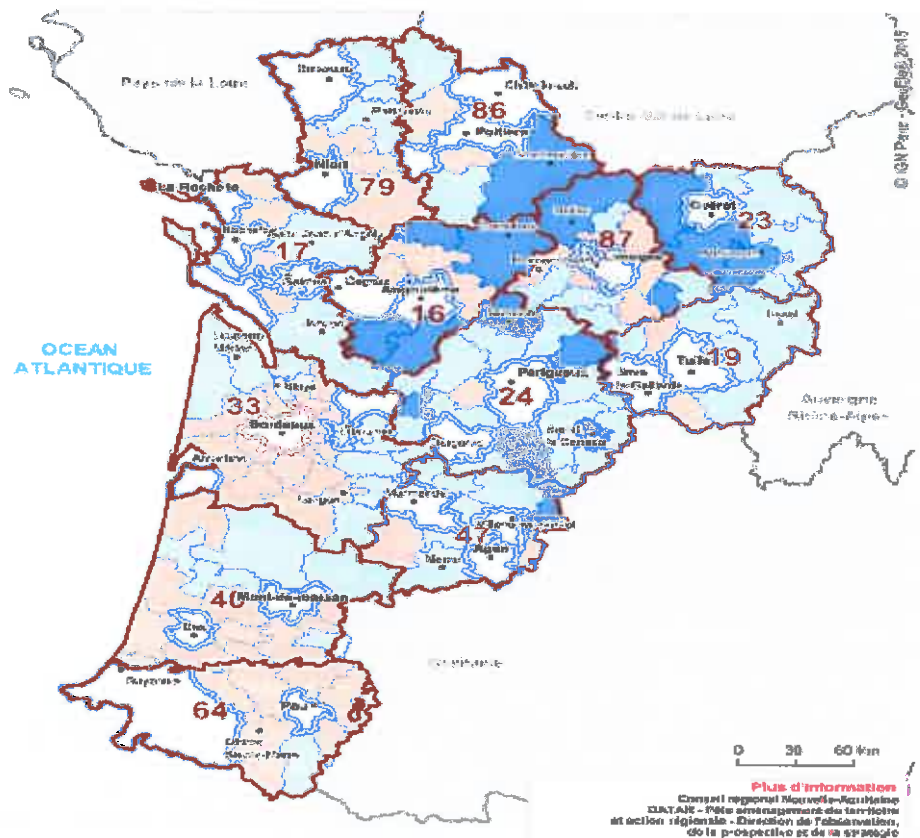
fontaine : hors champ d'analyse

Limites territoriales des EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2017

	Département (12)
	Métropole (1)
	Communauté d'agglomération (126)
	Communauté de communes (127)

Sources : Typologie établie par la Région sur la base de données INSEE (RP 2013, Ploché 2013, REE 2014-2016, BPE 2015), ACROSS 2016/2018, DGFIP/IRCOM 2017/2018, Périmètres EPCI 2017 : DGFCL

© Région Nouvelle-Aquitaine - 01/03/2017



D.5 . Les autres dispositifs en cours sur le territoire La Rochefoucauld Porte du Périgord

Tout d'abord, la communauté de communes s'engage auprès de la CAF dans la mise en œuvre d'une convention territoriale globale ayant pour objectif de définir un projet territorial global autour des thématiques enfance, jeunesse, famille, parentalité.

La communauté de communes est également engagée, en partenariat avec le Grand Angoulême, dans un programme européen de développement local, **le programme LEADER**. Ce programme a pour objectif de valoriser les potentiels naturels, patrimoniaux, culturels, géographiques, pour en faire des atouts de développement économique.

La communauté de communes est aussi partenaire de l'agglomération d'Angoulême et de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne dans le cadre d'une démarche TEPOS financée par la Région et l'ADEME. Cette démarche dont l'objectif à l'horizon 2050 est de produire localement l'intégralité de l'énergie consommée sur le territoire, porte sur le développement de la production d'énergie renouvelable et sur la baisse des consommations énergétiques.

La communauté de communes a également des contrats en cours avec le Département, portant sur des projets d'investissement, mais aussi sur des études de développement local, et elle réfléchit à un futur contrat avec la Région.

De plus, deux PLUi sont en cours d'élaboration sur le territoire communautaire.

Le contrat de ruralité s'inscrit donc en cohérence et dans la continuité des outils contractuels du territoire.

D.6. ENGAGEMENT DE PARTENARIAT DE LA CAISSE DES DEPOTS

Selon l'avancement des actions et après instruction des sollicitations qui lui seront adressées, la Caisse des Dépôts pourra mettre à disposition du contrat de ruralité des ressources financières, sur fonds propres ou fonds d'épargne, et d'ingénierie, dans le respect des règles de la commande publique, sous réserve d'accord de ses comités d'engagement compétents et du maintien par les pouvoirs publics des différentes lignes de prêts susceptibles d'être mobilisées. Les modalités de chaque intervention seront précisées, après accord explicite de la Caisse des dépôts, dans des conventions d'application à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents maitres-d'ouvrage concernés.

Plus particulièrement, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pourra mobiliser, en appui du contrat de ruralité de Charente-Limousine, les dispositifs suivants (une liste indicative des interventions de droit commun de la CA pouvant être mobilisées figure dans *l'annexe 3*) :

- Conventions « centres bourgs de demain » pour la revitalisation des centres-bourgs ;
- Accompagnement méthodologique de Territoires-conseils ;
- Co-financement d'ingénieries.

II. LE PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS

Dans une logique de projet de territoire, le contrat définit des objectifs pour les 6 thématiques prioritaires tels qu'elles ont été définies dans les enjeux du territoire (I.B.).

Afin d'atteindre ces objectifs présentés dans le projet de territoire (I.C.), des actions concrètes et opérationnelles sont proposées. L'Etat partage les orientations et les objectifs définis par le présent contrat. A ce stade, les actions sont celles proposées par les porteurs. L'Etat participera au cofinancement de certaines actions du plan pluriannuel. Il interviendra en cohérence avec les interventions des collectivités territoriales et des autres acteurs, dans le cadre des dotations et crédits du droit commun et spécifiques, notamment par le recours, dans le respect des cadres réglementaires les régissant, à la DETR, au FNADT, au Fonds de soutien à l'investissement local (enveloppe « thématique » et/ou enveloppe "contrat de ruralité"). Ces interventions seront précisées dans chaque convention annuelle, pendant la durée du contrat.

Les tableaux de synthèse présenté ci-après (2017 & 2018/2020) précisent, par thématique, la liste des actions qui pourraient être engagées sur le territoire. **La convention annuelle de financement 2017 présente ci-après** les actions qui seront retenues durant l'année en cours du présent contrat.

VOIR DOCUMENTS A3 CI-APRES

CONTRAT DE RURALITE LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD

**PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS 2017
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Thématique	Action	Nature	Enjeu	Correspondant	Maître d'ouvrage	Budget HT Prévisionnel	Partenaires pressentis	Calendrier
1- Transition écologique et énergétique	Réfection de la toiture du local technique communal	Travaux	Transition énergétique	Monsieur Guy Bernard	Commune d'Orgedeull	9 368,96 €	DETR, Département	2017
1- Transition écologique et énergétique	Réhabilitation thermique et mise en accessibilité du complexe sportif	Travaux	Transition énergétique et accessibilité	Monsieur Michaël CANIT	Commune de Saint-Sornin	374 000,00 €	Réserve parlementaire, DETR, Département, CNDP, Contrat de ruralité	2017-2018
1- Transition écologique et énergétique	Travaux d'extension du local technique communal	Travaux	Transition énergétique	Monsieur Patrice BOUTENEGRE	Commune de Saint-Adjutory	8 614,57 €	DETR	2017-2018
2- Accès aux services et aux soins	Extension de la mairie	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Pierre CHAMOULAUD	Commune d'Eymouthiers	86 207,10 €	DETR, Département	2017
2- Accès aux services et aux soins	Travaux d'accessibilité et réhabilitation de la salle polyvalente	Travaux	Accessibilité	Monsieur Michel NICOLAS	Commune de Charras	46 501,38 €	Réserve Parlementaire, DETR, Département, Contrat de ruralité	2017
2- Accès aux services et aux soins	Accessibilité et assainissement de l'église	Travaux	Accessibilité	Madame Anne BERNARD	Commune de Rouzède	178 239,03 €	DETR	2017-2018
2- Accès aux services et aux soins	Rampe d'accessibilité handicapé	Investissement	Accessibilité	Monsieur Michel DELAGE	Commune de Feuillade	7 368,00 €	Contrat de ruralité	2017
2- Accès aux services et aux soins	Réalisation d'un enrobé pour le parking d'une école maternelle	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Commune de Chazelles	30 000,00 €	Contrat de ruralité	2017
2- Accès aux services et aux soins	Construction d'un bloc sanitaire place de la mairie accessible au PMR	Travaux	Accessibilité	Monsieur Serge JACOB-JUIN	Commune de Taponnat-Fleurignac	40 000,00 €	Contrat de ruralité	2017
2- Accès aux services et aux soins	Rénovation d'un bâtiment communal comprenant un logement et une nouvelle salle de réunions/co-working	Travaux	Aménagement d'une salle de réunions accessible et d'un espace de coworking	Monsieur Gwenhael François	Commune de Montbron	174 030,00 €	Programme européen Leader, TEPCV, Contrat de ruralité	2017
2- Accès aux services et aux soins	Aménagement du bourg (Monument aux Morts + Sécurisation d'une place "carrefour")	Travaux	Sécurité.	Monsieur Yves Gonzalez-Remartinez	Commune de Rancogne	330 000,00 €	Réserve Parlementaire, DETR, Département, Contrat de ruralité	2017-2018
2- Accès aux services et aux soins	Réaménagement de la rue des Gavareaux	Travaux	Sécurité, cheminement handicapé	Monsieur Michel CUNY	Commune de Rivières	525 045,72 €	DETR, Département, CDC	2017-2018
				Monsieur Lucien VAYSSIERE	Commune de La Rochefoucauld	339 138,49 €		

3- Attractivité du territoire	Réalisation ZAC Tardoire	Travaux Bloc 2 (Tranche 1 et 2)	Requalification des berges	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	1 500 000,00 €	FSIL	2017-2019
3- Attractivité du territoire	Aménagement d'un local de l'ancienne gare	Travaux	Touristique	Monsieur Patrick BORIE	Commune de Marthon	132 943,00 €		2017-2020
3- Attractivité du territoire	Redynamisation du bourg centre	Travaux	Redynamisation économique, mise en valeur du patrimoine, accès aux services	Monsieur Jean-Luc ABELARD	Commune de Pranzac	261 407,96 €	DETR, Département	2017-2018
3- Attractivité du territoire	Extension de la salle des fêtes communale avec création d'un four à pain	Travaux	Amélioration des équipements de loisirs	Monsieur Vivian VARNEAU	Commune de Vilhonneur	32 381,68 €	Réserve parlementaire, DETR	2017-2018

CONTRAT DE RURALITE LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD

PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS 2018 – 2020 - Département de la Charente

Thématique	Action	Nature	Enjeu	Correspondant	Maitre d'ouvrage	Budget HT Prévisionnel	Partenaires pressentis	Calendrier
1- Transition écologique et énergétique	Réalisation d'un schéma directeur des EnR et réalisation d'un PCAET	Etudes	définir les bonnes conditions de développement des EnR.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	50 000,00 €		2018-2020
1- Transition écologique et énergétique	Rénovation d'une maison d'habitation	Investissement	Réduire la consommation énergétique du territoire	Monsieur Michel DELAGE	Commune de Feuillade	Estimation en cours		2018-2020
1- Transition écologique et énergétique	Remplacement d'une chaudière fuel par une chaudière à bois déchiquetée ou à granulés bois pour logement/salles/blbl sthèque/anciennes écoles	Investissement	Réduire la consommation énergétique du territoire	Monsieur Michel DELAGE	Commune de Feuillade	Estimation en cours		2018-2020
1- Transition écologique et énergétique	Installation d'un chauffage à bois (pelets) en remplacement d'un chauffage au gaz propane	Investissement	Transition énergétique	Monsieur Guy BERNARD	Commune d'Orgedeuil	50 000,00 €	Programme européen Leader	2018-2020
1- Transition écologique et énergétique	Rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes	Investissement/Travaux	Réduire la consommation énergétique du territoire	Madame Danielle COMBEAU	Commune de Saint-Germain-de-Montbron	Estimation en cours		2018-2020
2- Accès aux services et aux soins	Maison des services au public à La Rochefoucauld	Investissement	Conforter les pôles principaux et renforcer / développer l'offre de services.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	Estimation en cours		2018-2020
2- Accès aux services et aux soins	Mise en accessibilité des ERP aux personnes du groupe scolaire.	Travaux	Accessibilité	Monsieur Patrick PIVETEAU	Commune d'Agris	27 000,00 €		2018-2020
2- Accès aux services et aux soins	Mise en accessibilité des ERP aux personnes des cabinet d'aisance de la salle polyvalente	Travaux	Accessibilité	Monsieur Patrick PIVETEAU	Commune d'Agris	5 450,00 €		2018-2020
2- Accès aux services et aux soins	Mise en accessibilité des sanitaires école primaire	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Commune de Chazelles	50 000,00 €		2018
2- Accès aux services et aux soins	Rénovation de la salle polyvalente	Travaux	Accessibilité	Monsieur Yves Gonzalez-Remartinez	Commune de Rancogne	230 000,00 €	Réserve parlementaire, DETR	2018-2019
2- Accès aux services et aux soins	Embellissement du centre bourg et adaptation aux normes d'accessibilité	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Paul CAILLETEAU	Commune de Vouthon	Estimation en cours	Réserve parlementaire, DETR, Département	2018
3- Attractivité du territoire	PLUI concernant le territoire de l'ex CDC Seull Charente Périgord	Publicité/Bureau d'études/Diagnostic agricole/Communication	Soutenir les stratégies économiques territoriales	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	242 000,00 €		2018-2020
3- Attractivité du territoire	Etude réalisation ZAC	Etude	Mettre en œuvre le projet de reconversion des friches Industrielles de la ZAC Terrasses de Tardoire.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	150 000,00 €	Contrat de ruralité	2018-2020
3- Attractivité du territoire	Aide de service de Taponnat-Fleurignac	Etude Maîtrise d'œuvre	Favoriser la création d'emploi	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	72 000,00 €	Contrat de ruralité	2018-2020
3- Attractivité du territoire	Pôle de valorisation/transformation/commercialisation des produits locaux	Etude de faisabilité	Conforter et développer des filières économiques locales, notamment les circuits courts agricoles.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	15 000,00 €	Contrat de ruralité	2018-2020
3- Attractivité du territoire	Accès au très haut débit pour l'intégralité du territoire	1ère phase de travaux	Mettre en œuvre un projet ambitieux d'accès au numérique pour l'intégralité du territoire.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	760 000,00 €		2018-2020
3- Attractivité du territoire	ZAC Tranche 2 Bloc2	Travaux	Mettre en œuvre le projet de reconversion des friches Industrielles de la ZAC Terrasses de Tardoire.	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	650 000,00 €		2018-2020

3- Attractivité du territoire	Réaménagement de l'espace d'initiation à la préhistoire de Montbron et création d'un univers web en 3D pour valoriser virtuellement les sites préhistoriques du territoire	Création univers web en 3D/AMO univers Web/Réaménagement du CIP Montbron/AMO COP Montbron	Mise en valeur du patrimoine préhistorique	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	395 934,00 €	Département, Programme européen Leader	2018
3- Attractivité du territoire	Aménagement de dortoirs et accueils dans l'ancien presbytère et son annexe	Travaux	Conforter et développer l'offre d'hébergements touristiques notamment pour l'accueil de groupes (Séminaires/Séjours touristiques...)	Monsieur Pierre BARDOULAT	Commune de Marillac-Le-Franc	<i>Estimation en cours</i>		2018-2020
3- Attractivité du territoire	Création d'une aire de jeux	Travaux	Développement des équipements de loisirs	Monsieur Patrick BORIE	Marthon	50 000,00 €	FSIL	2018
3- Attractivité du territoire	Création d'une Maison de la randonnée	Travaux	Développement des équipements de loisirs	Monsieur Patrick BORIE	Marthon	67 732,00 €	FSIL, Réserve parlementaire, DETR	2018
3- Attractivité du territoire	Aménagement d'une médiathèque	Travaux	Développement des équipements culturels	Monsieur Gwendhéal François	Commune de Montbron	458 773,00 €	Programme européen Leader, FEDER, Réserve parlementaire, DGD, Département	2018-2019
3- Attractivité du territoire	Redynamisation touristique par la création sur 5 communes d'un "Pays de la Pierre" avec circuits de découvertes	Travaux	Faire connaître et promouvoir le territoire	Monsieur Jean-Luc ABELARD	Commune de Pranzac	50 000,00 €	Programme européen Leader	2018
3- Attractivité du territoire	Mise en valeur du patrimoine médiéval et renaissance	Travaux	Mise en valeur du patrimoine historique	Monsieur Jean-Luc ABELARD	Commune de Pranzac	242 000,00 €	FSIL, DETR, Département	2018
4- Mobilités	Aménagement de la rue de la gare	Travaux	Favoriser les déplacements doux	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Commune de Chazelles	261 206,00 €		2019-2020
4- Mobilités	Création d'un cheminement doux reliant la voie verte au bourg	Travaux	Favoriser les déplacements doux	Monsieur Michel DELAGE	Commune de Feuillade	<i>Estimation en cours</i>		2018-2020
4- Mobilités	Création d'un cheminement doux reliant la voie verte au bourg	Travaux	Favoriser les déplacements doux	Monsieur Yves Gonzalez-Remartinez	Commune de Rancogne	30 000,00 €	Réserve parlementaire, Département	2018-2019
4- Mobilités	Création d'une voie nouvelle pour désenclaver une partie du bourg	Travaux	Favoriser les déplacements doux	Monsieur Rémy MERLE	Commune de Coulgens	<i>Estimation en cours</i>		2018-2020
4- Mobilités	Mise en valeur du centre bourg avec création d'un cheminement piétonnier	Travaux	Favoriser les déplacements doux	Monsieur Rémy MERLE	Commune de Coulgens	<i>Estimation en cours</i>		2018-2020
5-Cohésion sociale	Territorialisations des actions du SDAASP 16	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	<i>Estimation en cours</i>	Etat, Département	2018-2020
5-Cohésion sociale	Création de logements seniors en centre bourg	Travaux	Accessibilité	Monsieur Jean-Luc ABELARD	Commune de Pranzac	200 000,00 €	EPF	2018
6-Revitalisation des centres-bourgs	Aménagement du carrefour RD 941 et mise en accessibilité route de saulnières	Travaux	Mise en sécurité	Monsieur Jean-Louis MARSAUD	Commune de Saint-Projet	398 200,00 €	DETR, Contrat de ruralité, Département	2018
6-Revitalisation des centres-bourgs	Aménagement d'un rond point entre le centre Leclerc et le Bati Leclerc	Travaux	Accessibilité/Sécurité	Monsieur Jean-Marc BROUILLET	Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord	15 500,00 €	Contrat de ruralité	2018-2020
6-Revitalisation des centres-bourgs	Aménagement du garage communal	Travaux	Accessibilité	Monsieur Yves Gonzalez-Remartinez	Commune de Rancogne	50 000,00 €	Réserve parlementaire, DETR	2018
6-Revitalisation des centres-bourgs	Aménagement des anciennes halles	Travaux	Aménagement des halles	Monsieur Patrick PIVETEAU	Commune d'Agris	<i>Estimation en cours</i>		2018-2020

III. LA CONVENTION DE FINANCEMENT 2017

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires.

La présente convention financière liste les actions à engager pour l'année 2017.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinés à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

Cette convention a été rédigée sur la base de la connaissance des financements prévus au titre de l'année budgétaire 2017 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de ruralité et de son plan d'actions.

Les parties prenantes du contrat de ruralité, conviennent que la présente convention a pour objet de déterminer les montants financiers apportés par les partenaires du contrat de ruralité, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2017, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

Ces actions, qui seront à engager dans le courant de l'année 2017, sont déclinées en annexe 2 de la présente convention. Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*dotations, crédits de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

Le financement de chacune des actions programmées en 2017 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, le contrat de ruralité ne propose pas de guichet unique et la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Les actions retenues au titre de l'année 2017 concernent 3 des 6 volets obligatoires du contrat de ruralité, pour lesquels les élus ont souhaité financer des actions en cohérence avec leur projet de territoire.

Dans le domaine de la transition écologique et énergétique, l'accent est mis sur la rénovation de bâtiment anciens afin d'assurer la maîtrise de l'énergie consommée avec notamment une action visant améliorer l'efficacité énergétique d'un complexe sportif sur la commune de Saint-Sornin.

L'accès aux services est un volet important de cette première année, il s'articule autour d'actions visant à mettre aux normes des locaux communaux dans 10 communes du territoire de la communauté de communes. Il est à noter que dans l'ensemble de celles-ci, la thématique de la mise en accessibilité des locaux publics est privilégiée par les élus et accompagnée financièrement par des crédits FDSIL-Contrat de ruralité.

Concernant l'attractivité du territoire, la convention financière 2017 comporte 4 actions dont certaines sont tournées vers l'amélioration des équipements de loisir sur la commune de Vilhonneur, la redynamisation économique et la mise en valeur du patrimoine de la commune de Pranzac ou bien l'accueil touristique dans la commune de Marthon. Dans ce volet, il a été décidé de subventionner au travers du FSIL, une action portée par la communauté de communes concernant la mise en oeuvre du projet de reconversion des friches industrielles de la ZAC de la Tardoire au bénéfice de l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Au titre de l'année budgétaire 2017, sur la base des actions programmées dans la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

IV. LES MODALITÉS DE PILOTAGE ET D'INGÉNIERIE DU CONTRAT

A. LA GOUVERNANCE

Le contrat de ruralité s'inscrit dans une démarche de développement territorial. Ce contrat sera un nouvel outil au service du territoire au même titre que le programme LEADER, le Contrat Régional, le contrat de cohésion avec le Département ...

Pour assurer la bonne gouvernance du contrat de ruralité, un comité de pilotage est mis en place. Il assure le pilotage stratégique du contrat de ruralité.

Il est composé de :

- Monsieur le Préfet de Charente ou son représentant ;
- Monsieur le Secrétaire Général, sous-Préfet d'Angoulême ;
- Le président et les vice-présidents de la communauté de communes;
- Les conseillers départementaux du territoire ;
- Les représentants des structures pouvant être associées aux actions portées dans le cadre du contrat : le directeur de la Caisse des dépôts et consignations Charente - Charente-Maritime, le président de l'office de tourisme La Rochefoucauld Lèz Périgord, la directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignation, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente, le président de la Chambre d'Agriculture de la Charente, la présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente, le CIDIL, etc. ;
- Des représentants du Conseil de Développement,

Au travers des bureaux et des conseils communautaires de la Communauté de communes, l'ensemble des élus du territoire sera informé des évolutions du contrat de ruralité. Des points réguliers seront prévus lors de ces réunions afin de tenir les élus informés de l'état d'avancement du contrat.

Chaque début d'année, les communes du territoire seront questionnées sur leurs projets à venir de manière à pouvoir les intégrer dans le contrat si elles répondent aux enjeux identifiés.

La périodicité prévue pour la tenue des comités de pilotage est fixée à 2 réunions par an, soit une par semestre. Son rôle est d'assurer le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat.

Dans la mesure du possible, un comité des financeurs se réunira en début d'année pour se concerter sur les financements possibles pour chaque action identifiée dans le contrat.

B. L'INGENIERIE MOBILISEE

L'équipe mobilisée pour le suivi du contrat est composée de :

- *Géraldine SIMON : Directrice*
- *Isabelle RENAUDET : chargée de mission LEADER*

Le contrat de ruralité étant transversal, d'autres agents de la communauté de communes seront mobilisés en fonction des besoins et des thématiques abordées, pour la mise en œuvre du contrat.

L'équipe devra élaborer et tenir à jour l'ensemble des outils de suivi nécessaires au comité de pilotage.

Un comité technique est constitué pour préparer les réunions du comité de pilotage. Il est composé de :

- l'équipe projet locale missionnée au sein de la communauté de communes ;
- l'ingénierie mobilisée par l'État pour l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi : les services de la Préfecture et de la DDT.

D'autres acteurs mobilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat pourront être associés en leur qualité d'expert sur les sujets abordés.

C. L'ASSOCIATION DES HABITANTS

La participation des habitants est prévue dans le cadre du comité de pilotage, permettant ainsi à la société civile de s'impliquer dans le contrat de ruralité au travers de représentants du Conseil de Développement. Grâce au contrat de ruralité, la société civile participe directement au développement du territoire.

V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation du contrat de ruralité sont particulièrement importants. Ils doivent en effet permettre d'assurer le pilotage en continu du contrat en repérant les éventuels dysfonctionnements et proposer en conséquence les mesures correctives à apporter.

Le comité de pilotage validera toutes les nouvelles propositions d'actions et sera chargé d'évaluer le contrat, ainsi que ses actions. L'approche thématique sera privilégiée afin de mesurer l'apport du contrat de ville sur chacune des thématiques validées par la collectivité et ses partenaires.

Pour suivre le plan d'action, un tableau de bord du plan d'action sera élaboré par l'équipe projet intercommunal qui devra tenir à jour cet outil.

Ce suivi de la mise en œuvre permettra d'alerter le comité de pilotage sur d'éventuelles difficultés et à ce dernier de décider d'opérer les modifications nécessaires dans la conduite du plan d'action, voire dans la répartition de sa maquette financière.

Une fois par an, sera organisée une réunion d'évaluation, en comité technique, afin de présenter l'actualisation du diagnostic de territoire, les actions menées en réponse aux orientations et objectifs de la thématique. Il s'agira également de déterminer pour chaque thématique les points positifs, les points de blocage et les axes d'amélioration.

Toutes les actions du contrat de ruralité ne pourront pas être évaluées, la production d'une analyse qualitative des effets des actions nécessitant un temps long. Il sera donc nécessaire d'opérer des choix et de sélectionner chaque année une dizaine d'actions pour l'ensemble des thématiques du contrat.

Au-delà des actions, l'évaluation du contrat de ruralité peut cibler un niveau plus général au travers d'une approche thématique. Là où l'évaluation des actions permet une focale fine et ponctuelle, l'évaluation au niveau thématique permet un regard plus global sur les apports du contrat de ruralité pour chacune des thématiques, y compris sur l'animation et la gouvernance du contrat.

Ce travail d'évaluation sera synthétisé pour être présenté et débattu en comité de pilotage à minima à mi-parcours et en fin de contrat.

VI. LA DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat entre en vigueur le 4 juillet 2017.

Il porte sur la période 2017 – 2020.

Un bilan d'exécution des actions du contrat sera établi en 2021 et validé par le porteur et les partenaires du contrat.

VII. LA MODIFICATION DU CONTRAT

A la fin 2018, un premier bilan global des actions sera établi, en complément du tableau de bord de suivi présenté au comité de pilotage à chacune de ses réunions. Ce bilan pourra conduire à réajuster si nécessaire le plan d'actions.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification des périmètres des EPCI ou de la communauté de communes, ou de prise de compétences de ces derniers, le contrat sera modifié en conséquence.

VIII. LES SIGNATAIRES

Contrat établi le 4 juillet 2017 à Montbron,

Monsieur le Préfet de la Charente

Pierre NGAHANE

Monsieur le Président de la
communauté de communes
La Rochefoucauld - Porte du Périgord

Jean- JUILLET

Monsieur le Directeur territorial
Charente et Charente-Maritime
de la caisse des dépôts et consignations,
direction régionale Nouvelle Aquitaine

Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP



Et, les maîtres d'ouvrage, au titre des actions à engager, prévues dans la convention financière 2017,

Monsieur le Maire de la commune de CHARRAS



Michel BOUTIER

Monsieur le Maire de la commune d'EYMOUTHIER




Jean-Pierre CHAMOULEAUD

Monsieur le Maire de la commune de LA ROCHEFOUCAULD



Lucien VAYSSIERE

Monsieur le Maire de la commune de MONTBRON



Gwenhaël FRANCOIS

Monsieur le Maire de la commune de PRANZAC





Jean-Pierre LAC

Monsieur le Maire de la commune de CHAZELLES



Jean-Marc BROUILLET

Monsieur le Maire de la commune de FEUILLADE



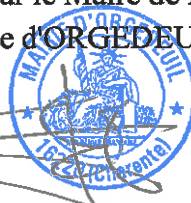

Michel DELAGE

Monsieur le Maire de la commune de MARTHON



Patrick BORIE

Monsieur le Maire de la commune d'ORGEDEUIL



Guy BERNARD

Monsieur le Maire de la commune de ORANCOGNE



Yves GONZALEZ-REMARTINEZ

Monsieur le Maire de la
commune de RIVIERES



Madame le Maire de la
commune de ROUZEDE



Monsieur le Maire de la
commune de SAINT-ADJUTORY



Patrice BOUTENEGRE

Monsieur le Maire de la
commune de SAINT-SORNIN



Michaël CANIT

Monsieur le Maire de la
commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC



Serge JAGOB-JUIN

Monsieur le Maire de la
commune de VILHONNEUR



Vivian VARNEAU

ANNEXES

SOMMAIRE



ANNEXE 1 – Le diagnostic du territoire	p. 69
ANNEXE 2 – Les fiches-action de la convention annuelle 2017	p.123
ANNEXE 3 – Les dispositifs de la CDC à valoriser dans les contrats de ruralité	p.141
ANNEXE 4 - Les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne	p.143

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Créée le 01 Janvier 2017 par arrêté préfectoral en date du 22 Novembre 2016, la nouvelle Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord est issue de la fusion des Communauté de Communes Bandiat Tardoire et Seuil Charente Périgord.

Cette nouvelle Communauté de Communes regroupe donc 29 communes et comptabilisait en 2013 21 914 habitants (CDC Bandiat-Tardoire : 14 656 habitants et CDC Seuil Charente Périgord : 7 369 habitants).



Jusqu'au 31 Décembre 2016, ces deux communautés de communes faisaient partie du Pays Horte et Tardoire ainsi que les communautés de communes de la Vallée de l'Echelle et d'Horte et Lavalette.

Le Pays était un outil de coopération entre les quatre Communautés de Communes qui le composait facilitant le dialogue et la mise en commun des moyens et de stratégies de développement territoriales.

Le Pays Horte et Tardoire a été dissout, et la nouvelle Communauté de Communes a souhaité reprendre les compétences de cette entité.

1. Un territoire à caractère rural, sous influence d'Angoulême.

En 2013, la densité moyenne de population s'établissait à 46.80 h/km². Inférieure à la moyenne départementale (59.3 h/km). cette faible densité vient souligner le caractère rural de l'espace considéré pris dans sa globalité en dépit de sa polarisation par l'agglomération d'Angoulême. A l'autre bout, l'intégralité du territoire est classée comme Zone de Revitalisation Rurale (Arrêté du 16 Mars 2017).

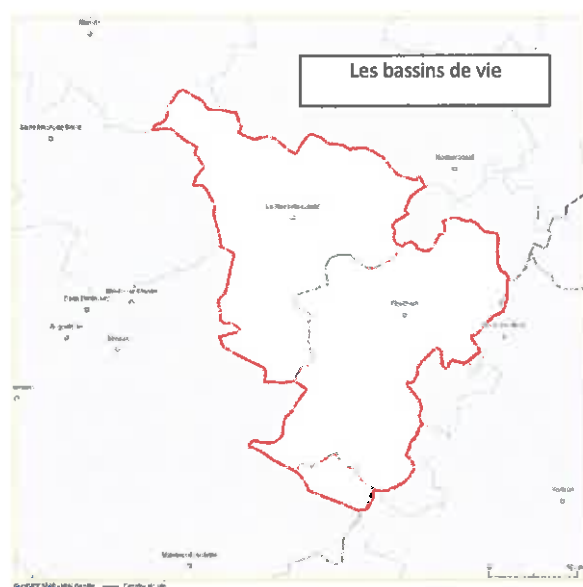
Une des caractéristiques essentielle du territoire, au-delà de ce trait rural, réside en effet dans son appartenance, quasi intégralement, à l'aire urbaine d'Angoulême au sens INSEE³ (Cf. Carte).

Cette appartenance qui souligne l'influence de l'agglomération en termes notamment d'emplois et de services, induit d'importants flux entre le territoire et l'agglomération.

La communauté de communes est structurée autour de deux bassins de vie, pôle de services ruraux : La Rochefoucauld-St Projet-Rivières-Taponnat et Montbron. La ville de La Rochefoucauld concentre 13% de la population du territoire et 29% de son emploi. Celle de Montbron concentre 9.8% de la population et 20% de son emploi.

Les deux villes possèdent de nombreux services de base.

Les pôles secondaires concentrant la présence d'emplois, de services de base, d'école, sont Chazelles, Saint-Sornin, Pranzac, Ecuras, Marthon.



Définition d'une aire urbaine au sens INSEE : un ensemble continu et sans enclave formé par un pôle urbain (unité urbaine offrant plus de 10 000 emplois) et par sa couronne périurbaine (communes dont 40% de la population active résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain).

2. Un territoire structuré autour de pôles de services ruraux

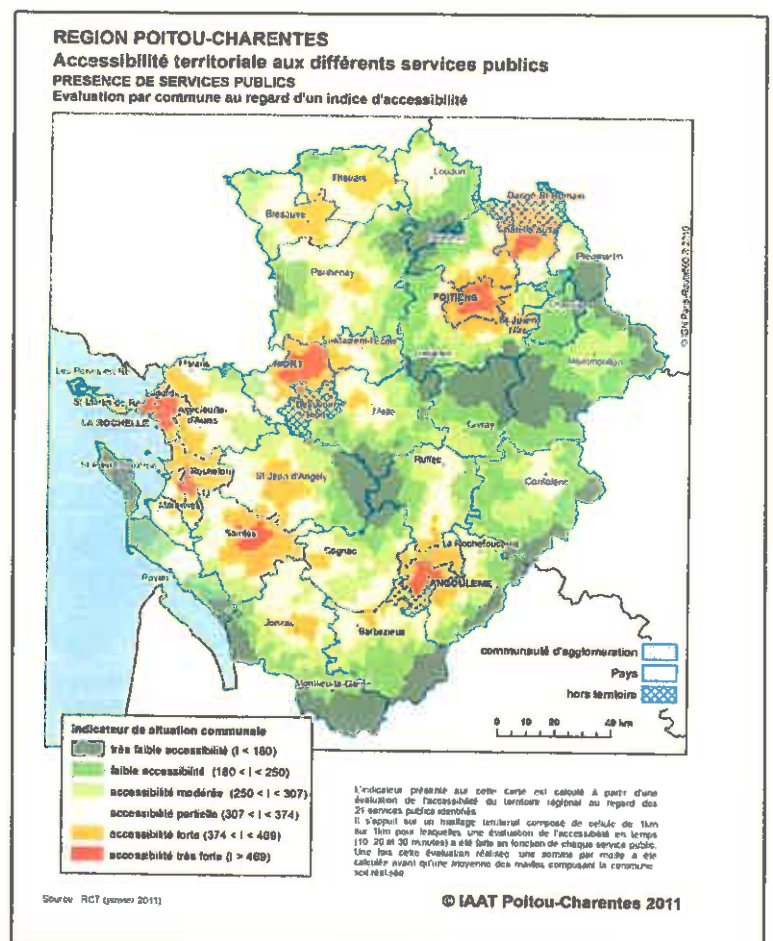
Malgré une structuration autour des pôles que sont La Rochefoucauld et Montbron, et qui centralisent les services et commerces de proximité, le territoire est inégalement accessible en termes de services publics.

On peut ainsi constater que la partie du territoire la plus éloignée d'Angoulême est celle présentant un indice d'accessibilité le plus faible.

Ces pôles de services concentrent tout de même de nombreux commerces de première nécessité (boulangeries, boucheries/charcuteries, épiceries, cafés, multiservices), avec au moins un marché hebdomadaire ou bimensuel. Les principaux services y sont présents malgré une nette tendance à la diminution des permanences sur les territoires ruraux et à la centralisation de ces services sur Angoulême.

Il n'y a pas d'antenne ou de permanence de Pôle Emploi sur le territoire mais une association qui accompagne les demandeurs d'emploi, le CIDIL, qui a également développé un chantier d'insertion en maraîchage biologique.

Il y a, dans ces pôles de services, des permanences du CIDIL, de la Mission Locale, de la médecine du travail, de l'ADMR, des assistantes sociales du Conseil Départemental, et parfois une borne CAF.

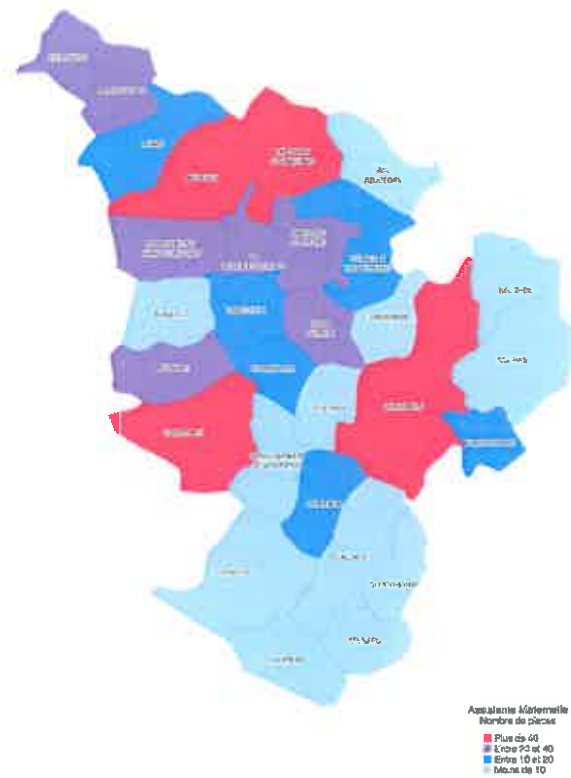


En termes d'offres de services relatifs à la petite enfance et à la jeunesse, la Communauté de Communes bénéficie de plusieurs structures d'accueil collectif pour les 0-3 ans (halte-garderie, micro-crèches, crèche), d'un relais d'assistantes maternelles, d'un lieu d'accueil parents/enfants, d'accueils de loisirs enfants et adolescents pour les mercredis et les petites vacances, d'un point jeunes.

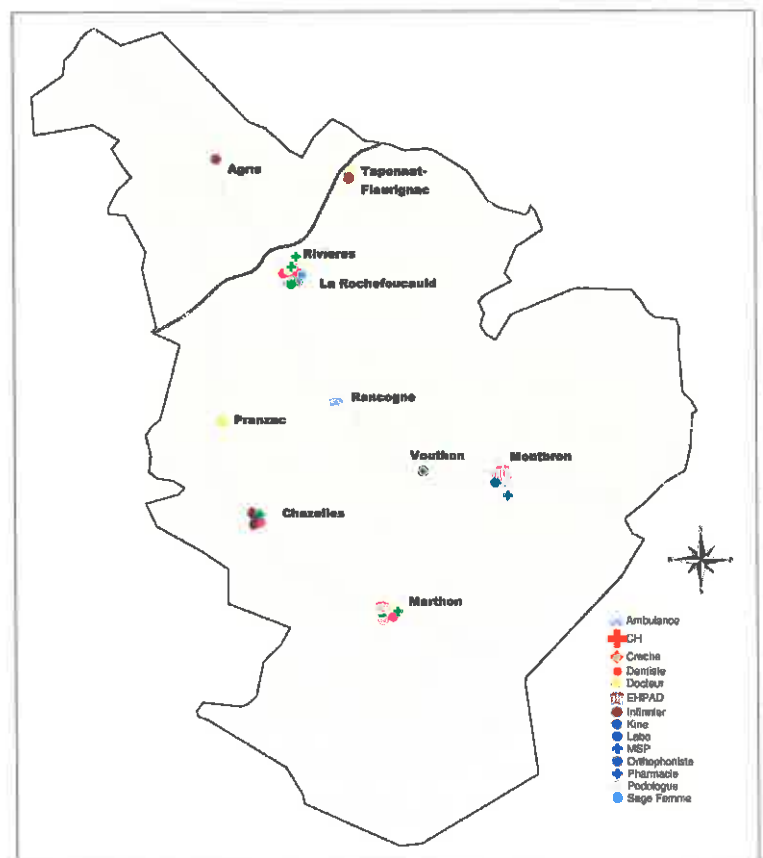
Insertion tableau commission enfance jeunesse.

Le territoire compte trois collèges : deux sur la commune de La Rochefoucauld et un à Montbron. Par contre, il n'y a aucun lycée sur le territoire.

Concernant l'accès aux soins, les secteurs de Montbron et La Rochefoucauld étaient classés en zone d'accompagnement prioritaire en médecine générale dans le projet régional de santé (PRS) de l'ARS Poitou-Charentes de 2014.



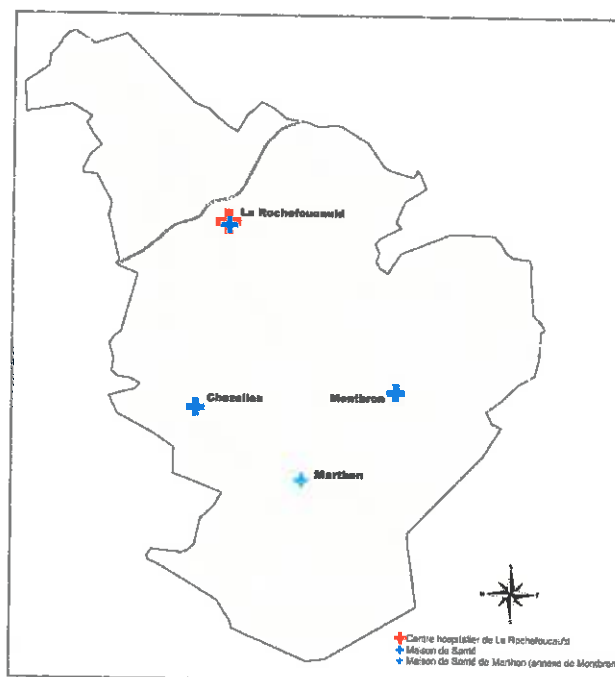
Le PRS 2014 a également identifié que la moitié du territoire est sous dotée en matière de masseurs-kinésithérapeutes et d'orthophonistes et que le secteur de Montbron est également sous doté au niveau des infirmiers et des chirurgiens-dentistes.



	AGRIS	CHAZELLES	MARTHON	MONTBRON	PRANZAC	RANCOGNE	RIVERES	LA ROCHEFOUCAULD	TAPONNAT-FLEURIGNAC	VOUTHON	Total Résultat
Adultes handicapés : hébergement											
Ambulance				2		1		1			4
Chirurgien dentiste		1	1	1				1			4
Établissement santé court séjour								6			6
Établissement santé long séjour								1			1
Établissement santé moyen séjour								1			1
Garde d'enfant d'âge préscolaire								1			1
Infirmier	1	3	1	5				2			12
Laboratoire d'analyses et de biologie médicales								9	1		10
Massueur kinésithérapeute		1	1	3				1			6
Médecin omnipraticien		2	1	4				5		1	13
Orthophoniste				1				1	1		3
Orthoptiste								1			1
Pédicure-podologue								4			4
Personnes âgées : hébergement			1	1				4			6
Personnes âgées : services d'aide								1			1
Personnes âgées : services de repas à domicile								1			1
Pharmacie		1	1	2				1			5
Sage-femme								3			3
Spécialiste en cardiologie								1			1
Spécialiste en dermatologie vénéréologie								1			1
Spécialiste en gynécologie médicale								1			1
Spécialiste en ophtalmologie								2			2
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie								3			3
Spécialiste en psychiatrie								1			1
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale								1			1
Structures psychiatriques en ambulatoire				1				13			14
Total Résultat	1	5	3	22	1	1	1	72	2	1	115

Cependant, pour faire face à ces risques, certains professionnels se sont organisés en créant l'association « des professionnels de santé Bonnieure Bandiat Tardoire » qui fédère des professionnels, entre autres, de Montbron/Marthon/Chazelles/La Rochefoucauld/Chasseneuil/Saint Angeau. Cette association a pour objet de faciliter, améliorer, développer la prise en charge de la population sur le territoire de santé Bonnieure Bandiat Tardoire.

L'objectif est de créer une dynamique de pôle de santé, en partenariat avec le centre hospitalier de La Rochefoucauld, en maillant le territoire de maisons de santé pluridisciplinaires. Plusieurs projets de maisons de santé ont déjà vu le jour sur le territoire : Chazelles, Montbron, Marthon, La Rochefoucauld (maison de santé provisoire). Une réflexion est actuellement en cours à La Rochefoucauld pour aménager une maison de santé dans les anciens locaux de l'hôpital de La Rochefoucauld.



Par ailleurs, plusieurs structures œuvrent pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées (aides à domicile, habitat, transport, portage de repas, téléassistance), mais avec des difficultés pour couvrir tout le territoire. Il y a aussi de nombreuses problématiques d'isolement souvent liées à un manque de mobilité des personnes. Le nombre de places en hébergement pour personnes âgées est satisfaisant mais il manque de places pour l'accueil de jour ou l'accueil temporaire. De plus, le territoire manque de structures de prise en charge des personnes handicapées, notamment pour les enfants.

En ce qui concerne la prévention, les actions reposent essentiellement sur les professionnels de santé de premier recours et sur la maison départementale des solidarités. Les actions de prévention et de dépistage sont souvent centralisées à Angoulême, ce qui les rend difficilement accessibles pour bon nombre d'habitants, notamment les plus isolés. Les travailleurs sociaux identifient notamment des besoins de prévention concernant les addictions, la sexualité, les dépistages.

3. Synthèse analyse AFOM « Accès aux services et aux soins » :

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
Accès aux services	<p>Un territoire organisé autour de 2 pôles principaux et pôles de proximité (commerces et services).</p> <p>Un territoire facilement accessible car bénéficiant d'une bonne desserte routière et à proximité de grands axes de communication.</p> <p>Une offre variée pour l'accueil des 0-3 ans, et des actions autour de la parentalité sur une partie du territoire.</p> <p>-Présence d'une Maison Familiale et Rurale.</p>	<p>Territoire inégalement accessible (géographiquement et physiquement) en termes de services publics.</p> <p>Pas d'antenne ou de permanence de Pôle Emploi sur le territoire</p> <p>Une association, le CIDIL en grande difficulté financière.</p> <p>Des difficultés d'accès aux équipements et services particulièrement sensibles dans les secteurs les plus ruraux en raison de leur éloignement.</p> <p>-Problématique d'isolement.</p> <p>-Aucun lycée sur le territoire.</p> <p>Une offre variée en termes de services enfance/jeunesse mais non harmonisée à l'échelle de la CDC.</p>	<p>Un territoire positionné au cœur de la nouvelle région issue de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : un argument supplémentaire à valoriser pour accueillir des populations et activités nouvelles.</p> <p>Développer les technologies de l'information et de la communication pour un meilleur accès aux services.</p>	<p>Disparition de services de proximité dans les pôles principaux obligeant la population à se déplacer à Angoulême.</p> <p>Risque de disparation de l'association CIDIL portant un chantier d'insertion et l'espace emploi du territoire.</p> <p>Risque d'isolement des personnes en situation précaire.</p> <p>Baisse de l'attractivité du territoire</p>	<p>Conforter les pôles principaux et secondaires du territoire et renforcer / développer l'offre de services et les équipements accessibles.</p> <p>Articuler les pôles par la proposition d'offres de services complémentaires.</p> <p>Rompre l'isolement des habitants les plus éloignés des services.</p> <p>Miser sur la complémentarité du territoire avec l'agglomération d'Angoulême, la Charente Limousine et la Dordogne.</p> <p>Développer l'offre de services aux familles et proposer une offre équilibrée sur l'intégralité du territoire.</p> <p>Promouvoir des actions en lien avec la parentalité et la famille.</p>

	ATOUPS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
Accès aux soins.	<p>-Une dynamique de pôle de santé en action depuis 2014, en lien avec le centre hospitalier de La Rochefoucauld.</p> <p>-Présence d'un Centre Hospitalier.</p>	<p>- Une sous dotation médicale et paramédicale du territoire.</p> <p>Peu de structure de prise en charge du handicap.</p> <p>-Peu d'action de prévention et promotion de la santé.</p>	<p>- Poursuivre le maillage du territoire par l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires et conforter la dynamique de pôle de santé, en lien avec le CH de La Rochefoucauld.</p>	<p>Risque de désertification médicale du territoire.</p>	<p>Mailler le territoire de maisons de services aux publics.</p>

4. Habitat.

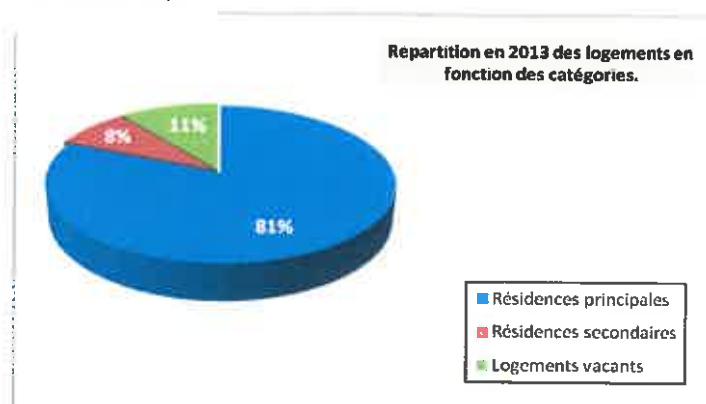
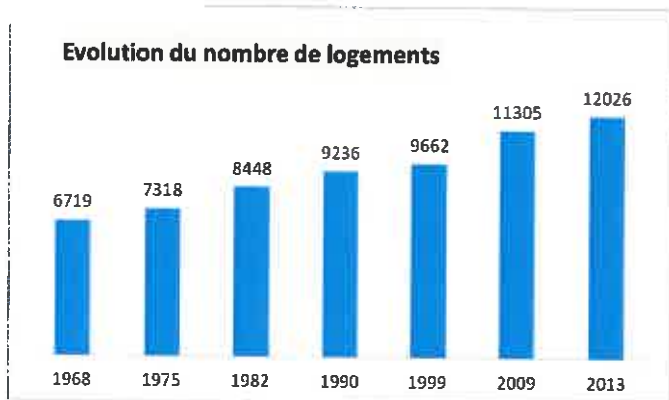
Etat et évolution du logement : croissance du parc immobilier.

Le territoire de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord dénombrait en 2013 un total de **12 026 logements** parmi lesquels une très forte majorité de résidences principales (81.04%).

Sous l'effet conjugué du dynamisme démographique et des évolutions sociétales (diminution notamment de la taille moyenne des ménages), ce parc immobilier a enregistré une **forte croissance** au cours des dernières décennies (+ 79% entre 1968 et 2013).

Source INSEE RP 2013

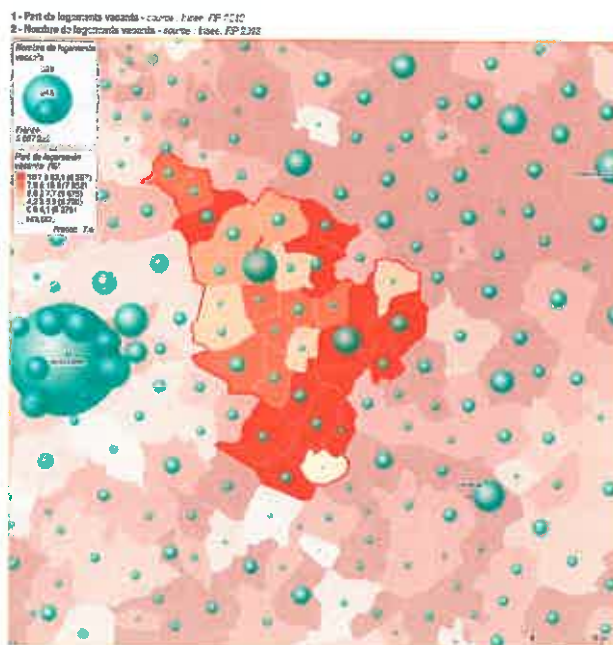
Source INSEE RP 2013



Les autres principales évolutions du parc immobilier à retenir :

- Une augmentation du nombre de résidences principales (+70% entre 1969 et 2013),
- Au cours de la période 2009-2013, le taux de vacance sur l'ensemble du territoire a augmenté de façon significative +37%. Ainsi, on comptabilise 1299 logements vacants en 2013, soit 349 de plus qu'en 2009.

En quatre ans, le parc de logements vacants s'est accru plus rapidement que celui des résidences secondaires +3% ainsi que des résidences principales +4%.

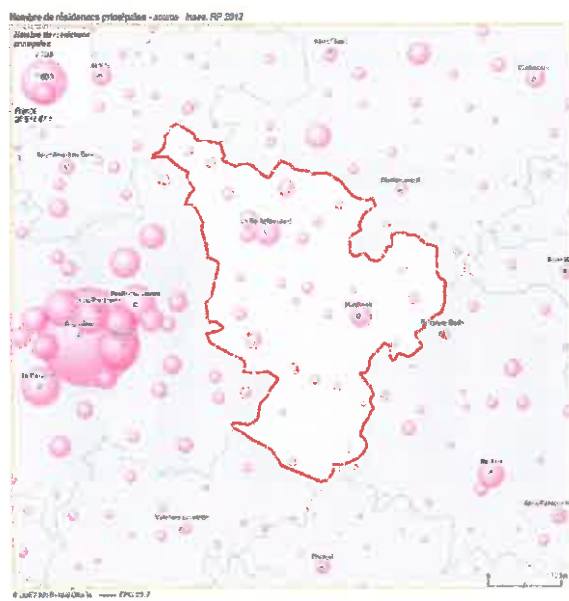
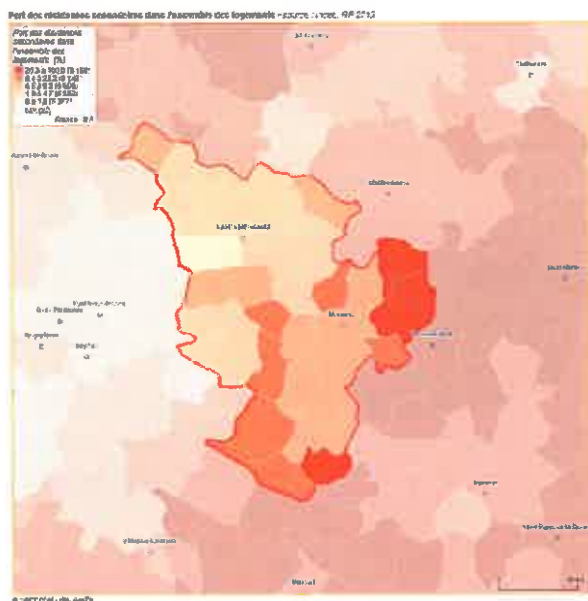


De plus, en 2013 la part des logements vacants sur le territoire soit 10.8% est sensiblement plus importante que celle constatée sur le Département de la Charente (10.2%) et de façon plus importante à l'échelle nationale (7.8%).

L'est du territoire est le plus touché par ce phénomène de la vacance correspondant au territoire les plus éloigné de l'agglomération d'Angoulême.

Des proportions plus élevées de résidences principales à proximité de l'agglomération d'Angoulême :

Sans surprise, l'analyse spatialisée du logement nous permet d'observer les plus fortes proportions de résidences principales dans les secteurs localisés à proximité de l'agglomération d'Angoulême, secteurs à vocation résidentielle affirmée, et à l'inverse les plus fortes proportions de résidences secondaires dans les secteurs les plus ruraux du territoire (à l'est), secteurs qui sont aussi les plus propices aux activités à caractère touristique.



7. Commerce : Un focus sur les outils d'aide au développement de l'artisanat, du commerce et des services.

Le Pays Horte et Tardoire a mis en place ou a été partenaire ces dernières années de plusieurs dispositifs en faveur de l'Artisanat, du Commerce et des Services.

L'Atelier de la Création était un dispositif porté et animé par le Pays Horte et Tardoire depuis 2005 dans le cadre d'un partenariat avec l'ex Région Poitou-Charentes puis la Région Nouvelle Aquitaine, pour soutenir la création d'emplois par la création ou par la reprise d'une entreprise.

Plusieurs dispositifs d'aides financières existaient :

La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE) était une aide directe versée à la personne. Elle était destinée aux créateurs d'activité qui créent leur propre emploi et était financée à 100% par la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Ce dispositif a pris fin le 31 décembre 2016.

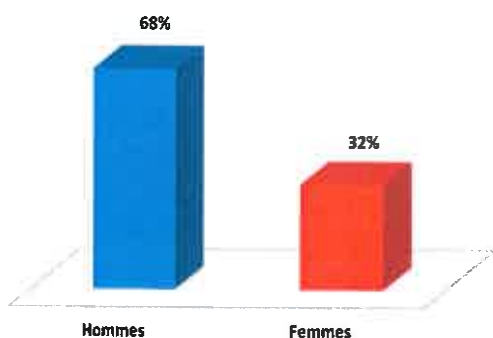
Ces aides portaient à la fois sur des créations d'entreprises mais également sur des reprises.

Depuis 2005 (c'est-à-dire du 24/05/2005) et jusqu'au dernier jury qui s'est réuni le 18 Octobre 2016, 352 BRDE ont été validées soit 1 345 319 €. Au total, 304 entreprises ont été aidées.

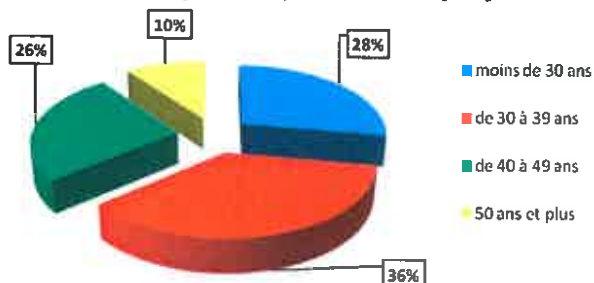
Un bilan de ce dispositif a d'ailleurs été réalisé pour la période 2007-2013.

Les **projets aidés** étaient, pour plus de 73%, des projets de création d'entreprise porté par un homme (68%) qui avait entre 30 et 39 ans (36%).

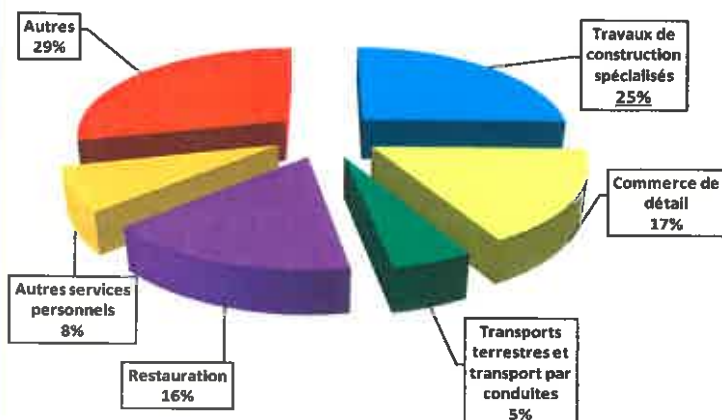
Répartition des créateurs/repreneurs d'entreprises



Classe d'âges des porteurs de projets



Répartition des entreprises par domaine d'activité



1- **Travaux de construction spécialisés** : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment, Travaux de menuiserie du bois et PVC, Travaux d'installation électrique, etc.

2- **Commerce de détail**: Fleuriste, Epicerie, Tabac-Pressé etc.

3- **Restauration**: restaurant traditionnel, pizzeria ambulante etc.

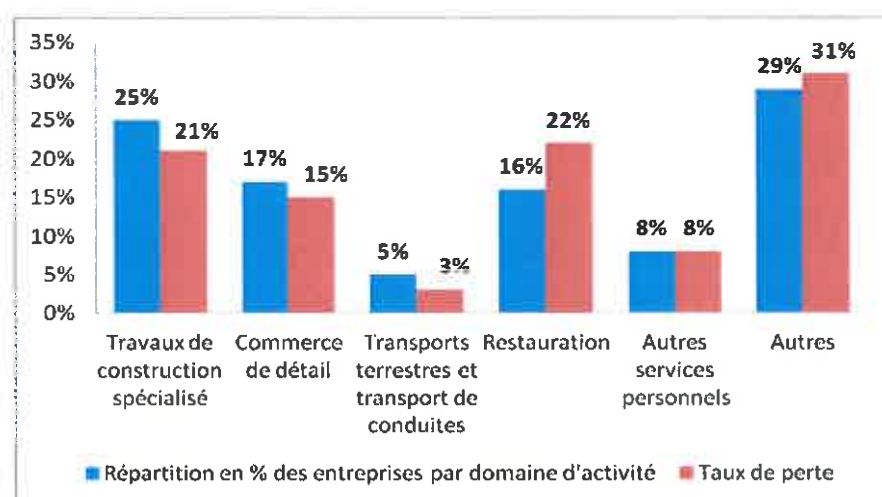
4- **Autres services personnels**: Salon de coiffure et/ou d'esthétique etc.

5- **Transports terrestres et transport par conduites**: Taxi, transports routier, service de déménagement.

6- **Autres**: Bijoutier, Boulanger, Chocolatier, néoniste, chaudronnier etc.

Quant au **domaine d'activité** (en référence au code APE des entreprises) des entreprises soutenues, celles-ci appartenaient pour 25% d'entre elles au secteur des **travaux de construction spécialisés** et pour 17% au commerce de détail.

Et le taux de perte le plus bas, se situait au niveau du secteur des transports avec un taux de 3%.



Le dispositif « CORDEE TPE » (COnvention pour le Développement de l'Emploi par l'Economie des Très Petites Entreprises) pour la période 2012-2013 :

Sur l'initiative de l'ex Région Poitou-Charentes, le Pays Horte et Tardoire avait mis en place ce dispositif, en partenariat avec le Département de la Charente pour les entreprises de commerce, d'artisanat et de services de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires était inférieur à 900 000 € HT appartenant à l'ensemble des activités contribuant à offrir une qualité de vie et les services indispensables au maintien de la population (services de proximité).

Le montant de l'investissement éligible devait être compris entre 5 000 et 30 000 € HT. Le taux de subvention était modulable entre 20 et 30% des investissements HT suivant l'intérêt de chaque dossier et le respect d'un certain nombre de critères (création d'emploi, etc...).

Entre le 12 juillet 2012 (date du 1^{er} jury) et le 17 Décembre 2013, **34 entreprises** ont reçu un avis favorable pour leur projet correspondant à un total de subventions validées à hauteur de **189 449 €**. Cependant, **4 projets** n'ont pu se concrétiser (décès du chef d'entreprise, refonte du projet, manque de trésorerie).

Le dispositif « Coup de pouce Régional aux TPE » :

Pour encourager et soutenir les Très Petites Entreprises (TPE) du Commerce, de l'Artisanat et du Service, l'ex Région Poitou-Charentes avait créé un dispositif spécifique d'aide au développement et à la transmission-reprise de ces entreprises: le « Coup de Pouce Régional aux Très Petites Entreprises » que l'Atelier de la Création gérait depuis le 25 Avril 2014, date de création de ce programme d'intervention. Ce dispositif a pris fin le 31 décembre 2016.

Ce dispositif s'inscrivait avec la volonté de favoriser le maintien et le développement de services marchands de proximité. Les projets de création d'activité étaient quant à eux exclus de ce dispositif.

Le montant total des investissements éligibles devaient être compris entre **2 000 €** et **25 000 € HT** avec un **taux unique de subvention de 20%** soit une subvention plafonnée à **5 000 €**. **20** entreprises ont pu bénéficier de ce programme d'intervention pour un montant total de subventions validées à hauteur de **69 757 €**.

Le dispositif ADEL TPE 16 pour « Aide au DEvelOppement des Très Petites Entreprises » :

Les objectifs de ce dispositif consistaient tout d'abord en un soutien à un projet territorial collectif sur le territoire Horte et Tardoire favorisant le maintien et le développement de services marchands de proximité (création, transmission/reprise et modernisation d'entreprises) pour offrir une qualité de vie et les services indispensables à la population locale.

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce du Pays Horte et Tardoire sous l'intitulé « ADEL TPE » a débuté le 29 Octobre 2014.

37 entreprises ont donc pu être soutenues par ce dispositif entre le 29/10/2014 et le 08/12/2016 pour un montant de subvention accordé à hauteur de **225 742 €** correspondant à un financement de **803 882 €** d'investissements pour les entreprises.

8. Synthèse analyse AFOM « Revitalisation des bourgs centres » :

	ATOUPS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
Habitat Logement.	<p>Un prix du foncier qui demeure abordable.</p> <p>Des outils de planification en cours de définition sur le territoire (PLUi).</p>	<p>Une augmentation de la vacance des logements (principaux et secondaires), notamment sur la frange est du territoire.</p> <p>Un parc de logements en centres bourgs vieillissant, énergivore.</p>			<p>Elaborer une politique structurée et cohérente autour du logement social.</p> <p>Mettre en place les outils de planification sur la totalité du territoire.</p>
Activités économiques de proximité	<p>La richesse et variété du tissu artisanal.</p> <p>Des dispositifs financiers d'aide aux entreprises commerciales et artisanales qui ont contribué au maintien et au développement du tissu économique.</p> <p>Des partenariats forts avec les Chambres Consulaires.</p> <p>Une opération FISAC en cours.</p>	<p>Des artisans ayant d'importants besoins en matière d'investissements.</p> <p>Des activités artisanales/commerciales en manque de repreneurs.</p> <p>Des difficultés pour trouver de la main d'œuvre qualifiée.</p> <p>Une offre commerciale périphérique diversifiée et croissante.</p>	<p>Former et informer les artisans sur les aspects techniques et financiers (dispositifs en vigueur : PIG...) de la lutte contre la précarité énergétique.</p>	<p>Un risque de désertification des commerces de proximité dans les zones rurales.</p> <p>La fermeture de nombreuses entreprises artisanales faute de repreneur.</p> <p>La fermeture des commerces de proximité.</p>	<p>Favoriser le maintien et le développement des entreprises artisanales et commerciales notamment en mettant en place un système d'aides financières cohérent et efficace et en menant des actions favorisant la reprise des entreprises.</p> <p>Limiter l'évasion commerciale par la diversification et l'amélioration de l'offre.</p> <p>Travailler sur les problématiques de reprises d'entreprises.</p>

9. Un territoire bien positionné et facilement accessible.

Localisé à proximité immédiate d'Angoulême, au cœur d'un triangle dont les extrémités seraient constituées par les agglomérations de Poitiers (distante d'environ 110 km), Bordeaux (120 km) et Limoges (100 km), le territoire occupe une position géographique régionale favorable qui lui confère une certaine attractivité et doit constituer un véritable atout de développement local.

Facilement accessible, ce territoire est positionné au carrefour d'un axe de communication majeur de dimension nationale voire internationale : un axe reliant le littoral atlantique à l'est et au nord-est de la France (axe Rochefort – Cognac – Angoulême – Limoges – Montluçon) et au-delà le sud-ouest de l'Europe à l'Europe centrale et orientale : Nationale 141.

La fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes conforte par ailleurs encore un peu plus cet « atout géographique » en plaçant notre territoire au cœur de ce nouvel espace.

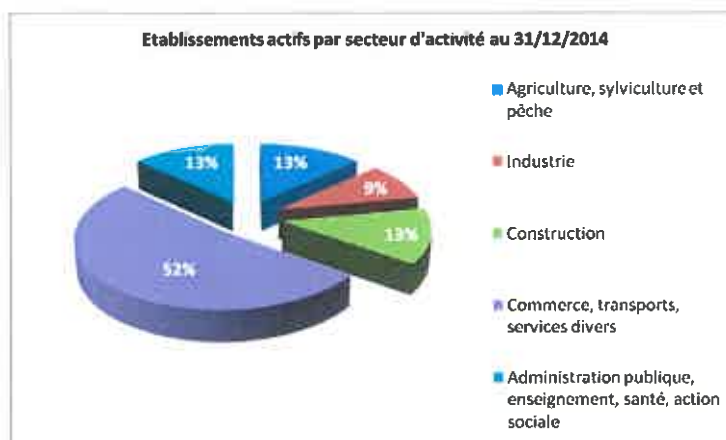
10. Une économie en phase de tertiarisation caractérisée par le poids important bien que déclinant des secteurs agricole et industriel.

Les grandes caractéristiques de l'économie du territoire:

1. un territoire au riche passé industriel (travail du feutre, textile, articles chaussants...). En effet, le secteur industriel local est encore prégnant bien que déclinant car fortement affecté, en particulier les secteurs textile et articles chaussants, de manière négative par la mondialisation et la concurrence internationale accrue qu'elle induit.
2. Un territoire à dominante rurale où l'agriculture occupe une place de plus en plus minoritaire en termes d'actifs, d'emplois, de richesses créées... dans l'économie locale tout en demeurant primordiale (alimentation, entretien des paysages, aménagement de l'espace...) et à fort potentiel au regard des attentes de la société (qualité et sécurité alimentaire, valorisation des produits locaux, circuits courts...) et de la configuration du territoire (proximité d'une agglomération « consommatrice » importante).
3. Une importante couverture forestière insuffisamment valorisée qui représente un atout naturel à développer susceptible à terme de constituer une véritable filière économique génératrice d'emplois.
4. Une économie touristique à fort potentiel compte tenu des richesses naturelles et patrimoniales locales, de la proximité de territoires attractifs (Périgord, agglomération d'Angoulême) et des flux transitant par le territoire ou à proximité.

11. Les entreprises du territoire.

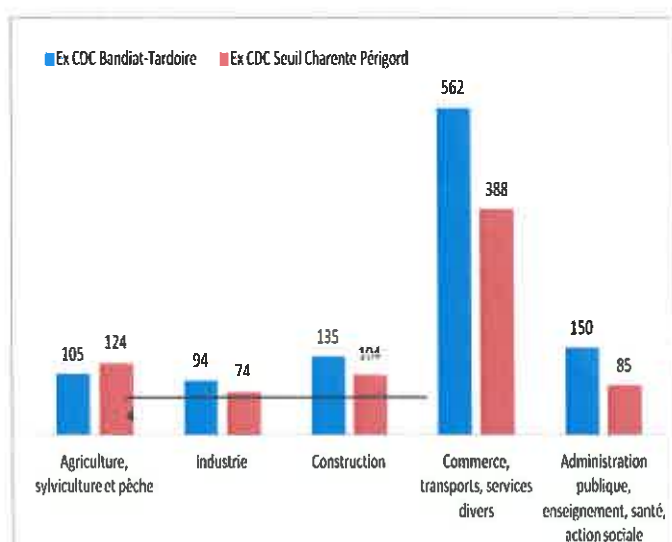
Au 31 Décembre 2014, le territoire comptabilisait, selon l'INSEE, un total de **1 821 établissements actifs**⁴ dont une majorité d'établissements œuvrant dans le domaine des services (commerces, transports, services divers) ou appartenant à part égale au champ public ou parapublic (administrations, enseignement, santé, action sociale...), au secteur agricole et au commerce, transports, services divers.



Source, INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) 2014

La répartition des établissements à l'échelle de la Communautés de Communes, selon les secteurs d'activité nous permet de dresser en quelque sorte le « profil économique » de ce territoire. Nous constatons ainsi :

- l'importance des activités commerciales qui reflète le rôle de pôle de services intermédiaire joué par l'ensemble La Rochefoucauld – Saint Projet – Rivières,
- le nombre encore relativement élevé d'établissements industriels présents sur ce territoire à forte tradition industrielle,
- et, de manière logique, l'importance des secteurs agricole et sylvicole sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Seuil Charente Périgord.



Etablissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2014	CDC LR PPR	Ex CDC Bandiat-Tardoire	Ex CDC Seuil Charente Périgord
Agriculture - Sylviculture - Pêche :	229	105	124
Industrie :	168	94	74
Construction :	239	135	104
Commerces, transports et services divers :	950	562	388
Administration publique, enseignement, santé, action sociale :	235	150	85
TOTAL :	1 821	1 046	775

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie (définition INSEE).

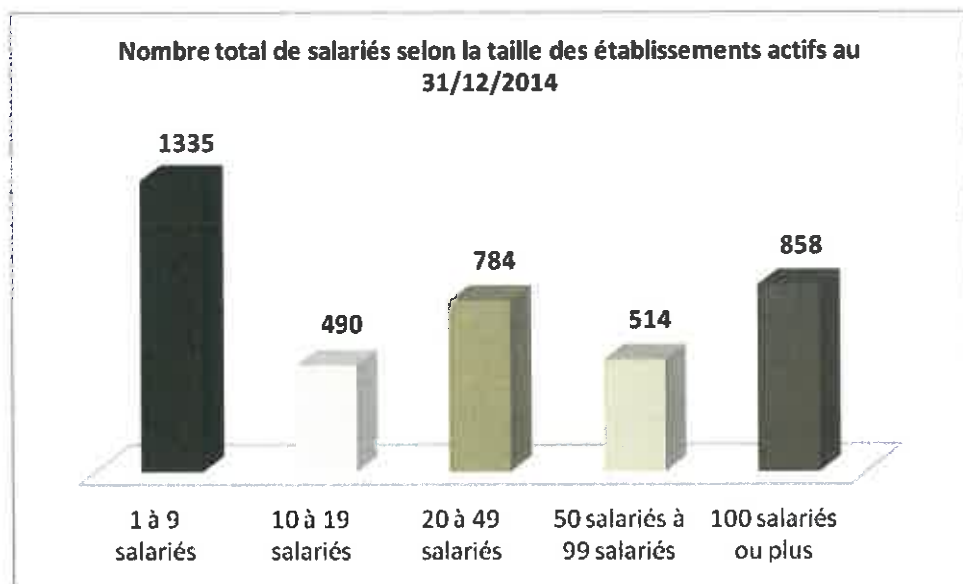
*L'entreprise est quant à elle la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes.

Une majorité d'établissements de petite taille :

La répartition des établissements suivant le nombre de salariés fait apparaître une très nette domination des établissements de petite taille.

70.78% des établissements recensés ne comptaient ainsi aucun salarié et le territoire ne comptabilisait au total que 13 établissements de plus de 50 salariés.

Bien que peu nombreux, ces établissements de plus de 50 salariés n'en demeurent pas moins essentiels dans une économie locale dont ils représentaient, au 31/12/2014, 21.55% de l'emploi salarié.



Source, INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) 2014

Quelques entreprises emblématiques du territoire :

- Chaudronnerie : **SOUMAGNE SAS** (Rivières).
- Electricité et électronique : **Société DELAGE** (Feuillade).
- Fabrication de cartonnages : **MMP PACKETIS SAS** (Chazelles).
- Fabrication de cheminées : **DARGEMONT CHEMINEES DE CHAZELLES** (Chazelles).
- Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique : **PREFATEC France** (Saint-Projet-Saint-Constant).
- Mécanique industrielle : **AVENIR SCE CONCEPTIONS INDUSTRIELS – ASCI** (Saint-Projet-Saint-Constant).
- Produits de luxe : **MAROQUINERIE DE LA TARDOIRE** (Montbron)...
- Taille, façonnage et finissage de pierres : **GAUTHIER CHARENTE** (Marthon).
- Textile et des articles chaussants : **DM Production** (Montbron) ; **BRICQ** (Montbron), **SILAC Industrie** (La Rochefoucauld), **JEVA RONDINAUD** (Rivières) **DEGORCE SARL** (Marthon).
- Transport : **ALAIN CHATIN** (Saint-Projet-Saint-Constant).

12. L'emploi local.

Un nombre insuffisant d'emplois locaux pour satisfaire aux besoins de la population active qui induit une forte dépendance à l'égard du bassin d'emplois d'Angoulême :

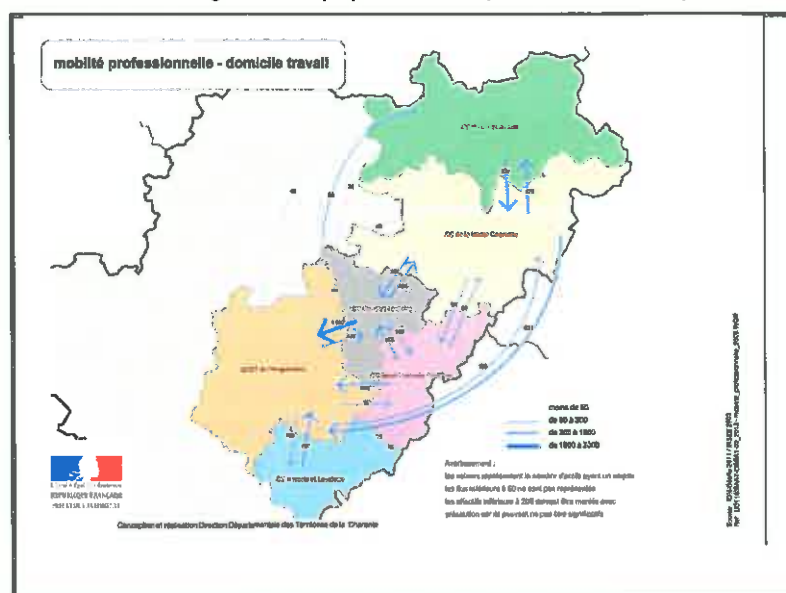
Totalisant selon l'INSEE 5 525 « emplois au lieu de travail⁵ » en 2013, le territoire ne disposait pas alors d'emplois en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins en la matière de la population active (évaluée à 9 724 personnes en 2013).

Ce constat souligne la dépendance du territoire à l'égard du bassin d'emplois d'Angoulême. Correspondant au rapport entre les actifs ayant un emploi résidant sur le territoire et le nombre d'emplois locaux, l'indicateur de concentration d'emplois (Cf. Tableau) vient confirmer ce constat d'une dépendance croissante du territoire et de sa population vis-à-vis des emplois extérieurs.

	1999	2013
Nombre d'emplois locaux :	6139	5718
Actifs ayant un emploi résidant dans la CDC LR PP	7611	8687
Indicateur de concentration d'emplois	80,65%	65,82%

Source : INSEE, RP 1999 & 2013.

Induisant d'importants flux « domicile – travail » entre le territoire et l'agglomération voisine, cette dépendance soulève de nombreuses problématiques ayant trait notamment à l'organisation des transports collectifs, au covoiturage, aux inégalités en moyens de transport et, ce faisant, en possibilités d'accès à l'emploi, de certaines franges de la population en premier lieu desquelles les jeunes.



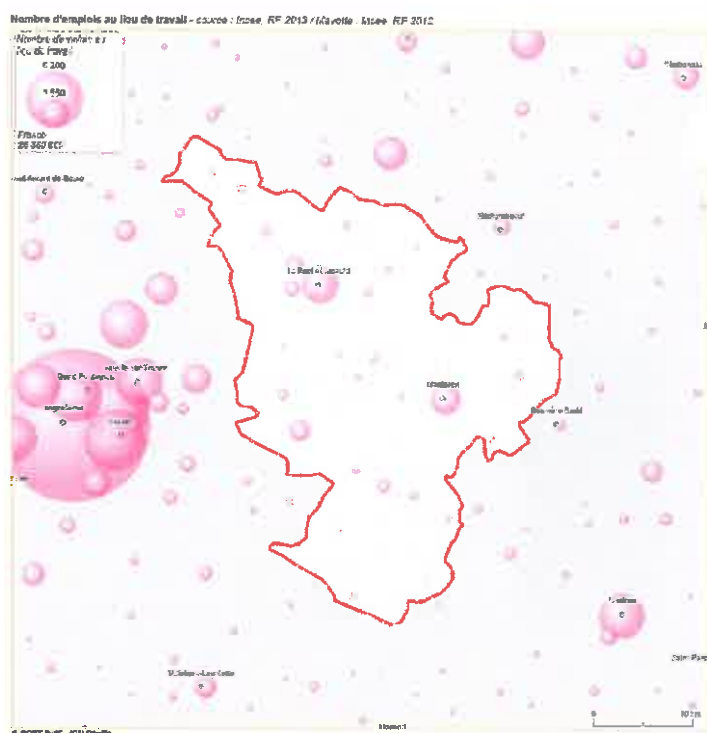
5.

L'emploi au lieu de travail comprend l'ensemble des personnes qui ont une profession et qui l'exercent sur le territoire français au moment du recensement. Cet emploi est comptabilisé dans la commune de lieu de travail. Les emplois au lieu de travail ne se confondent pas avec la population active ayant un emploi, qui est comptée au lieu de résidence : une personne active ayant un emploi peut résider dans une commune A et avoir un emploi dans une commune B (source : INSEE).

Une forte concentration géographique des emplois :

L'analyse de la répartition spatiale des emplois locaux au niveau du territoire fait observer une **concentration** de ceux-ci sur la commune de **La Rochefoucauld** (1 601) et **Montbron** (1 089) regroupant ainsi en 2013 près de la moitié (48.70%) du total des emplois au lieu de travail de la Communauté de Communes.

Les cinq communes les mieux dotées en emplois du territoire sont donc La Rochefoucauld, Montbron, Chazelles, Rivières et Saint-Projet-Saint-Constant rassemblant ainsi 70.16% de la totalité des emplois au lieu de travail de la Communauté de Communes.



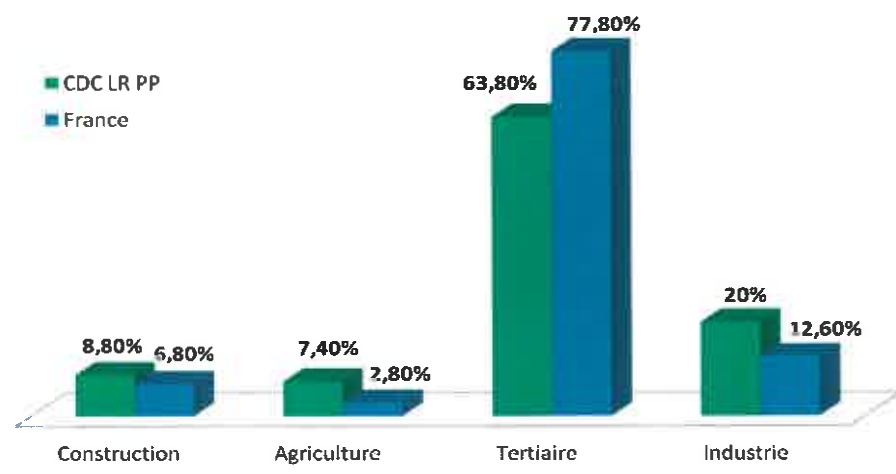
Source INSEE RP 2013

Emplois au lieu de travail : classement des 10 premières Communes	nb d'emplois au LT en 2013	% des emplois au LT du territoire
La Rochefoucauld	1601	20%
Montbron	1089	13%
Chazelles	491	7%
Rivières	414	6%
Saint-Projet-Saint-Constant	281	5%
Marthon	196	4%
Agris	159	4%
Pranzac	154	3%
Taponnat-Fleurignac	101	3%
Feuillade	98	2%

Une majorité d'emplois tertiaires :

La répartition des emplois au lieu de travail en 2013 selon les secteurs d'activité fait observer le poids très important du secteur tertiaire dans l'économie locale (près des 2/3 du total des emplois). **Cette domination du tertiaire** à l'échelle locale s'avère toutefois moins « écrasante », en comparaison des données nationales (77.80%), en raison du poids encore relativement important du secteur industriel (20% des emplois locaux) et d'une surreprésentation des emplois agricoles et dans une moindre mesure des emplois liés au domaine de la construction.

Répartition en 2013 des emplois en fonction des secteurs d'activité	CDC LR PP
Construction	486
Agriculture	409
Tertiaire	3525
Industrie <i>Source INSEE RP 2013</i>	1105
TOTAL	5525

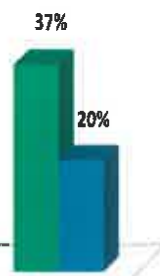


Source : INSEE, RP exploitation complémentaire.

Un déclin des emplois industriels et agricoles face à une croissance limitée du tertiaire et de la construction : Malgré une croissance des emplois locaux dans les domaines de la construction et du tertiaire, il ressort que l'emploi local a connu une baisse entre 1999 et 2013, et les disparités entre les quatre grands secteurs d'activité sont très importantes. Il ressort en effet :

- une diminution absolue (- 1243 emplois) consécutive de l'emploi industriel confirmant les difficultés conjoncturelles et structurelles de ce secteur,
- une diminution également absolue (-143 emplois) des emplois agricoles,
- une croissance limitée des emplois dans le secteur de la construction (+78 emplois),
- et une croissance importante des emplois tertiaires (+494 emplois).

Evolution des emplois selon le secteur d'activité	1999	2013	Evolution
Construction	408	486	19%
Agriculture	552	409	-26%
Tertiaire	3031	3525	16%
Industrie	2348	1105	-53%
TOTAL :	6339	5525	-13,00%



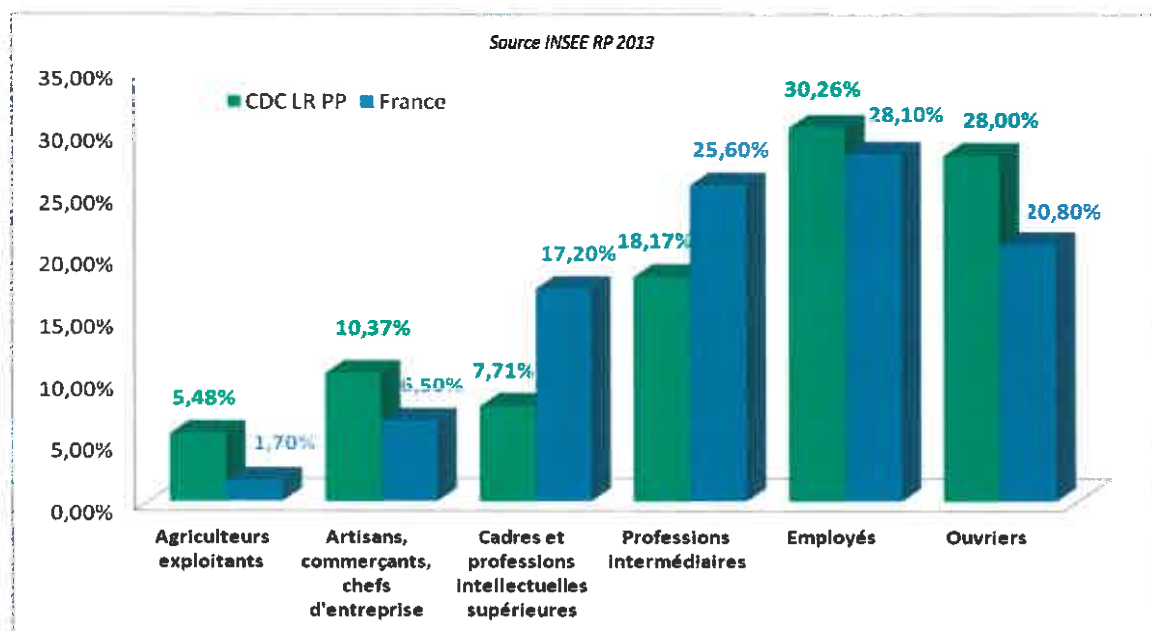
Source : INSEE, RP 1999 & 2013.

Construction Agriculture Tertiaire Industrie

Emploi local et CSP : une surreprésentation des ouvriers et employés.

En rapport aux moyennes nationales, la structuration des emplois locaux au regard des catégories socioprofessionnelles se caractérise par :

- A. une surreprésentation des ouvriers, des employés et agriculteurs exploitants,
- B. une sous représentation des CSP + comprenant les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures.



13. Un espace à vocation résolument agricole.

Territoire à dominante rurale en dépit de traits périurbains marqués à ses marges occidentales, le territoire possède de nombreux espaces agricoles.

Bien qu'en diminution régulière (- 4.00% entre 2000 et 2010), la superficie agricole utilisée s'établissait en 2010 à hauteur de **22 759 hectares** représentant 49% de la superficie totale.

Sur les 29 communes, 9 ont d'ailleurs vu la superficie agricole utilisée augmentée en 2010 (Vouthon +69%, Saint-Sornin +40%)

Evolution de la part de la SAU dans la superficie totale - source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les données non observées.



Des productions diversifiées.

Positionné aux marges du bassin sédimentaire Aquitain et du Massif Central, le territoire a pour particularité d'associer des terrains aux potentialités agricoles différenciées à l'origine de productions diversifiées.

Si les surfaces agricoles consacrées à la polyculture et au polyélevage prédominent nettement, les surfaces vouées à l'élevage (principalement au nord est du territoire dans le secteur du Montbronais), aux grandes cultures et à la viticulture (vignoble de Saint Sornin entre Montbron et La Rochefoucauld) n'en sont pas moins non négligeables.



Des exploitations de moins en moins nombreuses mais de plus en plus grandes.

Le territoire dénombrait en 2010, selon les données du Recensement Général Agricole – RGA, un total de 435 exploitations agricoles, valeur en très nette diminution comparativement aux données enregistrées par les RGA 2000 (703 exploitations soit – 38.00% entre 2000 et 2010) et 1988 (1 049 exploitations ; - 58.5%).

La SAU totale ayant dans le même laps de temps relativement peu évoluée (- 10.07% entre 1988 et 2010), cette diminution du nombre d'exploitations s'accompagne fort logiquement d'un accroissement sensible de la superficie moyenne de celles-ci (52.32 ha en 2010 contre 33.5 ha en 2000 et 24.13 ha en 1988).

Une diminution du travail agricole.

Surreprésenté en comparaison de la moyenne nationale (2.8%), le secteur agricole représentait encore 7.00% du total des emplois locaux en 2013.

Évalué à l'aide de l'unité de travail annuel, le volume de travail estimé de ce secteur a toutefois très sensiblement diminué au cours des vingt dernières années (- 60.07%).

Cette diminution du volume de travail agricole ainsi que la concentration des terres mise en évidence au point précédent résultent d'importants efforts en matière de gains de productivité entrepris, pour des questions de survie et d'adaptation à une concurrence accrue, par un secteur en pleine mutation.

Des exploitations à l'avenir incertain en raison notamment d'une moyenne d'âge élevée.

Près de 36% des chefs d'exploitation étaient en 2010 âgés de plus de 60 ans.

Laissant supposer une moyenne d'âge élevée des chefs d'exploitation, cette valeur ne manque pas d'inquiéter quant à la continuité et survie de nombreuses exploitations à la reprise aujourd'hui incertaine.

Une opportunité pour l'agriculture locale soutenue par les acteurs locaux : le développement des circuits de proximité.

Conscients du potentiel économique que représentent les activités agricoles et constatant la nécessité de développer de nouveaux modes organisationnels, les acteurs du territoire (élus, institutions, exploitants...) ont émis le souhait, soutenus en cela par la Chambre d'agriculture, de favoriser la consommation des produits locaux via le développement des circuits de proximité.

Une étude visant à favoriser l'introduction de fruits et légumes produits localement dans la restauration collective a été conduite sur le territoire de l'Angoumois.

L'une des difficultés énoncées par les différentes parties prenantes, collectivités représentant la restauration collective et agriculteurs, est le manque de structuration pour la vente des produits locaux.

D'autres difficultés se font jour qui résident notamment dans la passation de marchés publics, le besoin de sensibilisation voire de formation des agents de la restauration collective, le manque d'outils de transformation des fruits et légumes...

Un projet de structuration d'un pôle de valorisation/transformation/commercialisation des produits locaux est en cours de réflexion.

14. « La forêt : une ressource majeure pour le territoire ».

Une importante couverture forestière.

Se développant sur plus de 36 000 hectares, la forêt du territoire « Angoumois » représente près du tiers de la superficie totale de celui-ci (taux de boisement à hauteur de 31% à comparer avec la moyenne régionale laquelle s'établit à 15%).

Cette importante couverture forestière confère à l'espace « Angoumois » un rôle de « poumon vert » de l'agglomération angoumoisine.

Aux essences variées car à la croisée de deux domaines (maritime et Périgord-Limousin), cette forêt, majoritairement composée de feuillus, s'organise autour de trois principaux massifs : forêts de la Braconne (une forêt domaniale), d'Horte et de Dirac.

Des inquiétudes quant à l'état sanitaire des châtaigniers !

Essentiellement causés par le Chancre, des problèmes de dépérissement du châtaignier sont régulièrement observés depuis une trentaine d'années maintenant en région Poitou-Charentes qui sembleraient s'être aggravés au cours de la dernière décennie.

Réalisée en septembre 2014 par le CRPF et la DRAAF, une étude démontre ainsi qu'un tiers environ des taillis de châtaigniers s'avèrent être dans un mauvais état sanitaire. Le réchauffement climatique semblerait en être la cause première. Au vu du manque de gestion ou de l'utilisation de techniques tendant à affaiblir le châtaignier, on peut légitimement craindre que ce problème ne s'aggrave dans les prochaines décennies.

Une forêt majoritairement privée et très morcelée.

Très majoritairement privée (88.7% de la surface forestière totale), la forêt du territoire « Angoumois » est divisée entre un très grand nombre de propriétaires (12 900 environ).

Cette valeur élevée explique que plus de la moitié des propriétés ne dépassent pas l'hectare, un ¼ étant comprises entre 1 et 4 ha pour seulement 1.2% de propriétés de 25 ha et plus.

Ce très important morcellement des surfaces est défavorable à une gestion rationnelle de la forêt en ce qu'il rend particulièrement délicate l'application de programmes de gestion collective.

Une faible part de la surface forestière dotée d'un document de gestion durable.

S'adressant aux ensembles boisés d'au moins 10 ha et à caractère obligatoire pour les propriétés de plus de 25 ha, seuls 74 plans simples de gestion forestière sont actuellement mis en œuvre sur le territoire qui représentent 15% de la surface boisée.

Une forêt relativement bien desservie.

Souffrant d'un manque de plans de gestion, la forêt locale paraît toutefois relativement bien desservie en termes de voiries ce qui autorise une bonne mobilisation des bois.

Des aménagements ayant notamment trait à la sécurisation des zones de chargement des bois mériteraient cependant d'être réalisés.

Une filière bois à structurer et développer.

Si de nombreuses entreprises appartenant à la filière bois (sylviculture, exploitation, 1^{ère} et 2^{ème} transformations, distribution, bois énergie...) sont implantées sur le territoire, cette filière manque de structuration en particulier dans le domaine de la logistique.

Une volonté locale de mettre en valeur le potentiel économique de la forêt.

Désireux de valoriser une ressource forestière par trop méconnue et insuffisamment exploitée, les acteurs locaux, en premier lieu desquels ceux du Pays Horte et Tardoire, tentent depuis plusieurs années maintenant d'en mieux cerner le potentiel en termes d'activités économiques et de comprendre les obstacles empêchant le développement d'une véritable filière bois pourvoyeuse d'emplois.

Dans cette optique, une réflexion collective conduite par un cabinet spécialisé a été établie, à partir d'un diagnostic partagé ayant impliqué les acteurs de la filière, un véritable plan d'actions à court et moyen terme (Charte forestière du Pays Horte et Tardoire).

Suivant l'une des préconisations de ce document à portée stratégique, un schéma de mobilisation de la ressource forestière a été réalisé au cours de l'année 2014 par le CETEF de la Charente qui conclut que, pour les quinze prochaines années, 857 000 m³ de bois seraient exploitables dans 800 propriétés de plus de 4 hectares à la condition que les propriétaires forestiers concernés se regroupent pour exploiter et vendre leurs bois (à titre de comparaison, la récolte annuelle moyenne sur tout le département de la Charente est estimée à 193 000 m³).

Une forêt aux multiples fonctions qui dépasse les seuls enjeux de la filière bois.

Au-delà l'enjeu économique évident associé à la filière bois, les forêts et espaces boisés de l'Angoumois jouent un rôle majeur sur plusieurs plans, plans et dimensions dont une stratégie de développement se devra de tenir compte.

Du point de vue environnemental, ces espaces boisés contribuent en effet à la qualité de l'eau, à la biodiversité, à la qualité paysagère et participent à la lutte contre l'effet de serre... Ils constituent en outre un environnement des plus propices aux activités de loisirs (randonnée, chasse, ramassage des champignons, manifestations culturelles...).

La forêt est par ailleurs largement intégrée à l'histoire locale, au patrimoine (forges, moulins, sources...) et la présence de circuits de découverte, d'arborétum d'éducation à l'environnement, renforce l'attrait touristique de la région.

15. Un territoire inégalement desservi et équipé au niveau du numérique.

L'accès et l'utilisation des outils numériques pour les habitants, les entreprises, les collectivités est un enjeu important pour le territoire, pour améliorer notamment l'accès et l'efficacité des services rendus.

Le territoire est globalement peu équipé en termes d'outils numériques. Peu de commune proposent un accès public gratuit à internet dans lesquels un ou plusieurs ordinateurs sont rendus accessibles aux publics leur permettant ainsi d'effectuer des démarches administratives en ligne par exemple. Peu proposent des ateliers ou animations autour de ces points d'accès. L'association Bandiat Passions a initié une expérience d'ateliers numériques à destination de la population. Cette expérience a été une réussite et démontre un réel besoin de la population à être accompagnée dans l'usage du numérique.

Il n'y a aucun espace de coworking aménagé sur le territoire. Une réflexion pour l'aménagement d'un espace de coworking est actuellement menée par la mairie de Montbron pour redynamiser son centre bourg.

En ce qui concerne les infrastructures de desserte numérique, la communauté de communes souhaite s'engager dans un projet ambitieux de fibrage de tout le territoire. Ainsi, à l'horizon 2022, l'intégralité des foyers du territoire auront accès à la fibre optique.

16. Un territoire avec un potentiel de développement touristique

Un territoire marqué par l'histoire au riche patrimoine.

Moins renommés que leurs voisins du Périgord, le Département de la Charente et le territoire « La Rochefoucauld Porte du Périgord » peuvent néanmoins s'enorgueillir d'une histoire particulièrement riche et ancienne.

Une histoire ancienne qui remonte à plus de 100 000 ans et se met en scène à travers une profusion de sites, d'œuvres, de monuments et de vestiges humains remarquables.

- Pour la Préhistoire, citons :

- la grotte de la Chaise (Vouthon),
- la grotte du Placard (Vilhonneur),
- la grotte de Montgaudier (Montbron)...

- Pour la Période des âges des métaux :

- le casque d'Agris : œuvre unique au monde, ce casque celtique du IV^{ème} siècle avant notre ère, est constitué d'une coque de bronze décorée de feuilles d'or et d'appliques de corail.

- Le Moyen Age et l'époque moderne :

Le territoire compte de nombreux édifices religieux datant de cette époque :

- les églises romanes de Coulgens, Charras, La Rochette, Montbron, Pranzac et Yvrac-et-Malleyrand (une ancienne commanderie),
- l'abbaye de Charras,
- le Couvent des Carmes à La Rochefoucauld,

A cette époque, le pouvoir civil manifeste sa richesse et sa puissance par la construction de logis et châteaux seigneuriaux. Citons pour exemples :

- le château de Montbron,
- les châteaux de Marthon et La Rochefoucauld.

La Rochefoucauld est connue pour son château, fièrement posé sur la roche surplombant la Tardoire. Sa qualité architecturale, notamment de la période Renaissance, lui vaut le surnom de « Perle de l'Angoumois ».

Née au début du 14^{ème} siècle, la ville a la particularité de posséder des édifices de style gothique : le couvent des Carmes et la collégiale Notre-Dame de l'Assomption, tous deux protégés au titre des monuments historiques.

Une signalétique patrimoniale permet au visiteur de déambuler librement dans le cœur de ville et d'en découvrir toutes les curiosités historiques et architecturales.

- La Révolution Industrielle :

Notre territoire a joué un rôle déterminant dans le développement de l'industrie en Charente au cours des XVIIIème et XIXème siècles. A cela, deux raisons majeures :

- la présence sur le territoire et la proximité (Périgord) d'importantes forêts fournissant du combustible sous la forme de charbon de bois,
- la force motrice assurée par de nombreux cours d'eau.

Deux domaines d'activités ont été plus particulièrement développés :

- le travail des métaux : les forêts ont été exploitées afin d'alimenter en charbon de bois les nombreuses forges installées sur le territoire dès le XVIIIème siècle. Celles-ci produisaient des objets en fonte moulée pour l'agriculture (socs de charrue, pioches...), la vie domestique (marmites, pots, chenets...) et surtout l'armée (pièces d'artillerie notamment et autres pièces métalliques destinées aux chantiers navals de Rochefort).
- L'industrie textile : exploitée par de nombreux moulins, la force motrice des cours d'eau traversant notre territoire a permis le développement d'une industrie textile spécialisée dans le travail du feutre et la production d'articles chaussants dont le plus fameux d'entre eux la « Charentaise ».

Zoom 1 : « Un patrimoine préhistorique de renommée mondiale insuffisamment valorisé »

Une géologie à l'origine d'une très ancienne implantation de l'homme.

Présents sur une partie importante du territoire, les reliefs karstiques résultent de la dissolution des calcaires par les eaux pluviales et de ruissellement.

Ces reliefs, qui ont pour particularité de faire observer des formations géologiques spécifiques de type dépressions, avens, dolines, gouffres et grottes..., ont favorisé l'implantation de l'homme en « produisant » de nombreux abris.

Des sites locaux d'importance capitale ayant contribué à une meilleure connaissance de l'homme préhistorique.

Le territoire a joué un rôle essentiel dans la compréhension scientifique de l'homme préhistorique en Europe occidentale pendant la période du paléolithique (soit pour ce qui concerne la Charente, de l'installation de l'homme attestée vers – 450 000 ans avant notre ère, jusqu'au début du néolithique vers – 10 000 ans).

Les sites présents sur ce territoire, de renommée scientifique mondiale pour certains d'entre eux, ont en effet donné lieu et donnent encore lieu à de très nombreuses publications universitaires qui constituent autant d'avancées d'une science apparue au début du XIXème siècle.

Ils ont par ailleurs alimenté les plus grands musées préhistoriques mondiaux.

Quelques-uns des principaux sites du territoire :

1. **Les sites préhistoriques de la vallée de la Tardoire entre Montbron et La Rochefoucauld :**

- a **la Grotte de Fontéchevade** : située sur la Commune de Montbron, en limite de la Commune d'Orgedeuil, cette grotte, découverte en 1870, qui se présente sous la forme d'un tunnel large d'environ 6 m sur 30 m de long, a livré des restes humains pré-néanderthaliens dont on a longtemps pensé qu'ils étaient les plus anciens de Charente ce qui a été infirmé par la suite.
- b **La grotte de la Chaise** (Commune de Vouthon) est constituée d'un ensemble de trois grottes archéologiquement exploitées qui se développent sur plusieurs dizaines de mètres de long et d'un certain nombre de grottes non encore étudiées à ce jour. Les hommes préhistoriques y séjournèrent sans interruption majeure pendant une période qui dura d'environ 300 000 à 35 000 ans avant notre ère. La richesse de ce site sur le plan des industries lithiques (objets en pierre intentionnellement transformés en outils par les humains) et de la faune ainsi que les très nombreux restes humains mis au jour lors des fouilles en fait un des sites clés pour la connaissance de l'homme et de ses comportements en Europe d'autant que ces restes ont été reconnus comme étant ceux des plus anciens néanderthaliens avec un âge supérieur à 150 000 ans.
- c **La Grotte de Montgaudier** est constituée par un ensemble d'abris effondrés lesquels ont livré des vestiges s'échelonnant essentiellement du Moustérien (- 300 000 à - 30 000 ans) au Magdalénien supérieur (-17 000 à - 12 000).
- d **La Grotte du Placard** : partie intégrante du complexe daté du paléolithique moyen et supérieur dit « de Rochebertier » (Commune de Vilhonneur), cette vaste grotte (découverte en 1853) est mondialement connue par la communauté scientifique pour ces vestiges moustériens, solutréens et magdaléniens composés de restes humains, de restes d'animaux (notamment d'une antilope saïga) et de nombreux objets lithiques (pointes, lames, racloirs, grattoirs...). Une frise d'environ 5 m de long y a par ailleurs été mise au jour en 1990 qui fait observer des dessins réalisés par incisions très fines représentant des chevaux, des cervidés, des bouquetins, des rennes, un chamois...

Des sites de renommée scientifique mondiale... trop peu connus du grand public et peu valorisés...

Souvent peu spectaculaires (présence marginale d'art pariétal) à la différence des plus prestigieux sites préhistoriques du Périgord voisin, parfois difficiles d'accès et nécessitant la présence d'un médiateur afin de permettre au public non averti d'en saisir toute la valeur, les sites préhistoriques du territoire demeurent trop peu connus du grand public charentais et des habitants.

Des initiatives destinées à valoriser ce patrimoine à poursuivre et structurer...

Conscients de la richesse inouïe que représente ce patrimoine préhistorique local mais aussi de ses limites en termes notamment de valorisation touristique (difficultés d'accès, problèmes de propriété, sites souvent peu spectaculaires...), les acteurs locaux (élus et associations) tentent, depuis de nombreuses années maintenant, de valoriser ce qui constitue pour autant un atout majeur du territoire, un marqueur identitaire et en tout état de cause un héritage exceptionnel.

Ces initiatives visent généralement à réaliser un « porter à connaissance » à destination plus particulièrement des habitants et notamment du jeune public.

1. **Création d'un centre d'initiation à la préhistoire** : créé à l'initiative de l'association « Préhistoire en Horte et Tardoire » avec l'appui de la Commune de Montbron, de l'ex Communauté de Communes Seuil Charente-Périgord, de l'Europe (programme Leader) et des Collectivités locales (Département de la Charente, Région Poitou-Charentes), le Centre d'initiation à la Préhistoire de Montbron se donne pour ambition première de présenter, à l'attention notamment des scolaires mais pas uniquement, les sites majeurs du territoire, sites souvent inconnus d'eux, et donner à mieux saisir l'intérêt de la science préhistorique. Résolument pédagogique, ce centre comporte une salle consacrée au calcaire (formation, rôle économique, faune cavernicole...), une salle de projection et conférence, un espace d'initiation situé dans la cour intérieure comprenant la reconstitution d'un chantier de fouilles ainsi qu'une salle présentant les sites préhistoriques du territoire (salle comprenant une frise chronologique, des moulages de crânes...).

Un territoire marqué par un riche patrimoine naturel.

La commune de Montbron est située à l'extrémité est du département de la Charente, **aux portes du Périgord et du Limousin**. Montbron est une Station Verte de Vacances, elle fait donc partie du réseau des communes qui ont choisi de développer un **tourisme rural de qualité pour le public familial**.

Les visiteurs viennent surtout à Montbron à la recherche de **grand air, de calme et de nature**.

Qu'est-ce qu'une Station Verte ?

Une Station Verte est une **destination touristique de loisirs et de vacances**, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers nature : une nature respectée et préservée, une gamme de séjours à décliner selon les envies, des lieux et des activités à vivre et à partager, une porte d'entrée des terroirs.

Les atouts "nature" du Montbronnais.

La géographie de Montbron et sa région est forte et tourmentée à l'Est où alternent dans un écrin de verdure, monts, vallées et forêts ; les vallonnements sont plus doux à l'Ouest. Entre les contreforts du Massif central et la plaine calcaire charentaise, la **vallée de la Renaudie** est une vallée étonnante aux paysages contrastés. Le classement en « Réserve Naturelle Volontaire » en 2012 garantit la

préservation de ce milieu exceptionnel. Trois sentiers sont à découvrir. Vous croiserez peut-être le sonneur à ventre jaune, le cincle plongeur ou la salicaire.

Montbron est une ville tournée vers les **activités de plein air** : réseau de sentiers de randonnée pédestre, boucles vélo ou circuits VTT, canoë-kayak sur la Tardoire, pêche, golf (Golf international de la Prèze, 18 trous) mais aussi des activités sportives encadrées au centre de plein air du Chambon (tir à l'arc, spéléologie, escalade...) qui proposent un large choix de séjours tout au long de l'année.

Une offre diversifiée en hébergement touristique.

Chambres d'hôtes, locations de vacances, camping 4 étoiles, village de vacances, centre de plein air... Montbron et les communes alentour offrent un large choix en prestations d'hébergement que l'on soit seul, en couple, en famille ou en groupe.

A pied, à vélo, à cheval

Sentiers de randonnée pédestre, boucles vélo, circuits VTT, voie verte, circuits de découverte ludique...

Voie Verte – Coulée d'Oc

Réalisée sur l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer Angoulême-Nontron, cette Voie Verte relie Le Quéroy (à la limite de Touvre, à 10km d'Angoulême) à Souffrignac, en limite des départements de Charente et de Dordogne, en suivant la vallée du Bandiat.

Le parcours offre des paysages champêtres et boisés, alternance d'ombre et de soleil. Communes traversées : Le Quéroy (Mornac), Pranzac, Chazelles, St Germain-de-Montbron, Marthon, Feuillade, Souffrignac.

On trouve des points d'entrée avec parking automobile et tables de pique-nique au Quéroy, Chazelles, St-Germain-de-Montbron, Marthon et Feuillade. Activités possibles : marche (idéal pour une balade avec poussette, ou pour les personnes en fauteuil roulant), vélo, roller...

Sports et loisirs.

Le territoire de La Rochefoucauld Porte du Périgord offre un large choix d'activités sportives et de loisirs pour petits et grands : activités équestres, canoë-kayak, sports mécaniques, baignades, golfs...

17. Un territoire animé à la riche vie associative.

De nombreuses associations de loisirs, culturelles, sportives sont présentes sur le territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité du territoire grâce aux activités riches et variées qu'elles proposent. Leur action repose dans la majorité des cas sur du bénévolat.

De nombreuses associations souhaitent développer le travail en réseau et le fonctionnement en circuits courts afin de mutualiser des moyens, des équipements, des pratiques, de valoriser des artistes et des compagnies locales, d'échanger sur leurs expériences respectives, sur leurs difficultés, etc.

De nombreuses associations sportives œuvrent sur le territoire mais certaines activités, comme l'athlétisme, ne sont pas représentées car il n'y a pas d'équipement adapté. Il n'y a pas non plus, sur le

territoire de piscine couverte. Globalement, le territoire est bien pourvu en termes d'équipements de loisirs, culturels et sportifs, avec de nombreux stades, salles multisports, courts de tennis, dojos, centre sportif, des chemins de randonnées, médiathèques et plusieurs bibliothèques ou points lecture, plusieurs résidences d'artistes, de nombreuses salles des fêtes, des aires de loisirs...

Il y a sur le territoire plusieurs lieux de programmation et diffusion culturelle dont un d'importance qui est la salle des Carmes à La Rochefoucauld qui propose de nombreux spectacles (musique, danse, théâtre, cirque), expositions (peinture, sculpture, arts plastiques, photos, etc). Ce lieu de spectacles équipé en matériels professionnels numériques (son-lumière) développe une programmation annuelle professionnelle. Un programme d'expositions réalisé en collaboration avec l'Office de Tourisme est également proposé tout au long de l'année. Il touche tous les publics et toutes les tranches d'âge.

Beaucoup de ces équipements, notamment les salles des fêtes / salles polyvalentes, sont à moderniser, les rendre accessible afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Concernant l'action culturelle de la Communauté de Communes, celle-ci est limitée à l'aménagement, gestion, exploitation, animation du couvent des Carmes. Une médiathèque existe à La Rochefoucauld et une bibliothèque à Montbron, ainsi qu'à St Sornin. Des points lectures existent à Marthon et Chazelles. Il y a un projet de médiathèque à Montbron.

18. Synthèse analyse AFOM « Attractivité du territoire » :

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIÉS
Economie	<p>Un positionnement géographique favorable susceptible de générer du développement.</p> <p>Un territoire riche de sa diversité.</p> <p>Une grande qualité de vie.</p> <p>Quelques filières économiques à potentiel : agriculture/circuits courts/bois/cuir/Tourisme.</p> <p>Un tissu artisanal varié.</p> <p>Un taux de pérennité des entreprises artisanales à 3 ans de 84%.</p> <p>Un important projet de reconversion de</p>	<p>Un nombre insuffisant d'emplois locaux pour satisfaire aux besoins de la population.</p> <p>Un réseau routier en étoile facilitant les flux vers l'agglomération d'Angoulême au détriment des relations transversales.</p> <p>Un manque d'animation territoriale du tissu économique.</p> <p>Difficulté à trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les entreprises artisanales qui souhaitent se développer.</p> <p>La difficulté de mener à terme le projet de la ZAC.</p> <p>Pas de tiers lieux aménagés, et peu de salles équipées.</p>	<p>Un important projet de reconversion de friches industrielles.</p> <p>Un territoire positionné au cœur de la nouvelle région.</p>		<p>Soutenir les stratégies économiques territoriales.</p> <p>Mettre en œuvre le projet de reconversion des friches industrielles de la ZAC Terrasses de Tardoire.</p> <p>Soutenir les entreprises dans le cadre des projets de création, développement, reprise d'entreprises et favoriser leur mise en réseau.</p> <p>Favoriser la création et le maintien d'emplois.</p> <p>Développement et diversification du tissu économique.</p> <p>Développement des projets de création ou aménagement de tiers lieux ou espace de coworking.</p> <p>La création, l'aménagement, la modernisation des halles et marchés couverts.</p>

	friches industrielles.				
<p>Agriculture/Forêt /Environnement</p>	<p>Une agriculture diversifiée et des potentialités agricoles.</p> <p>Présence d'un vignoble de qualité.</p> <p>Une couverture forestière dense qui constitue une importante ressource économique.</p> <p>Des sites naturels originaux.</p> <p>Une grande richesse faunistique et floristique.</p> <p>L'abondance des ressources en eau.</p> <p>Des sites naturels préservés, protégés.</p>	<p>Des activités d'élevage en recul, un développement du territoire consommateur de terres agricoles.</p> <p>Une forêt privée sous exploitée, très morcelée, et souvent peu ou mal gérée.</p> <p>Des inquiétudes quant à l'état sanitaire des châtaigniers.</p> <p>Des espaces naturels parfois menacés et insuffisamment mis en valeur.</p> <p>Des atteintes aux paysages et aux trames vertes et bleues.</p> <p>Des atteintes aux paysages.</p>	<p>Développer les circuits courts ainsi que l'agriculture raisonnée.</p> <p>Un patrimoine environnemental varié à valoriser.</p> <p>Protéger et Restaurer les milieux aquatiques.</p>	<p>Un développement global du territoire consommateur de terres agricoles</p> <p>Un environnement riche exposé aux risques de pollution et au changement climatique.</p> <p>Des inquiétudes quant à l'état sanitaire des châtaigniers.</p> <p>Des exploitations agricoles à l'avenir incertain en raison notamment d'une moyenne et des difficultés d'installation pour les jeunes agriculteurs.</p> <p>Pertes de terres agricoles.</p>	<p>Conforter et développer des filières économiques locales, notamment les circuits courts agricoles.</p> <p>Conforter et développer le vignoble de Saint Sornin.</p> <p>Développer la filière bois sur le territoire en promouvant des modes de gestion durable de la forêt.</p> <p>Protéger et restaurer les milieux naturels notamment les milieux aquatiques.</p>

	<p>Un potentiel de développement touristique.</p> <p>Des richesses patrimoniales, préhistoriques, naturels.</p> <p>Richesse de la vie sociale et associative.</p> <p>Des lieux de diffusion culturelle attractifs et de qualité.</p>	<p>Peu d'hébergements collectifs touristiques.</p> <p>Manque de salle de réunion / séminaire équipée pour accueillir un grand nombre de participants.</p> <p>Des sites préhistoriques insuffisamment valorisés.</p> <p>Manque de fédération de la vie associative. Et une baisse des aides aux associations.</p> <p>Des équipements vieillissants (salles des fêtes, gymnases...)</p>	<p>Développer les trames vertes et bleues, notamment dans le cadre des PLUi.</p> <p>Une grande richesse du patrimoine architectural : églises romanes, châteaux, moulins...</p> <p>Un projet de valorisation des sites préhistoriques en réflexion depuis 2014, prêt à être mis en œuvre.</p> <p>Le château de La Rochefoucauld : l'un des sites touristiques de Charente les plus visités</p> <p>Développer des activités de pleine nature et de mise en valeur du patrimoine.</p> <p>Elaborer des produits touristiques en lien avec ce patrimoine</p>	<p>La baisse des financements culturels.</p> <p>Des infrastructures vieillissantes</p>	<p>Définir et mettre en œuvre un projet de développement touristique du territoire en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et environnementales du territoire.</p> <p>Miser sur la complémentarité entre le territoire communautaire et les territoires voisins.</p> <p>Conforter et développer l'offre d'hébergements touristiques notamment pour l'accueil de groupes (Séminaires/Séjours touristiques...).</p> <p>Définir et mettre en œuvre un projet culturel communautaire, en s'appuyant sur les ressources locales.</p> <p>Améliorer et développer le niveau d'équipements touristiques/culturels/sportifs et de loisirs du territoire.</p>
--	--	---	--	--	---

Tourisme/Culture /Sport

<p>Communication/ Numérique</p>	<p>Une expérimentation d'ateliers numériques concluante.</p>	<p>Peu d'Enr en autonomie (consommation sur place), ni individuel ni en collectif, et manque de clarté dans l'offre.</p>	<p>renforcera l'attractivité du territoire</p> <p>Projet de fibrage intégral du territoire : opportunité pour le développement de l'usage du numérique (visio conférence, coworking, usage du numérique dans les foyers ...).</p> <p>Une expérience d'ateliers sur l'usage du numérique à conforter/développer.</p>	<p>du territoire.</p> <p>Promouvoir l'usage du numérique en développant des équipements adaptés, et en proposant des projets de sensibilisation/formation des publics.</p>
--	--	--	---	--

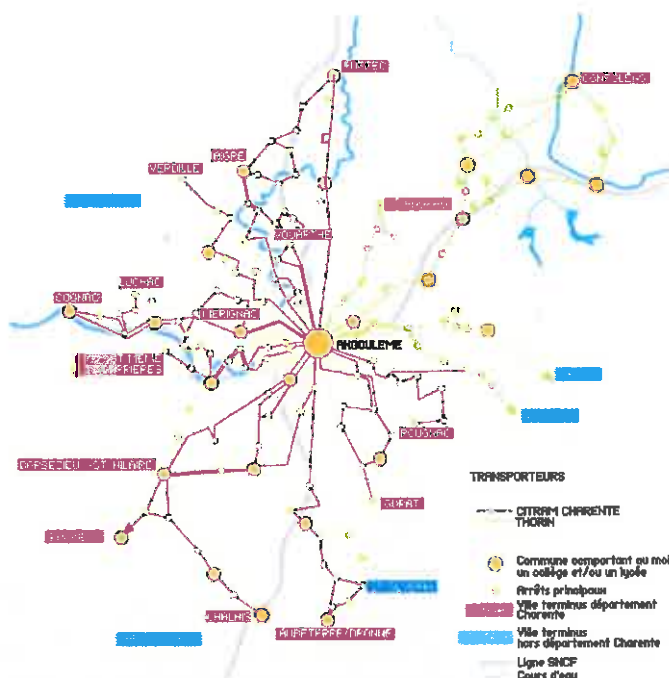
19. Un territoire bien relié à l'agglomération d'Angoulême, mais des relations internes plus délicates.

Concernant la mobilité des personnes, globalement, les principaux pôles de services du territoire sont bien reliés à Angoulême. Par contre, les liaisons à l'intérieur du territoire sont beaucoup moins développées.

Pour pallier à cette situation, des organisations de transport à la demande existent, notamment pour les personnes. Plusieurs communes du territoire ont mis en place des tickets taxi à 1€ mais pour des déplacements à l'intérieur de la commune. Un service d'accompagnement et de transport à la carte est également proposé par l'ADMR sur tout le territoire.

Le réseau départemental des transports collectifs couvre tout le territoire mais assure essentiellement des liaisons en direction d'Angoulême. Peu d'offres sont proposées au sein du territoire, de manière transversale, entre les principaux pôles de services du territoire.

Les zones les éloignées de l'agglomération sont celles les moins bien pourvues en termes d'offre de transport, renforçant ainsi l'isolement des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, sur cette partie du territoire, notamment les jeunes et les personnes âgées. Il y a en effet un réel manque en termes d'offre de transport entre La Rochefoucauld et Montbron. Concernant les modes de transports doux, ils sont peu développés sur le territoire.



20. Un territoire souhaitant développer la mobilité durable.

Une borne de recharge pour véhicules électriques est présente sur la commune de Rivières, sur le parking du supermarché Leclerc. Des implantations de bornes sont prévues à Marthon, Montbron, La Rochefoucauld, St Projet, dans le cadre du plan départemental de déploiement des bornes de recharge. La communauté de communes s'est dotée de la compétence « bornes électriques » afin de pouvoir mettre en œuvre ce plan sur son territoire. Dans un souci d'exemplarité, elle a prévu d'acquérir des véhicules électriques, tout comme la commune de Marillac le Franc.

+ travail sur le GNV

21. Synthèse analyse AFOM « Les mobilités » :

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIÉS
<p>Un territoire desservi par le réseau départemental CITRAM.</p> <p>Un territoire engagé dans une démarche TEPOS avec le Grand Angoulême autour des questions de mobilité : covoiturage, électromobilité, GNV.</p> <p>Des incitations financières via les contractualisations territoriales en cours.</p>	<p>Un manque d'offre de transports, en particulier au niveau des relations transversales (ex : Montbron – La Rochefoucauld).</p> <p>Absence d'aménagements destinés aux déplacements doux (en dehors de celui à vocation touristique constitué par la Voie Verte).</p> <p>Une structuration territoriale créant une dépendance au véhicule individuel, générant des problématiques d'isolement pour les personnes les plus isolées.</p>	<p>Développer le covoiturage.</p> <p>Développer le transport à la demande.</p> <p>Développer l'électromobilité.</p> <p>Développer l'usage du GNV</p>	<p>Des inégalités en matière de mobilité qui entraînent le développement des situations d'isolement.</p> <p>Une augmentation sur le long terme du budget « transports » des ménages particulièrement ressentie dans les zones les plus rurales du territoire.</p>	<p>Développer une offre variée en termes de mobilité, prenant en compte les besoins et les difficultés des publics précaires.</p> <p>Développer les conditions permettant l'essor des mobilités durables.</p> <p>Développement des projets favorisant les cheminements doux.</p>

22. Un territoire au fort potentiel de développement des énergies renouvelables.

Globalement, il y a peu d'installations produisant des énergies renouvelables sur le territoire. Par contre, de nombreuses ressources naturelles sont présentes et peuvent être utilisées pour augmenter la quantité d'énergie produite.

Il y a notamment un fort potentiel de développement du bois énergie. En effet, le territoire représente une ressource régionale importante de production de bois, et notamment de bois énergie, la ressource étant souvent de qualité insuffisante pour une utilisation en bois d'œuvre. Le schéma de mobilisation de la ressource forestière réalisé en Horte et Tardoire en 2014 a permis d'identifier que 447 800 m³ seraient mobilisables entre 2015 et 2025 sur le pays. Ce chiffre concerne uniquement les propriétés de plus de 4 hectares d'un seul tenant. Cependant, malgré une ressource relativement abondante, il y a, comme au niveau national, de grosses difficultés de mobilisation de la ressource dues au morcellement de la forêt, à l'état de la desserte et au stockage de bois. Il s'agit d'un volume de bois potentiellement mobilisable mais qui nécessitera d'agir à différents niveaux pour pouvoir être effectivement exploité. Par ailleurs, deux approvisionneurs en bois déchiqueté sont implantés sur le territoire totalisant une capacité de production de 30 000 tonnes / an, et aucune entreprise ne produit du granulé actuellement.

Concernant la consommation de bois comme source d'énergie, l'AREC a déterminé que :

- environ 400 poêles à granulés sont implantés sur le territoire, dont 16 poêles à granulés hydrauliques (alimentant une installation à eau avec radiateurs), totalisant une puissance de 220 kw et une consommation annuelle de 55 tonnes de bois.
- 14 chaudières collectives sont installées sur le territoire (9 fonctionnant au bois déchiqueté et 5 aux granulés).
- 2 chaudières industrielles sont installées (1 au bois déchiqueté et 1 aux granulés).
- 64 chaudières domestiques dont 53 fonctionnent aux granulés.

La puissance produite par ces chaudières est de 6 300 kw, pour une consommation annuelle de 5 530 tonnes de bois.

Concernant la consommation énergétique du secteur résidentiel, 27% des maisons individuelles, utilisées en résidence principale, se chauffent au bois dont la grande majorité au bois bûche, pour un volume de 53 000 tonnes de bois. 2% seulement des maisons individuelles utilisent un mode de chauffage au bois autre que le bois bûche.

Le total de bois consommé pour le chauffage (tous modes confondus) est de 58 585 tonnes quand le potentiel de production en Horte et Tardoire est d'environ 403 000 tonnes de bois sur pied (pour les propriétés de plus de 4 hectares d'un seul tenant).

Concernant la méthanisation, le territoire ne dispose d'aucune donnée précise à ce sujet. Toutefois, une partie du territoire étant très agricole, avec notamment de nombreux élevages, des substrats d'origine agricole (lisier, fumier, paille) pourraient constituer des volumes importants de matière méthanisable. Il y

a par contre, peu d'industries agroalimentaires donc peu de déchets organiques issus de ce secteur d'activités. D'autres substrats sont disponibles mais ne peuvent pas constituer le support principal d'une unité de méthanisation (boues de station d'épuration, biodéchets des ménages, déchets verts, déchets de la restauration notamment collective ...). Il n'y a actuellement aucun projet d'installation d'unité de méthanisation sur le territoire.

La production d'énergie solaire est peu développée. Il y a notamment un parc photovoltaïque d'importance dans la plus grande zone commerciale du territoire, à proximité de l'agglomération d'Angoulême.

Conscients de la nécessité de développer davantage la production d'énergies renouvelables sur le territoire, la communauté de communes s'est engagée aux côtés de Grand Angoulême et de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne, dans une démarche « Territoire à Energie Positive », dont l'objectif est d'équilibrer les consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable locale à l'horizon 2050.

Pour cela, les territoires s'engagent dans des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Ainsi, des actions sont en cours concernant la rénovation énergétique chez les particuliers, le développement de l'usage du bois énergie, la sensibilisation des entreprises. Plusieurs projets de parcs éoliens et de parcs photovoltaïques sont en cours.

Une action autour des toitures photovoltaïques est également en cours. Le territoire TEPOS va également se lancer dans la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables afin d'identifier le potentiel sur le territoire et de favoriser l'émergence et la concrétisation des projets. De plus, la communauté de communes va élaborer un Plan Climat Air Energie Territoire à l'horizon 2018.

23. Synthèse analyse AFOM « La transition écologique et énergétique » :

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIÉS
<p>Un territoire avec des potentiels importants de production d'EnR.</p> <p>Un important travail réalisé sur la filière bois dans le cadre de la charte forestière du Pays Horte et Tardoire, notamment un schéma de mobilisation de la ressource</p> <p>Un territoire engagé dans une démarche TEPOS avec le Grand Angoulême autour de 2 axes : la production d'Enr et la baisse des consommations énergétiques.</p>	<p>Peu de production d'EnR actuellement en dehors de l'usage du bois énergie.</p> <p>Le manque de moyens pour poursuivre le travail initié.</p> <p>un parc de bâtiments publics mal isolés, vieillissants et énergivores, tout comme une partie du parc de logements.</p> <p>Absence d'outil de planification intégrant les potentiels de production d'EnR en dehors du schéma de mobilisation de la ressource. Des projets anarchiques sans réflexion préalable à l'échelle communautaire.</p> <p>Développement de la précarité énergétique.</p>	<p>Un territoire engagé depuis 2015 dans une démarche TEPOS en partenariat avec l'agglomération d'Angoulême.</p> <p>Plusieurs projets en cours sur l'éolien et le photovoltaïque.</p>	<p>Le manque de moyen pour poursuivre le travail sur la filière bois</p> <p>Des projets d'EnR anarchiques, sans réflexion préalable à l'échelle communautaire.</p> <p>Développement de la précarité énergétique.</p>	<p>Miser sur la complémentarité urbain / rural pour développer la production d'EnR en activant les différentes filières possibles.</p> <p>Réduire la consommation énergétique du territoire.</p> <p>Se doter d'outils de planification permettant au territoire d'être proactif et de définir les bonnes conditions de développement des EnR.</p>

24. Grandes caractéristiques de la population de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord.

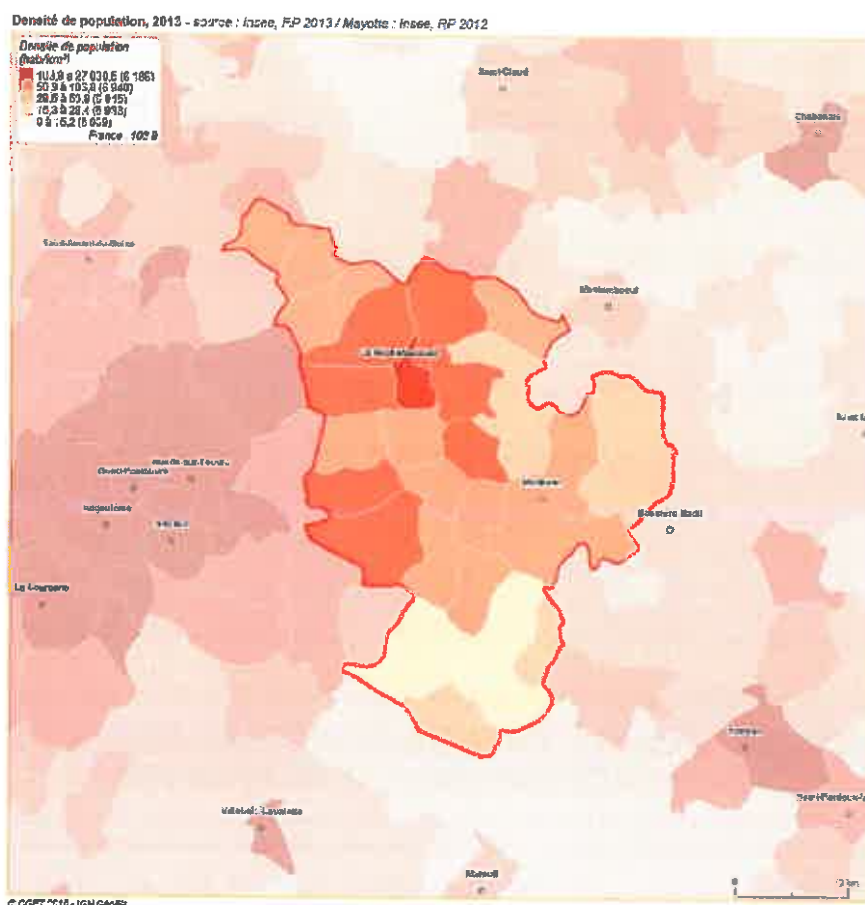
E.

Une inégale répartition de la population :

Au recensement de la population réalisé en 2013 par l'INSEE, le territoire de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord comptabilisait une population totale à hauteur de **21 914 habitants** qui se répartit de manière inégale sur le territoire.

En effet, il y a une tendance forte à la concentration le long des principaux axes de communication.

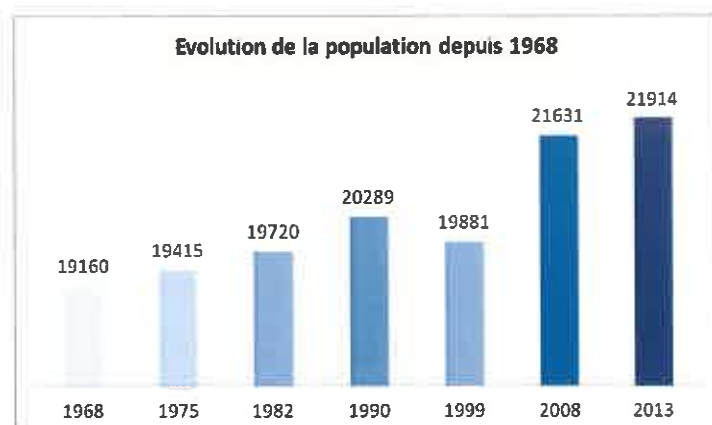
Nettement moins dense en moyenne dans les secteurs les plus éloignés de l'agglomération, le peuplement s'y concentre dans et autour des pôles ruraux structurants de La Rochefoucauld et Montbron.



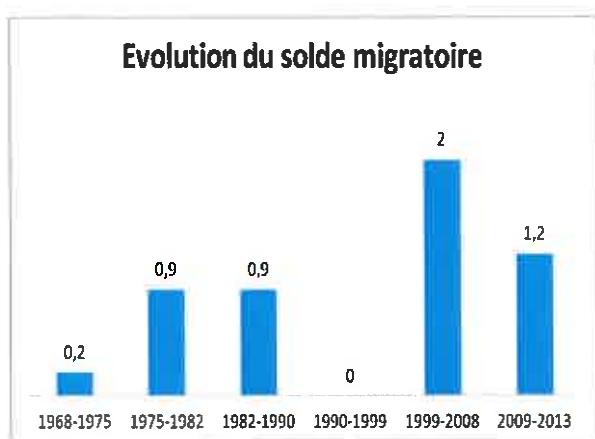
Source INSEE.

Une démographie relativement dynamique :

La population du territoire a crû de manière quasi continue (à l'exception toutefois du palier constitué par la période intercensitaire 1990-1999) au cours des trois dernières décennies « gagnant » près de **2 754 habitants** entre 1968 et 2013 ce qui représente une augmentation de **14 %**.



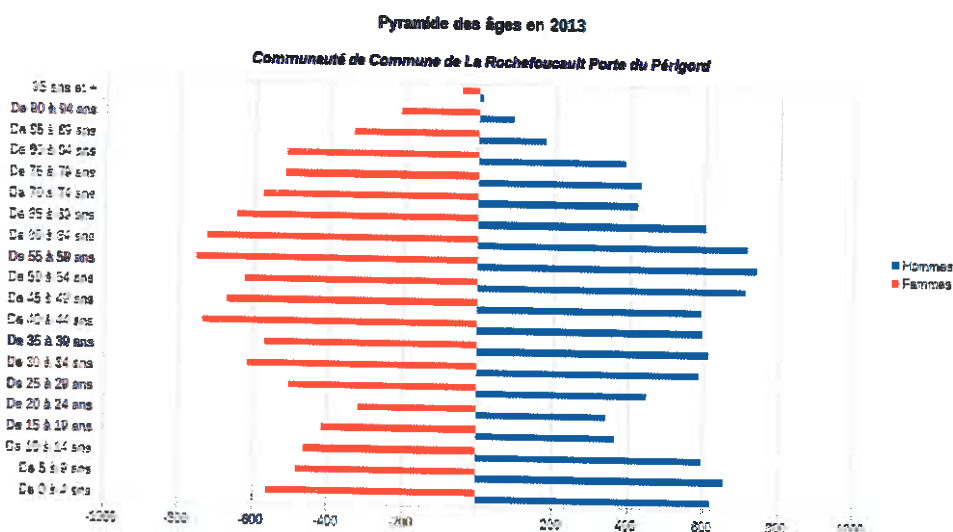
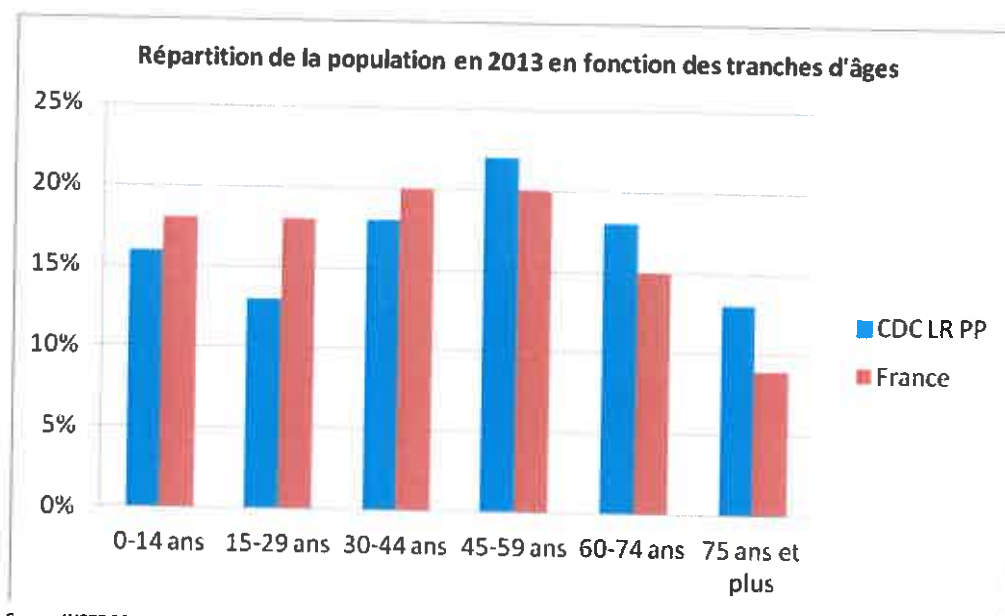
Source INSEE.



Cet accroissement résulte d'un solde migratoire positif sur la période qui souligne l'attractivité du territoire malgré un solde naturel négatif. Un dynamisme global à nuancer au regard du vieillissement notable de la population :

Bien que dynamique comme l'atteste l'augmentation de la population au cours des précédentes décennies, la démographie du territoire n'en demeure pas moins affectée, conformément aux tendances nationales, par un phénomène de **vieillissement de la population** caractérisé par :

- une nette surreprésentation en 2013, comparativement aux moyennes nationales, des tranches d'âges supérieures à 44 ans, ces dernières représentant 53% de la population totale en ce qui concerne la Communauté de Communes contre 44% en moyenne nationale,
- a contrario et de manière logique, des effectifs appartenant aux tranches d'âges comprises entre 0 et 29 ans proportionnellement inférieurs à la moyenne nationale (47% de la population totale contre 56%),



Un nombre croissant de ménages constitués d'une seule personne :

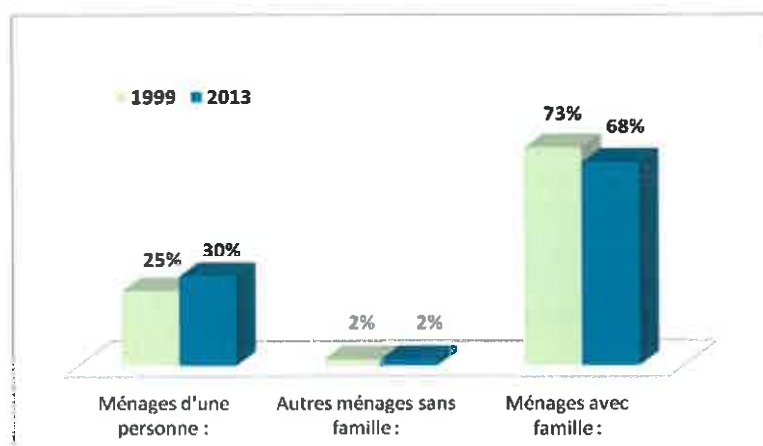
Entre 1999 et 2013, le nombre de ménages que compte le territoire s'est accru à hauteur de 21.85 %.

Si cette croissance reflète pour partie le dynamisme démographique global du territoire (augmentation de la population de 10.22% sur la même période), elle s'explique également par la diminution de la taille moyenne des ménages.

Observé à toutes les échelles géographiques, ce phénomène provient pour une part importante de la croissance des ménages constitués d'une seule personne (+ 44%) lesquels représentaient en 2013 près de 30% de l'ensemble des ménages (+5 points par rapport à 1999).

Ménages selon la structure familiale	1999	2013	Evolution
Ménages d'une personne :	2008	2 895	44%
Dont ménages composés d'hommes seuls :	840	1 163	38%
Dont ménages composés de femmes seules :	1168	1 732	48,29%
Autres ménages sans famille :	124	216	74,19%
Ménages avec famille :	5880	6 652	13,13%
nb de mén. d'un couple sans enfant :	2664	3 447	29,39%
nb de mén. d'un couple avec enfant(s) :	2728	2 524	-7,48%
nb de mén. d'une famille monoparentale :	488	679	39,14%
Ensemble :	8012	9 763	21.85%

Source : INSEE, RP 1999 & 2013.



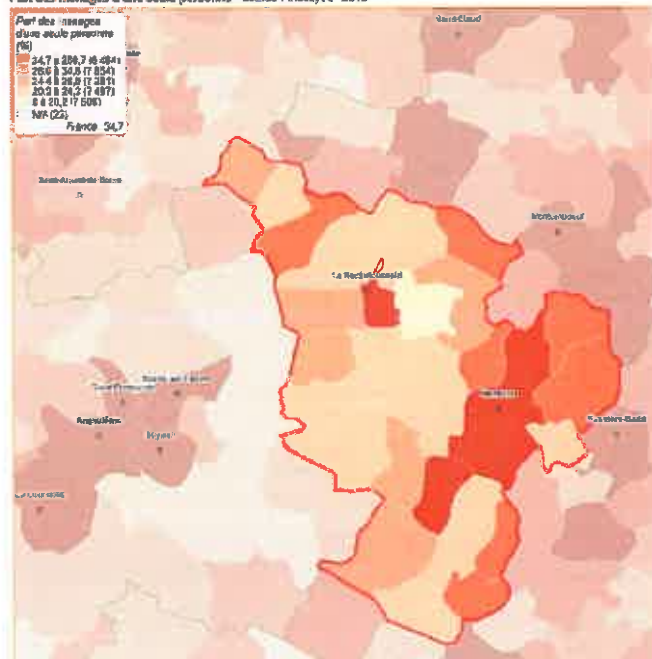
Cette croissance des ménages constitués d'une seule personne est engendrée par les modifications des modes de vie (développement du phénomène de décohabitation, éclatement des familles dû aux divorces, mise en couple plus tardive...) ainsi que par le vieillissement de la population (les proportions les plus importantes de personnes vivant seules sont en effet observées chez les personnes âgées).

Ce dernier point explique que l'on rencontre les proportions les plus élevées de ménages de ce type dans les secteurs les plus ruraux du territoire.

Ce constat soulève un enjeu essentiel pour notre territoire, celui de l'**isolement croissant des personnes âgées** dans nos campagnes.

Il impose une **réflexion sur le lien social à développer, la solidarité intergénérationnelle** et les services à mettre en place.

Part des ménages d'une seule personne - source : Insee, RP 2013



25. Portrait socio économique de la population.

Des taux d'emploi plus élevés à proximité de l'agglomération angoumoisine marqueurs de l'influence exercée par ce bassin d'emplois sur le territoire.

Se définissant comme la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (population âgée de 15 à 64 ans), le taux d'emploi reflète véritablement la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre.

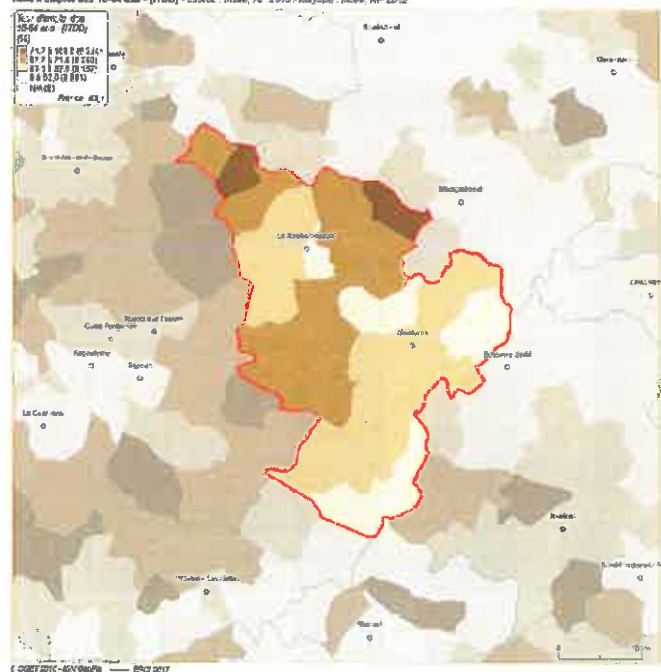
Il s'avère dans la pratique constituer un meilleur indicateur, afin d'évaluer la situation du marché du travail d'un secteur géographique donné, que le taux d'activité (lequel établit le rapport entre les actifs, y compris les chômeurs, et la population totale) ou le taux de chômage (ce dernier fait en effet l'objet de modalités d'évaluation différentes selon les organismes tels le Bureau International du Travail - BIT, l'INSEE ou « Pôle emploi »...).

En 2013, ce taux d'emploi à l'échelle du territoire s'établissait à 65.50% de la population en âge de travailler soit une valeur de plus de 1.8 points supérieure à la moyenne nationale, chiffres qui tendent à démontrer la relative bonne situation de la population locale au regard de l'emploi.

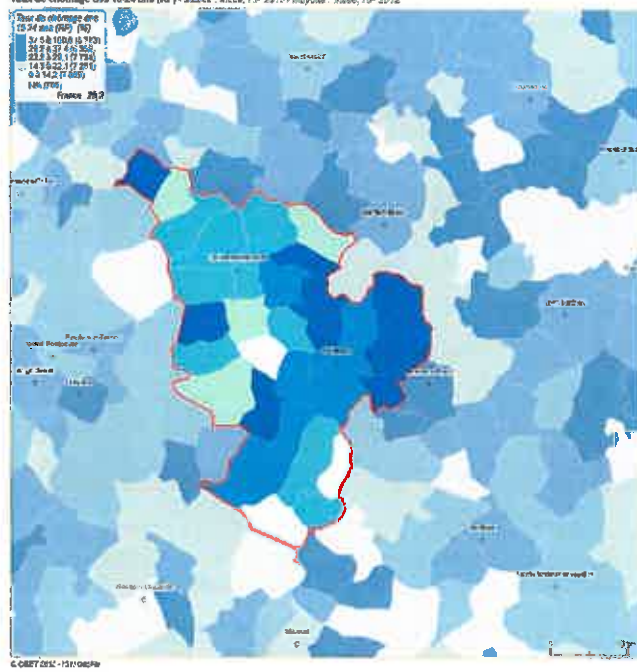
Les taux d'emploi les plus élevés sont observés, de manière générale à l'ouest du territoire se rapprochant de l'agglomération angoumoisine, la frange orientale du territoire se caractérisant pour sa part par des taux plus faibles qui, de manière fort logique, s'accompagnent de taux de chômage élevés.

Ayant eu à subir dans la dernière décennie d'importantes restructurations ainsi que des fermetures d'usines notamment dans les secteurs du textile et des articles chaussants (JACK M Charentes, BRICQ, SUTRE, SOMOMEC, MOREAU...), le secteur du Montbronnais paraît sur ce dernier point du chômage particulièrement affecté.

Taux d'emploi des 15-64 ans - (TDD) - ca.uoc. Insee, RP 2013 / Mayotte - Insee, RP 2012

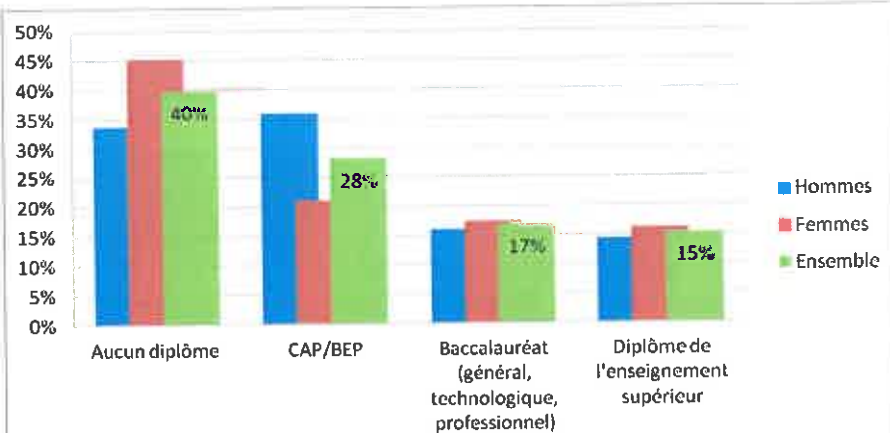


Taux de chômage des 15-24 ans (RP) - source : INSEE, RP 2013 / Mayotte - Insee, RP 2012



Un niveau de formation légèrement supérieur à la moyenne départementale.

En 2013, 15.3% des habitants de plus de 15 ans non scolarisés du territoire étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, 16.7% uniquement d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel, 39.8% ne disposaient d'aucun diplôme ou seulement d'un Certificat d'Etudes Primaires – CEP.



Ces valeurs situent le territoire à un niveau inférieur à la moyenne départementale (19.7% de diplômés de l'enseignement supérieur, 16.5% de titulaires uniquement d'un baccalauréat, 35% de non diplômés et diplômés d'un CEP).

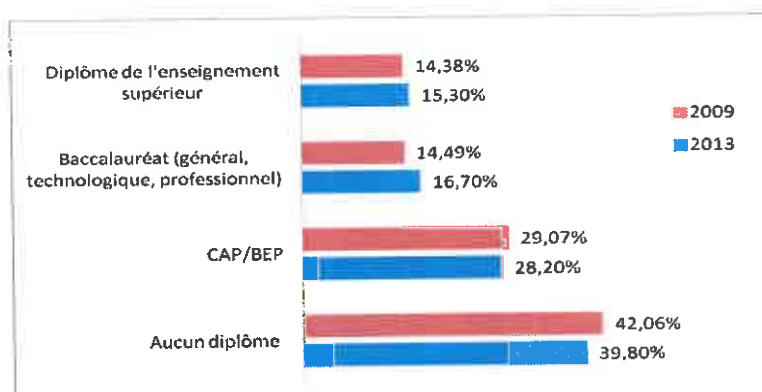
Diplôme le plus élevé de la population scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2013.	Ensemble	Hommes	Femmes
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges :	39,80%	33,70%	45,40%
Titulaires d'un CAP ou d'un BEP :	28,20%	35,90%	21,00%
Titulaires d'un BAC ou Brevet professionnel :	16,70%	16,00%	17,40%
Titulaires d'un diplôme d'enseignement sup :	15,30%	14,40%	16,20%
TOTAL :	100%	100%	100%

Nous constatons par ailleurs que si les proportions de femmes non diplômées excèdent celles des hommes, ces dernières étaient plus nombreuses à être

titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (16.20% contre seulement 14.40% pour les hommes). Un niveau global de formation en progression.

Source : INSEE, RP2013.

La comparaison des données INSEE relatives au diplôme le plus élevé obtenu par la population entre 2009 et 2013 nous permet d'appréhender une augmentation sensible du niveau moyen de formation et de qualification de la population locale.



Source : INSEE, RP2009 ET RP2013 Exploitations principales.

Le graphique joint fait ainsi observer une croissance sur cette

période des proportions de titulaires du baccalauréat et de diplômes de l'enseignement supérieur et a contrario une diminution de la proportion des non diplômés.

Cette augmentation du niveau moyen de formation résultant d'un allongement de la scolarité est observable à toutes les échelles territoriales. Elle procède bien souvent, dans un contexte quasi permanent de crise économique et de chômage de masse, d'une stratégie d'adaptation à une concurrence accrue sur le marché du travail.

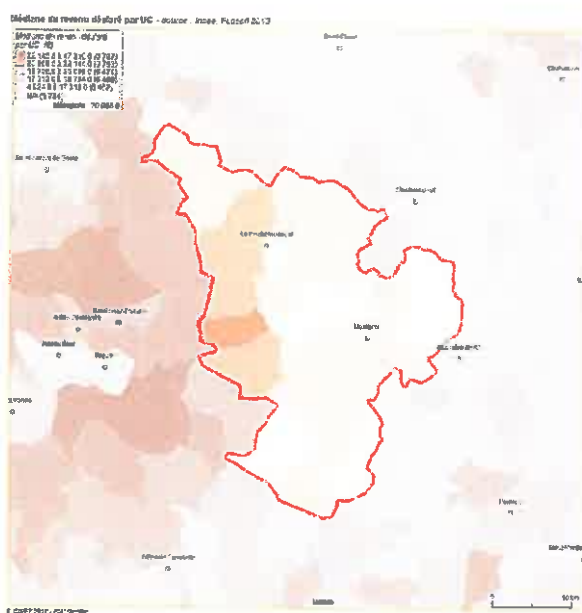
Des revenus moyens plus élevés à proximité de l'agglomération d'Angoulême.

En 2014, le territoire totalisait 12 714 foyers fiscaux parmi lesquels une majorité de foyers fiscaux imposables (64.37%) supérieur à la situation départementale (59.75% de foyers imposables).

S'établissant à 21 173 €, le revenu fiscal de référence des foyers fiscaux était inférieur de 7% à la moyenne départementale (22 645 €).

Une nouvelle fois et de manière fort logique compte tenu des précédents indicateurs socioéconomiques étudiés (taux d'emploi et de chômage...), l'analyse spatialisée des revenus rend compte de disparités au sein du territoire.

La médiane du revenu déclaré par unité de consommation croît ainsi à mesure que l'on se rapproche de l'agglomération angoumoisine



Ce constat illustre un phénomène observé à l'échelle nationale de positionnement géographique préférentiel des classes moyennes dans les espaces périurbains de préférence aux villes centres et secteurs plus ruraux.

Plusieurs raisons à cela : choix de l'habitat pavillonnaire et ses avantages (maisons individuelles, possibilité de jardins...); coût des terrains et du logement inférieurs à ceux relevés dans les villes centres ; présence d'espaces verts ; qualité de vie ; proximité des services et des emplois...

26. Synthèse analyse AFOM « La cohésion sociale » :

ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	ENJEUX IDENTIFIES
<p>Une démographie relativement dynamique.</p> <p>Une population au niveau moyen de formation en progression.</p> <p>Un partenariat fort avec la Maison Départementale des Solidarités et le CIDIL.</p> <p>Une étude réalisée sur l'aide alimentaire.</p>	<p>Une répartition inégale de la population : de manière générale, une opposition schématique entre le territoire le plus proche de l'agglomération angoumoisine relativement peuplée en pleine croissance démographique et des secteurs plus ruraux en légère augmentation ou stables.</p> <p>Une population globalement vieillissante (un phénomène accentué dans les secteurs les plus ruraux du territoire).</p> <p>Absence de centre socioculturel sur le territoire.</p> <p>Pas de visibilité quant aux politiques sociales menées sur le territoire.</p>	<p>Favoriser le maintien des personnes à domicile.</p> <p>Un vieillissement de la population susceptible de constituer une opportunité économique avec le développement de la « silver économie » (activités de loisirs, culture, développement des services à la personne, développement de la domotique...).</p>	<p>Une tendance à l'accroissement des déséquilibres démographiques et socioéconomiques entre le territoire le plus proche de l'agglomération angoumoisine et les secteurs les plus ruraux du territoire.</p> <p>Exode des jeunes vers les grandes agglomérations.</p>	<p>Définir et mettre en œuvre une politique d'action sociale sur le territoire en misant sur la complémentarité entre communes, communauté de communes, et les autres acteurs institutionnels et associatifs du territoire.</p>

Annexe 3

Mobilisation des dispositifs de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre des contrats de ruralité

La plupart des interventions de droit commun de la CDC peuvent être mobilisées dans le cadre des thématiques inscrites aux contrats de ruralités.

L'accès aux services et aux soins :

- Maisons de Services Aux Publics (MSAP) : CDC mandatée par l'Etat pour assurer l'animation du réseau des Maisons de services au public autour de quatre missions principales : 1) L'ingénierie de mise en place et d'évaluation du programme, 2) L'accompagnement des porteurs de projets dans le déploiement, 3) L'animation du réseau, 4) La communication, nationale et locale.
- Investissement dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) ou centre de santé structurants.
- Investissement dans les résidences services pour personnes âgées et investissement et/ou prêt dans le secteur médico-social, ...
- La revitalisation des centres-bourgs,
- Apport d'ingénierie aux lauréats et cibles de l'AMI ainsi qu'aux bourgs centres des aires urbaines de moins de 20 000 habitants

L'attractivité du territoire (Numérique, économique, touristique, ...) :

- Touristique : Apport en ingénierie par Atout France, Fonds TSI, Investissement dans des places de marché de destination, la dématérialisation des pass et forfaits, la valorisation des données, ...
- Economique : Financement des associations de prêt d'honneur pour l'aide à la création et à la reprise d'entreprises (Initiative France, ADIE, Réseau entreprendre, Entreprenariat féminin), Investissement dans l'immobilier d'entreprises, l'immobilier commercial, ...
- Accompagnement méthodologique de Territoires-conseils pour des stratégies territoriales de circuits-courts (Alimentaires, Filière bois, Ressources énergétiques, économie circulaire)
- Numérique : Mise en contact et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de la Cordée ; « entreprise solidaire » qui développe un réseau d'espaces de coworking présents en milieu urbain comme rural.
- Expérimentations avec des départements sur la e-santé (Télémédecine, téléconsultation, ...)
- Investisseur et prêteur avec les départements pour le déploiement de la fibre.

PRÉFET DE LA CHARENTE

La mobilité :

- Mise en relation et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de MOPeasy ; opérateur français d'écomobilité. Son offre repose sur des plateformes d'autopartage de véhicules électriques et de covoiturage (pendulaire, hub, rabattement).

La transition écologique :

- Financement pour le compte de l'Etat de l'ingénierie des Territoires à énergie positive et pour la croissance verte (TEPCV) ;
- Investissement dans la production d'énergies renouvelables ;
- Prêts pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

La cohésion sociale :

- Micro crédit personnel et professionnel ;
- Soutien au milieu associatif via les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ;
- Fonds France Active.

PRÉFET DE LA CHARENTE

Annexe 4

LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE AUX COLLECTIVITES RURALES 2013-2018

Le 10^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau (2013-2018) a pour ambition de :

- contribuer aux priorités nationales,
- répondre aux enjeux spécifiques du bassin Adour-Garonne.

Il prévoit les actions nécessaires pour atteindre les objectifs du SDAGE Adour-Garonne et le bon état des eaux. L'accent est mis sur la satisfaction de l'usage prioritaire qu'est l'eau potable et sur l'amélioration des milieux aquatiques.

Il s'est fixé 3 grandes priorités :

- la reconquête de la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable, notamment en réduisant les pollutions diffuses,
- la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques,
- le maintien de débits suffisants dans les rivières dans la perspective du changement climatique.

Cas spécifique des aides destinées aux collectivités rurales

Un programme donnant priorité à la préservation et à la restauration de la qualité des eaux destinées à la production d'eau potable :

1. l'accent est mis sur la protection des captages d'eau potable stratégiques et sur la résorption des non conformités des eaux potables distribuées : des taux d'aide jusqu'à 60% pour les opérations prioritaires,
2. les actions préventives de lutte contre les pollutions diffuses dans le cadre de plan d'actions territoriaux sont fortement encouragées : aides à 70 % pour l'animation assurée par les collectivités à l'échelle d'un bassin d'alimentation de captage et 70% pour accompagner les démarches « zéro phyto » des communes,
3. Pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, des taux d'aide jusqu'à 60% pour les opérations prioritaires.

Un programme au service du bon état des eaux renforçant les actions de restauration des milieux aquatiques

Des moyens renforcés (taux d'aide de 30 à 80%) sont donnés aux collectivités dans le cadre de compétences exercées à l'échelle des bassins versants pour :

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau,
- Restaurer le fonctionnement des rivières et des zones humides,
- Retrouver des zones d'expansion de crues pour limiter les inondations,
- Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI.

Les efforts sont poursuivis pour :

- Réduire les pollutions issues des eaux usées domestiques : des taux d'aide jusqu'à 60% pour les projets prioritaires afin de restaurer le bon état des masses d'eau impactées,
- Encourager les économies d'eau,
- Encourager la prise en compte du domaine de l'eau et des milieux aquatiques dans les politiques de planification de l'urbanisme : financement d'études de diagnostic « eau » dans les SCoT et les PLU intercommunaux : taux d'aide de 50%.

